

**Les frontières de l'international :
Autonomisation disciplinaire du savoir sur l'international, 1900-1954**

Maël Foucault

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise en science politique

École d'études politiques
Faculté de Sciences sociales
Université d'Ottawa

À mes grands-parents,
François, Catherine,
Marie et Raymond.

Remerciements

Mallarmé disait : « Un coup de dés jamais n'abolira le hasard. » Je veux retranscrire, dans ces quelques lignes, l'aléa des rencontres qui ont rendu possible cette thèse par-delà mes propres initiatives. Quant à moi, l'histoire commence et se termine dans les livres, avec Stella.

Après avoir demandé à Justin Massie à la fin de mon parcours à l'UQAM d'où provenaient tous les livres de sa bibliothèque de bureau, il m'a avoué l'existence des bourses de recherche pour la maîtrise. Avant même de vouloir faire de la recherche, ce que je voulais, c'était avoir des livres. J'ai donc tout naturellement soumis ma candidature, et à cet égard, je remercie particulièrement Lukas Di Blasio-Brochard et François Morissette qui ont soutenu mon dossier auprès du CRSH. Mes excuses auprès de l'organisme subventionnaire pour l'écart entre la proposition de recherche et le projet final ; cet écart, nous l'appellerons *la liberté de recherche*.

Cette bourse que j'obtiens me mène à l'université d'Ottawa : je m'inscris à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales, et mon passage dans ce programme durera le temps d'une session. Malgré toutes les critiques que j'ai pu porter envers l'ÉSAPI, je remercie chaleureusement Gilles Breton pour sa disponibilité intellectuelle et Luc Bernier pour sa confiance indéfectible.

Une note dans mon téléphone intitulée « rencontre – changement de programme » et datée du 9 janvier 2020 montre toute la difficulté qui consiste à franchir le pas :

Je suis devant la porte du responsable académique, anxieux d'y entrer. Anxieux parce que je manque de confiance, j'ai peur qu'il n'accepte pas mon état d'âme.

Je veux changer de programme, mais je manque de courage. Je trouve que l'ÉSAPI ne me stimule pas assez. Je veux plus d'espace pour réfléchir à des questions qui me passionnent.

Je veux connaître la marche à suivre et les possibilités qui s'offrent à moi.

À cet égard, ma brève rencontre avec Robert Sparling aura été libératrice. Je passe le cadre de la porte, il

pose sur son bureau une volumineuse édition de la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel. Je sais que je suis au bon endroit. Nous discutons quelques minutes, et il montre un grand intérêt à ce que je rejoigne le programme en science politique. Je ne pourrais passer sous silence l'aide considérable apportée à ce moment par Philippe Busser, et qui a permis une transition facile entre les deux programmes.

Vient cette fameuse question, inévitable : comment se fait-il qu'à l'université d'Ottawa, dans la Faculté des sciences sociales, entre le 6^e et le 7^e étage — respectivement l'ÉSAPI et l'École d'études politiques — règne un tel univers de différences, comme si les plafonds de béton jouaient le rôle de frontière, l'escalier de secours étant la seule jonction ?

C'est cet escalier que j'ai emprunté pour aller à mon cours de méthode. Première lecture : Italo Calvino, *Si par une nuit d'hiver un voyageur* et deuxième constat : je suis au bon endroit. Lorsque j'ai présenté après le cours à Jean-Pierre Couture mon projet de recherche initial, il m'a répondu avec une honnêteté qui a de quoi faire reconsidérer son dit projet de recherche : « C'est bien pour un article style *Monde Diplo*, mais es-tu sûr de vouloir travailler là-dessus ? ». Ça avait le mérite de sonner juste. *Exit* le plan foireux, on recommence. Et puis il y avait toujours cette question qui me trottait dans la tête, celle des frontières entre l'étude des questions internationales.

Il y a une histoire parallèle à la rédaction de cette thèse, mais que je tiens à souligner : ma communication présentée au colloque pour le centenaire de la naissance de Boris Vian. Cette histoire, elle commence quelques mois avant la maîtrise : j'étais dans le désert du Sahara, j'ai marché sur mes lunettes, les ai brisées du genre à devenir bigleux, et puis j'ai mis des verres de contact. Quelques jours plus tard, infection : je vais voir l'*ophthalmo* recommandé par ma tante adorée, et puis en sortant, j'aperçois cette petite librairie. Je me lie d'amitié avec son propriétaire, François Roulmann, ou du moins je vais le voir chaque semaine pour qu'il me vende des perles rares. Spécialiste de Vian, il m'invite audit colloque prévu pour mars 2020, cent ans jour pour jour – enfin presque – après la naissance de l'écrivain. La pandémie éclate pendant que je suis à Victoria pour l'occasion. Le retour est lent et brutal, à l'image de cette période.

Une petite satisfaction me réjouit tout de même, celle d'avoir trouvé en la personne de Philippe Frowd mon directeur de thèse. C'est en grande partie grâce à lui que la thèse a la forme qu'elle a. Il m'a donné toute la liberté nécessaire pour permettre à mon idée d'évoluer, et ce tout en restant très à l'écoute de la direction qu'elle prenait. Pour cela, je le remercie mille fois. Cette confiance mutuelle y est pour beaucoup dans la soumission de cette thèse.

À un moment où la rédaction s'essouffait, Thibaud Boncourt a permis de lui donner un second élan. Je remercie donc sa généreuse contribution, c'est-à-dire une rencontre *Zoom* autour de la question de l'internationalisation des sciences sociales qu'il m'a accordée sans hésiter. Il a mis le doigt sur des termes que je ne nommais qu'implicitement, soit l'*autonomisation disciplinaire*.

Finalement, il y a des personnes dont l'importance englobe cette période de rédaction. À ma famille, j'exprime ma plus profonde gratitude, et à ma mère tout particulièrement, dont l'amour inconditionnel me berce encore aujourd'hui. À mes grands-parents que j'aime aimer, je leur dois cette même bienveillance. Tout ce *hasard objectif*, celui qui me mène à rédiger ces quelques mots, à en présenter les étapes successives, Stella l'a observé à mes côtés, quand elle ne lui a pas forcé le bras. Elle est la source de mon bonheur quotidien.

Table des matières

Remerciements	iii
Liste des sigles et abréviations	viii
Résumé	ix
Introduction	1
Science sociale et discipline	2
L'international : émergence d'une problématique intellectuelle	4
Les Relations internationales et l'autonomisation disciplinaire	6
Sujet divisé	8
Relations internationales et sciences sociales	12
Trois hypothèses sur l'émergence institutionnelle des Relations internationales	12
La disciplinarité dans l'histoire des Relations internationales	16
La Conférence permanente des Hautes études internationales (1928-1954)	18
Développement institutionnel	19
La place de la CPHÉI dans l'histoire disciplinaire	25
Conclusion	32
L'autonomisation disciplinaire au sein des sciences sociales	35
Introduction	35
Sociologie des sciences	36
Quelques considérations sur la science comme pratique sociale	36
Vers une sociologie disciplinaire des sciences sociales	38
Anatomie de l'international	40
Échelles d'analyses	41
Internationalisation des Relations internationales	42
Choix des sources	43
Conclusion	45
Les frontières disputées d'un nouveau sujet, 1900-1928	46
Introduction	46
Les Relations internationales : une première tentative d'autonomisation	48
Cadre académique	48
Cadre non académique	49
Droit international	51

Science économique.....	55
Science politique.....	57
Sociologie	60
Conclusion : une autonomisation unilatérale.....	62
L'influence de la CPHÉI et l'internationalisation des RI, 1928-1954.....	64
Introduction.....	64
Naissance de la CPHÉI.....	66
Processus d'exclusion : Conditions d'adhésion à la CPHÉI.....	70
Nationalisation de la recherche.....	71
Conditions d'adhésion	72
Processus d'inclusion : l'extension géographique de la CPHÉI.....	76
La guerre et l'après-guerre dans l'émergence disciplinaire des Relations internationales	79
Conclusion : Le rôle des « délimitateurs » dans l'étude des relations internationales.....	83
Le premier grand débat	85
Introduction.....	85
L'enseignement des relations internationales	87
Conférence de Londres, 3-7 juin 1935.....	90
Conférence de Madrid, 27-30 mai 1936	94
Conférence de Paris, 28 juin-3 juillet 1937	96
Conférence de Prague, 23-27 mai 1938.....	96
L'après-guerre et la clôture du débat	98
Conclusion	101
Conclusion	103
Annexes	111
Bibliographie	119

Liste des sigles et abréviations

AIS	Association internationale de sociologie
AISP	Association internationale de science politique
CICI	Commission internationale de coopération intellectuelle
CPHÉI	Conférence permanente des Hautes études internationales
IICI	Institut international de coopération intellectuelle
OCI	Organisation de coopération intellectuelle
PGM	Première Guerre mondiale
RI	Relations internationales
SDN	Société des Nations
SGM	Seconde Guerre mondiale
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Les frontières de l'international :

Autonomisation disciplinaire du savoir sur l'international, 1900-1954

Résumé

Français

L'histoire des Relations internationales, depuis au moins les travaux de Brian Schmidt, étudie l'évolution de cette entreprise intellectuelle en vase clos : ses dynamiques internes et ses enjeux conceptuels sont analysés sous l'angle de la disciplinarité. Il y aurait à travers l'histoire quelque chose comme une discipline des Relations internationales. Ce postulat qui affirme *a priori* l'existence d'une discipline nous ramène inmanquablement à la relation qu'elle entretient avec la science politique, et notamment dans sa forme américaine. Le premier chapitre sur la revue de littérature montre l'état des recherches à ce sujet. Or, comment expliquer qu'il ait existé une institution internationale dédiée à l'étude des relations internationales, la CPHÉI, avant son équivalent pour la science politique, l'AISP ? Ce fait historique s'explique sous l'angle de l'autonomisation disciplinaire, c'est-à-dire le processus par lequel les Relations internationales acquièrent graduellement un espace à l'intérieur des sciences sociales. Le deuxième chapitre construit le cadre méthodologique autour de ce concept important. En examinant dans une perspective comparée l'évolution des tendances nationales au sein de quatre pays, l'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, le troisième chapitre montre comment le sujet « international » en vient à se développer dans la continuité des disciplines existantes, notamment le droit international, l'économie, la science politique et la sociologie. Si l'état des rapports de force entre ces disciplines varie d'un pays à l'autre jusqu'en 1928, la création de la CPHÉI vise à donner une cohérence disciplinaire au sein des différents pays. Le quatrième chapitre cherche à montrer l'influence de la CPHÉI dans la délimitation des frontières du champ. Cette question est spécifiée au dernier chapitre, consacré aux débats sur *l'enseignement des relations internationales*, dont l'objectif était de déterminer ce que sont, par définition, les relations internationales. Si la lecture politiste des faits internationaux l'emporte, la CPHÉI, elle, cesse par le fait même d'en constituer le poumon intellectuel, comme si sa fonction avait été remplie, celle de fournir une cohérence disciplinaire. Cette idée, celle voulant que l'internationalisation des Relations internationales constitue la base de son autonomisation disciplinaire, marque l'élément central qui lie la période 1900-1954, cruciale pour comprendre comment la discipline en vient à prendre une certaine forme.

Mots clés

Autonomisation disciplinaire ; Internationalisation ; Relations internationales ; Historiographie ; Sociologie des sciences ; Conférence permanente des Hautes études internationales.

Anglais

International Relations' history, at least since Brian Schmidt's work, studies the evolution of this intellectual enterprise as a discipline of its own: its internal dynamics and its theoretical problems are analysed under the disciplinary lens. There would be, throughout its history, something like a discipline of International Relations. This analysis, which affirms this existence *a priori*, takes us back to its relationship with political science, and specifically in its American shape. The first chapter on the literature review shows the *state-of-the-art* research concerning those issues. But then, how can we explain the birth of an international institution devoted to the study of international relations, the ISC, before the creation of its equivalent for political science, the IPSA? This historical fact is explained by the concept of disciplinary

autonomy, which is the process by which International Relations acquire its place slowly inside the social sciences. The second chapter builds the methodological framework around this notion. By examining in a comparative perspective the national field in four different countries, Germany, the United States, France and the United Kingdom, the third chapter explores how the subject “international” develops itself inside the already existing disciplines, namely International Law, Economics, Political Science and Sociology. If the relationship between these disciplines varies from one country to the other until 1928, the foundation of the ISC aims at forging a common disciplinary identity around the world. The fourth chapter shows the ISC’s influence regarding the discipline’s boundary work. This question is equally treated in the last chapter, where the meetings on *The teaching of international relations* are studied as a way to understand how the subject acquired a certain meaning. When the political reading of international facts gained prominence, the ISC lost at the same its purpose as the intellectual powerhouse, as if its function had been achieved, that of giving the discipline an internal coherence. This idea, that the internationalisation of International Relations is the basis for its disciplinary autonomy, is the central thesis that links the period 1900–1954 and which is crucial in order to understand the way the discipline took a certain form.

Keywords

Disciplinary autonomy ; Internationalisation ; International Relations ; Historiography ; Sociology of science ; International Studies Conference.

Introduction

S'il semble aujourd'hui acquis que les Relations internationales¹ (RI) sont une sous-discipline de la science politique — pour le meilleur et pour le pire² — cette relation de parenté n'est pas aussi claire historiquement. Comment se fait-il qu'une institution internationale dédiée à l'étude des relations internationales ait été fondée avant son équivalent pour la science politique ? La Conférence permanente des Hautes études internationales (CPHÉI), qui voit le jour en 1928, précède de plus de deux décennies la création de l'Association internationale de science politique (AISP), fondée en 1949. Entre 1928 et 1949, un nouveau champ scientifique s'internationalise, celui des RI, et ces quelques années seront cruciales dans son rapprochement de la science politique.

La configuration moderne des sciences sociales sous forme de disciplines est le résultat d'un processus social dont l'évolution modifie sans cesse les frontières entre elles. Qu'en est-il lorsqu'un nouveau domaine de savoir revendique une place à l'intérieur des sciences ? Quelles sont les conditions de possibilité d'une discipline académique, et plus largement, comment se fait-il que certaines entreprises scientifiques échouent à devenir une discipline ? Le cas des RI est à cet égard éclairant. Dès le milieu du XIX^e siècle, nombreux sont les commentateurs à voir dans les phénomènes internationaux la cause des instabilités nationales. L'international constitue alors un nouveau sujet de recherche susceptible de faire l'objet d'enquêtes scientifiques. Au tournant du XX^e siècle, la forme que prend cette recherche varie d'un pays à l'autre et d'une discipline à l'autre. La période 1900-1954 semble toutefois marquée par une volonté claire d'inscrire ce sujet à l'intérieur des sciences sociales sous forme de discipline. Cette quête vers une autonomisation disciplinaire constitue le sujet de la présente thèse.

¹ L'abréviation RI réfère ci-après au champ académique qui étudie les relations internationales.

² Justin Rosenberg, « International relations in the prison of political science », *International Relations*, vol. 30, n° 2, 2016, p. 2.

Science sociale et discipline

En s'intéressant à la genèse des RI, et en les replaçant dans l'univers plus large des sciences sociales, il convient de faire ressortir l'univers disciplinaire dans lequel les premiers acteurs cherchent à inscrire l'objet d'étude « international ». Une attention particulière sera donc portée tout au long de l'étude vers ces « disciplines » des sciences sociales. Qu'est-ce qu'une discipline, d'où vient-elle, et quel est son rapport avec la science sociale ? Plus largement, faut-il les prendre au pied de la lettre ?

Dans le langage courant, une discipline réfère à une forme organisée de savoir. Comme le souligne Jean-Louis Fabiani : « parler de discipline, c'est désigner l'activité scientifique comme une forme particulière de la division du travail dans le monde social »³. À la question : « dans quel domaine te spécialises-tu ? », le chercheur répondra en marquant une adhésion à un objet de connaissance, ses pratiques et ses enjeux ; mathématiques, philosophie ou encore littérature sont quelques-unes de ces disciplines qu'on ne conteste plus. Toutefois, « il n'est pas de discipline au singulier : la discipline n'existe que dans une configuration du savoir qui pose toujours la question de l'articulation entre ces découpages »⁴. À l'idée selon laquelle l'ensemble des sciences sociales ne serait que l'addition des différentes disciplines, il convient de demeurer prudent : les disciplines ne sont pas des blocs complémentaires qui, lorsqu'on les étudie séparément, constitueraient la fraction d'un savoir encyclopédique sur le réel. L'histoire effective des disciplines est marquée de luttes pour la reconnaissance d'un champ de savoir, et dans le contexte des sciences sociales, pour ce que l'on pourrait appeler « le monopole du social légitime »⁵. C'est dans ce contexte que Heilbron dira à propos de leur évolution que « les disciplines sont au monde académique ce que les États-nations sont au politique » (je traduis)⁶.

³ Jean-Louis Fabiani, « À quoi sert la notion de discipline », dans *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, sous la dir. de Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2006, para. 2.

⁴ *Ibid*, para. 21.

⁵ *Ibid*, para. 18.

⁶ Traduit de l'anglais : « Disciplines are in the academic world what nation-states are in the political realm », cité dans Johan Heilbron, « A Regime of Disciplines : Toward a Historical Sociology of Disciplinary Knowledge », dans *The*

Les disciplines, historiquement, sont liées au développement de l'université plutôt qu'à celui de la science. C'est un mode institutionnel de production et d'organisation du savoir. On peut remonter au Moyen-Âge pour voir s'organiser l'enseignement autour de trois types de facultés : celles de théologie, de droit, et de médecine, auxquelles s'ajoute la philosophie en tant que *studium generale*⁷. Du latin *disciplina*, le terme renvoyait alors à un processus de transmission du savoir du maître vers l'élève, par opposition au terme *doctrina* — doctrine — qui référerait à l'apprentissage du point de vue du maître⁸. La définition d'Étienne Chauvin tirée du lexique philosophique de 1692 montre que la discipline était entendue comme : « une conception acceptée d'un maître, d'une manière où le disciple suit l'exemple du maître par son enseignement »⁹ (je traduis). La discipline, dans l'histoire occidentale, serait donc une pratique qui rend compte de la production et de la transmission du savoir, celle qui donne à la connaissance une continuité et une intelligibilité¹⁰. La forme moderne des disciplines universitaires qui émergent entre 1750 et 1850 intègre la recherche à l'enseignement, et entraîne par ce processus la convergence des sciences et de l'université.

La dénomination des termes « science sociale » désignait à l'époque de la Révolution française la « science du gouvernement », dont la fonction était de produire un certain savoir accompagnant le processus de construction et de consolidation de l'État, dès la fin du haut Moyen-Âge, et ce jusqu'au XIX^e siècle¹¹. Dans leur relation avec le politique, les sciences sociales prennent donc une forme différenciée en fonction du cadre politico-administratif du pays concerné : « arithmétique politique » en Angleterre,

dialogical turn : new roles for sociology in the postdisciplinary age : essays in honor of Donald N. Levine, sous la dir. Charles Camic et Hans Joas, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2004, p. 25. [Regime of Disciplines].

⁷ Christian Fleck, Matthias Duller, et Victor Karády (dir.), « Introduction », dans *Shaping Human Science Disciplines Institutional Developments in Europe and Beyond*, Cham, Springer International Publishing, 2019, p. 10.

⁸ Johan Heilbron, « Regime of Disciplines », *op. cit.*, p. 26.

⁹ Traduit de l'anglais : « is a conception accepted from a master, such that disciples follow the master's example through his teaching », Étienne Chauvin, *Lexique philosophique*, 1692, cité dans Donald R. Kelley, *History and the Disciplines : The Reclassification of knowledge in Early Modern Europe*, Rochester, Rochester University Press, 1997, p. 16.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1.

¹¹ Johan Heilbron, « Repenser la question des traditions nationales », dans *L'espace intellectuel en Europe*, sous la dir. de Gisèle Sapiro, Paris, La Découverte, 2009, p. 306.

Staatswissenschaften dans les États germaniques, ou encore « sciences morales et politiques » en France¹². Ce serait donc à partir d'une certaine compréhension de son rôle que l'État procéderait à l'institutionnalisation des sciences sociales dans leur forme académique, c'est-à-dire lorsque s'établit la jonction entre la recherche et l'enseignement universitaire.

Aujourd'hui, Heilbron suggère de concevoir une discipline comme la convergence de ces phénomènes en une « unité d'enseignement, de recherche et d'organisation professionnelle »¹³. Chaque discipline est marquée par le rapprochement de ces pôles en développant des activités pédagogiques, des pratiques de recherche, et une forme plus ou moins stable de professionnalisation, dont le développement est un processus à long terme. Une discipline désigne ainsi un domaine de connaissance et de savoir impliquant un certain degré de spécialisation avec des formes définies de contrôle sur la production et la diffusion de ce savoir¹⁴. L'institutionnalisation d'une discipline, c'est-à-dire le développement au sein d'un système académique de facultés, de départements, de diplômes, de curriculums ou de chaires, constitue l'achèvement d'une lutte au sein du champ académique. Il y a plusieurs étapes dans le processus d'émergence d'une discipline : formulation d'une problématique intellectuelle, d'objectifs et de perspectives, formation d'institutions académiques stables qui permettent les fonctions principales d'enseignement, de recherche et d'organisation professionnelle des spécialistes ainsi que leur reproduction¹⁵.

L'international : émergence d'une problématique intellectuelle

Trois questions intéressent particulièrement les chercheurs et chercheuses qui étudient les disciplines des sciences sociales : d'abord, sous quelles conditions émerge une discipline scientifique ? Ensuite, comment

¹² *Ibid.*, p. 306.

¹³ Johan Heilbron, « Regime of Disciplines », *op. cit.*, p. 30.

¹⁴ *Ibid.*, p. 26.

¹⁵ Christian Fleck, Matthias Duller, et Victor Karády, « Introduction », *op. cit.*, p. 18.

se produit la collaboration entre les scientifiques par-delà les frontières établies ? Finalement, comment se déterminent les frontières d'une discipline, ses contractions et ses élargissements successifs¹⁶ ?

Cette thèse n'a pas comme ambition de répondre à la question : « les RI sont-elles une discipline ? », la littérature à ce sujet étant vaste, et les conclusions, mitigées¹⁷. Il ne s'agit donc pas de produire une monographie légitimatrice, un discours autorisateur sur les RI comme discipline, mais plutôt d'observer « l'univers dans lequel les chercheur(e)s eux (et elles)-mêmes sont pris(e)s »¹⁸. Elle peut être une discipline aujourd'hui, ne pas l'avoir été hier, et cesser de l'être demain. L'intérêt de la recherche est de rendre compte des arguments sur lesquels repose cette revendication disciplinaire. Formulée autrement, la question est d'identifier quel champ du monde social est revendiqué à un moment donné comme pouvant être étudié sous la dénomination de « Relations internationales ».

C'est donc plutôt le dernier des trois questionnements identifiés plus haut qui donnera à la thèse un fil directeur, celui portant directement sur l'« autonomisation disciplinaire ». Pour Rosenberg, chaque discipline des sciences sociales marque sa légitimité en définissant son champ d'expertise à l'intérieur d'un domaine du monde social et en distinguant celui-ci des autres disciplines, entraînant par le fait même une division du travail académique¹⁹. L'autonomisation disciplinaire revient à observer l'évolution effective des rapports de force à l'intérieur d'un champ scientifique, dans le cas présent celui des sciences sociales, les déplacements successifs des frontières d'une discipline et sa capacité à faire converger la recherche, l'enseignement et l'organisation professionnelle à l'intérieur d'unités académiques.

¹⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁷ Voir notamment Jackson, Patrick Thaddeus. « 'Does It Matter if It's a Discipline?' Bawled the Child », dans *The SAGE Handbook of the History, Philosophy and Sociology of International Relations*, sous la dir. d'Andreas Gofas, Inanna Hamati-Ataya et Nicholas Onuf. Thousand Oaks, SAGE Publications, 2018, p. 326–338. *Contra* Félix Grenier, Helen Louise Turton, et Philippe Beaulieu-Brossard, « The struggle over the identity of IR: What is at stake in the disciplinary debate within and beyond academia? », *International relations*, vol. 29, n° 2, 2015, p. 242-244.

¹⁸ Johan Heilbron et Yves Gingras, « La résilience des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 210, n° 5, 2015, p. 9.

¹⁹ Justin Rosenberg, *op. cit.*, p. 6. Peut-être Rosenberg accorde-t-il trop d'importance à reconnaître ces champs d'expertise comme existant *a priori*. Ici, l'idée n'est donc pas d'avancer que l'« international » disposerait naturellement d'un espace légitime dans le champ académique, mais que celui-ci est le fait de luttes symboliques.

Pour l'instant, considérons que les RI telles qu'elles se développent au début du XX^e siècle cherchent à lutter pour leur reconnaissance disciplinaire, et que l'internationalisation joue à cet égard un rôle central. En effet, dans l'histoire des RI, l'internationalisation prend une importance décisive, car elle constitue une stratégie parmi d'autres pour assurer la légitimité symbolique du chercheur dans son espace national.

Les Relations internationales et l'autonomisation disciplinaire

Du premier cours de relations internationales enseigné à l'université du Wisconsin durant l'année scolaire 1899-1900 jusqu'à la dissolution de la *Conférence permanente des hautes études internationales* (CPHÉI) en 1954, la première moitié du XX^e siècle constitue une période cruciale où les RI en viennent à acquérir la forme disciplinaire qu'on leur connaît aujourd'hui.

La période menant à la « domination américaine »²⁰ des RI est à bien des égards la plus commentée et la plus méconnue ; la plus commentée, car une génération de chercheurs s'est attelée à récuser les mythes fondateurs de la discipline, et la plus méconnue, car la périodisation classique qui distingue les années de l'entre-deux-guerres (1919-1939) des années de l'après-guerre (1945-1989) occulte plutôt qu'elle n'éclaire la naissance académique des RI.

Afin de ne pas reproduire cette coupure méthodologique²¹, la recherche prend comme repère temporel l'année 1900, date du premier enseignement universitaire consacré exclusivement aux relations

²⁰ Voir d'abord Stanley Hoffmann, « An American Social Science : International Relations », *Daedalus*, vol. 106, n° 3, 1977, p. 43. Cette idée était mise de l'avant par l'historien Alfred Grosser, « L'Étude des Relations Internationales, Spécialité Américaine ? », *Revue française de science politique*, vol. 6, n° 3, 1956, p. 634-651. Depuis, le sujet est amplement commenté. Voir notamment Miles Kahler, « International Relations : Still an American Social Science ? », sous la dir. de Miles Kahler et Linda Miller, *Ideas and Ideals : Essays On Politics In Honor Of Stanley Hoffmann*, New York, Routledge, 1994 ; Robert Crawford et Daryl Jarvis (dir.), *International relations – still an American social science? : toward diversity in international thought*, Albany, State University of New York Press, 2001 ; Jörg Friedrichs (dir.), « International Relations : Still an American Social Science ? », dans *European Approaches to International Relations Theory*, Londres, Routledge, 2004 ; Steve Smith, « The United States and the Discipline of International Relations: Hegemonic Country, Hegemonic Discipline », *International Studies Review*, vol. 4, n° 2, 2004, p. 67–85. L'ouvrage le plus à jour et le plus nuancé est sans contredit celui de Helen Turton, *International Relations and American Dominance*, Londres, Routledge, 2015.

²¹ Il est question d'une « coupure méthodologique » dans la mesure où la périodisation facilite l'étude de périodes historiques distinctes en proie à des dynamiques particulières. Dans le cas des RI, la distinction entre les deux périodes fait le choix d'outrepasser les années de la Seconde Guerre mondiale, et part du postulat implicite qu'elle

internationales, jusqu'à 1954, date qui marque la disparition de la CPHÉI, première organisation internationale vouée à l'étude scientifique des RI.

Ces deux repères historiques peuvent sembler arbitraires, mais ils constituent deux pôles d'une même enquête, celle de l'autonomisation disciplinaire des RI. Comment se construit cette autonomie disciplinaire, où, et à quel moment ? Autrement dit, d'où vient l'étude des relations internationales et quelle est sa place dans la constellation des sciences sociales au cours de la période 1900-1954 ?

Selon Lucian Ashworth, il y aurait trois âges dans la disciplinarité des RI : jusqu'aux années 1940, elles seraient un espace de collaboration transdisciplinaire, c'est-à-dire axée autour d'une problématique cohérente, celle de l'international, et elles se seraient ensuite transformées en une sous-discipline de la science politique au début des années 1950, avant de réengager un dialogue avec les autres disciplines à partir des années 1980²². Dans cette perspective, les RI seraient nées « à l'extérieur » de la science politique, avant d'en être faites prisonnières, selon la formule de Justin Rosenberg²³. Que recouvre cette hypothèse, sinon une simplification des processus sociaux propres aux sciences sociales ?

Si cette hypothèse n'est pas fautive à proprement parler, elle occulte les dynamiques qui ont régi l'émergence du champ des RI. La présente thèse cherche plutôt à explorer ce qui rend possible l'acceptation des RI comme sous-discipline de la science politique. L'hypothèse de travail est que les disciplines déjà reconnues dans les différents espaces nationaux revendiquent chacune à leur manière l'objet « international », et que les RI ne disposent pas d'un capital assez vaste pour acquérir une place légitime et à part entière dans l'univers disciplinaire des sciences sociales durant cette période.

marque une coupure. Comme nous le verrons plus loin, les RI se développent un peu partout à travers le monde, et la SGM est un phénomène central à prendre en compte dans l'autonomisation du champ.

²² Lucian M. Ashworth, « Interdisciplinarity and International Relations », *European political science*, vol. 8, n° 1 2009, p. 18.

²³ Justin Rosenberg, *op. cit.*, p. 2.

Sujet divisé

Si Albert et Buzan ne manquent pas de pointer dans la direction de la CPHÉI comme preuve d'une histoire de l'autonomisation des RI²⁴, aucune recherche n'a entrepris d'étudier l'émergence des RI dans une optique de lutte disciplinaire. Le premier chapitre sera consacré à la revue de littérature : elle consistera dans un premier temps à rendre compte des recherches historiques sur la discipline des RI, afin de montrer les limites de l'approche historiographique dominante, laquelle postule l'existence *a priori* de la discipline. Une seconde partie vise à présenter les travaux sur la CPHÉI afin de souligner les conclusions (assez pessimistes) des recherches accordées à cette organisation. La littérature sur la CPHÉI n'occupe effectivement pas une place centrale dans l'histoire des RI, David Long ayant retenu l'épithète d'« anachronique » pour la définir²⁵. On retrouve bien quelques références passim à cette institution ci et là dans la littérature²⁶, mais rarement a-t-on fait état des travaux féconds qu'elle a engendrés pour étudier l'histoire des RI. Or, La CPHÉI, fondée en 1928 et dont l'activité perdurera jusqu'en 1954, constitue la première instance d'un congrès international dédié à l'étude scientifique des relations internationales²⁷. L'ambition de l'organisation visait alors à structurer l'institutionnalisation des RI par l'entremise de la coopération universitaire internationale. Tout au long de son existence, la CPHÉI cherchera à faciliter le développement des RI, participant du fait même à son autonomisation. La présente recherche, en s'intéressant à l'histoire des RI dans sa dimension internationale, permet de rendre visible le rôle de la CPHÉI dans la délimitation des frontières du champ.

²⁴ Mathias Albert et Barry Buzan, « On the subject matter of International Relations », *Review of international studies*, vol. 43, n° 5, 2017, p. 898–917.

²⁵ Sur ce sujet, voir David Long, « Who killed the International Studies Conference? ». *Review of international studies*, vol. 32, n° 4, 2006, p. 603–622.

²⁶ Duncan Bell, « Writing the World: Disciplinary History and Beyond », *International affairs*, vol. 85, n° 1, 2009, p. 11 ; Amitav Acharya et Barry Buzan, *The making of global international relations : origins and evolution of IR at its centenary*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 85–86 ; A.J.R. Groom, André Barrinha et William C. Olson, *International Relations Then and Now, Origins and Trends in Interpretation*, 2^e édition, New York, Routledge, 2019, p. 41–42.

²⁷ Certains auteurs attribuent plutôt ce statut à l'*Institute of Pacific Relations*, fondé en 1927. Voir notamment Jo-Anne Pemberton, *The Story of International Relations, Part one : Cold-Blooded Idealists*, Cham, Springer International Publishing, 2020, p. 316 et suivantes. D'autres auteurs parlent plutôt d'un *think tank* régional, thèse que je partage dans le cadre de cette thèse.

Le deuxième chapitre construit le cadre méthodologique à partir duquel procédera l'analyse, tout en précisant le choix des sources archivistiques sur lesquelles reposera la recherche. À partir des méthodes tirées de la sociologie des sciences, et plus spécifiquement celle de Johan Heilbron sur la sociologie des disciplines et celle de Thomas Gyerin sur le concept de *boundary-work*, trois échelles d'analyse seront retenues : une approche macro-sociologique afin de comparer la place des RI dans cinq pays entre 1900 et 1928, une approche mésosociologique pour appréhender le rôle de la CPHÉI entre 1928 et 1954, puis une approche microsociologique visant à rendre compte du rôle des acteurs dans la définition du noyau ontologique des RI entre 1935 et 1950. Ce parti pris méthodologique permet de jeter un regard nouveau sur cette période de l'histoire des RI et la considérer comme un moment crucial dans la forme disciplinaire qu'elle acquiert après la Seconde Guerre mondiale (SGM). Les archives de la CPHÉI, dont la collection est entreposée au siège de l'UNESCO, contiennent des documents précieux pour apprécier sous un jour nouveau l'autonomisation disciplinaire des RI. Le choix des sources et leur délimitation sont précisés à la fin dudit chapitre.

Pour étudier ce processus, deux périodes sont distinguées. Une première va de 1900 à 1928, puis une seconde de 1928 à 1954. Durant cette première période (1900-1928), objet du chapitre troisième, la relation qu'entretiennent les RI avec les différentes disciplines académiques permettra de situer son autonomie relative dans les différents contextes nationaux. Disputée entre le droit international, la science politique, la sociologie et dans une moindre mesure l'histoire et la science économique, l'étude des phénomènes internationaux n'est pas encore l'étude des relations entre États, et elle jouit d'un statut différencié selon qu'il est question de l'Allemagne, des États-Unis, de la France ou de la Grande-Bretagne. Ce portrait macrosociologique permet de rendre compte de la diversité d'institutions consacrées à ce domaine de recherche à l'intérieur des pays et entre eux, afin de dresser une typologie des formes d'organisations se disputant le sujet des relations internationales.

La seconde période (1928-1954) permet d'interroger plus spécifiquement le rôle de la CPHÉI dans ce processus : quel est son effet sur l'autonomisation disciplinaire du champ, et comment en vient-elle à

délimiter l'objet des RI ? Le quatrième chapitre s'intéresse en ce sens aux stratégies d'inclusion et d'exclusion dans la délimitation des frontières du champ : stratégie d'exclusion dans la mesure où l'on observe durant cette période l'affirmation de la légitimité d'un certain type d'institution pouvant prétendre à l'étude des RI ; et stratégie d'inclusion dans la mesure où la CPHÉI cherche à diffuser ce modèle à l'intérieur du plus grand nombre de pays. Ce processus est crucial pour observer le rapprochement des RI avec la science politique.

Le dernier chapitre, quant à lui, se consacre à ce qu'il convient d'appeler « le premier grand débat ». Comme il le sera démontré plus loin, le paradoxe de l'*international* comme objet d'étude, c'est qu'il ne fait pas l'objet d'un consensus international quant à l'étendue de ce que recouvre le concept. Si la conception américaine s'impose après 1950, dominée par une lecture politiste du fait international — c'est-à-dire comme environnement en proie à des luttes de pouvoir²⁸ — les archives de la CPHÉI, et principalement les rencontres dédiées à *l'enseignement des relations internationales*, montrent qu'une diversité de conception de l'international comme fait social était à l'œuvre. En s'intéressant aux débats à l'intérieur de la CPHÉI comme espace discursif, la présente recherche vise à faire ressortir ces conceptions telles qu'elles sont défendues par les différentes délégations au sein de la CPHÉI, et offrir une piste d'explication quant à l'influence prépondérante qu'acquiert la conception américaine après 1950.

Comme le remarquent Albert et Buzan, la question de la délimitation traverse l'histoire des RI en tant qu'entreprise intellectuelle²⁹. En effet, ils affirment que : « The interwar years saw not only important moves of institutionalisation, but also intensive debates on the 'nature and subject-matter of international relations considered as an academic discipline'. These debates invariably concentrated on delimiting International Relations from other established disciplines »³⁰. Cette première phase de délimitation culmine

²⁸ Lucian M. Ashworth, *A history of international thought : from the origins of the modern state to academic international relations*, Abingdon, Routledge, 2014, p. 253.

²⁹ Mathias Albert et Barry Buzan, « On the subject matter of International Relations », *Review of international studies*, vol. 43, n° 5, 2017, p. 905.

³⁰ *Ibid*, p. 905.

vers les années 1950, où la définition des RI comme science des relations entre États finit de lier les RI à la science politique.

La thèse centrale, qui sert de fil directeur entre ces trois incursions dans la genèse des RI, vise à contester le récit des RI comme entreprise pluridisciplinaire, et ce en insistant sur les luttes disciplinaires pour leur reconnaissance. En ce sens, l'internationalisation constitue une stratégie consciente des acteurs pour favoriser cette autonomisation disciplinaire. Le rôle de la CPHÉI et de ses entrepreneurs académiques est donc central dans ce nouveau champ internationalisé puisqu'elle favorise la diffusion d'une certaine conception des RI, celle de l'étude des relations entre États. En observant le développement des RI sous l'angle de l'autonomisation disciplinaire, force est de constater que l'internationalisation du champ est la condition de possibilité de son ancrage comme science politique.

Chapitre 1

Relations internationales et sciences sociales

Les recherches qui prennent comme objet d'étude les Relations internationales (RI) ont le vent dans les voiles : pour s'en convaincre, il suffit de regarder du côté de l'historiographie ou de la sociologie des RI. Le passage du temps et les anniversaires successifs, notamment celui de son « centenaire », ont laissé place à un vaste corpus à l'intérieur duquel se déploient de nouveaux arguments riches et complexes sur sa genèse et les conditions de son développement¹. La première section propose une synthèse des principales recherches sur les développements institutionnels et disciplinaires des RI durant la période 1900-1954. Face à certaines lacunes identifiées, notamment sur le peu d'intérêt accordé à la CPHÉI pour rendre compte des développements disciplinaires du champ, la seconde section présente succinctement les travaux sur cette organisation afin d'en souligner les conclusions et les limites.

Trois hypothèses sur l'émergence institutionnelle des Relations internationales

Trois hypothèses permettent d'appréhender la naissance des RI : la première, dans le temps long, concerne le développement d'une pensée internationaliste, et les deux dernières, dans le temps court, s'intéressent à ses origines institutionnelles.

Procédons dans l'ordre chronologique : l'histoire de la pensée internationale remonterait à aussi loin que les Écritures saintes². L'argument n'est pas très séducteur, quoiqu'il permette de révéler les vestiges d'une pensée ayant vocation à l'unification des peuples bien avant l'émergence de l'État moderne. On retrace donc, en même temps que se développe l'État-nation, un certain nombre de penseurs de

¹ Pour un panorama concernant les recherches historiques, voir Brian C. Schmidt et Nicolas Guilhot, *Historiographical investigations in International Relations*, Cham, Palgrave Macmillan, 2019.

² Théodore Ruyssen, *Les sources doctrinales de l'internationalisme*, vol. 1, Paris, Presses universitaires de France, 1954, p. 21.

l'international, du juriste Vittoria au Cardinal de Richelieu³. La première occurrence connue du terme « international » n'arrive que très tard dans l'histoire : c'est à Jeremy Bentham que l'on doit le néologisme, qui référerait à l'époque à l'accroissement des échanges entre nations⁴. Il fallait en effet pouvoir concevoir des nations sur une base territoriale pour en arriver à nommer ce « nouvel espace » d'échanges. La rapide intronisation du terme dans le langage courant témoigne à cette époque d'une réalité nouvelle dont tout est à penser.

Pour David Long et Brian Schmidt, le débat central qui va du milieu du XIX^e siècle à 1919 est celui qui oppose l'impérialisme à l'internationalisme⁵. À ces deux conceptions, Acharya et Buzan ajoutent le nationalisme et le racisme scientifique⁶. Ces quatre dimensions structuraient l'étude de l'international à travers un vaste domaine de savoir, qui incluait l'étude des idéologies politiques, le droit international et les Organisations internationales, le commerce international, mais également l'administration coloniale⁷. Pour Robert Vitalis, l'international est envisagé au regard de la race et de l'État, qui constituent les deux concepts centraux dans l'analyse de l'époque⁸. Acharya et Buzan résument cette première période dans le développement de la pensée internationale ainsi :

This first modern IR discourse [...] had fundamentally nineteenth century concerns: the superiority (or not) of white peoples and the West; how to manage relations between more and less 'civilised' peoples; the role of Geopolitics in shaping international order; the rights and wrongs of imperialism; the increasing hold of notions of popular sovereignty and self-determination; the relationship of free trade and protectionism to international conflict; the rising dangers and consequences of military technology; and the capacity of war to be mitigated by international law and intergovernmental institutions.⁹

³ Voir à ce propos Frédéric Ramel, *Philosophie des relations internationales*, Paris, Presses de Science Po, 2002.

⁴ A. J. R. Groom, André Barrinha, et William C. Olson, *International relations then and now : origins and trends in interpretation*, 2e édition, Abingdon, Routledge, 2019, p. 15.

⁵ David Long et Brian C. Schmidt (dir.), *Imperialism and Internationalism in the Discipline of International Relations*, Albany, State University of New York Press, 2005. [*Imperialism and Internationalism*]

⁶ Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 38. Voir également Duncan Bell, « Before the democratic peace: Racial utopianism, empire and the abolition of war », *European journal of international relations*, vol. 20, no 3, 2014, p. 647-670.

⁷ *Ibid.*, p. 34.

⁸ Robert Vitalis, « Birth of a Discipline », dans *Imperialism and Internationalism*, *op.cit.*, p. 161.

⁹ Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 53.

Lorsqu'il est question des origines institutionnelles des RI, une seconde hypothèse consiste à rappeler la création de la chaire Woodrow Wilson en 1919, la fondation du *think tank* Chatham House, de son journal affilié *International Affairs*, ainsi que de la mise en place du *Council on Foreign Relations* à New York en 1922¹⁰. Comme le relèvent Acharya et Buzan à propos du département de politique internationale à l'université d'Aberystwyth, celui-ci se définit en relation à la Première Guerre mondiale (PGM). Sa charte constitutive précise : « The Department was founded in 1919 as a response to the horrors of the First World War, in which millions of people around the world lost their lives. It represented a normative project with the aim of understanding the dynamics of world politics in order ultimately to transcend war »¹¹.

Cette date constitue, selon de Carvalho, Leira et Hobson, un mythe disciplinaire, dont les fonctions sont plus nuisibles au développement de la recherche en tant qu'elles entretiennent une conception « eurocentrée et raciste » de ses fondements¹². Jan Stöckmann note d'ailleurs que la date de 1919 doit être dépassée pour apprécier le contexte dans lequel émergent les RI à l'extérieur des États-Unis et du Royaume-Uni : « In the German context, the origins of the discipline can be traced back to at least the mid- 1910s, drawing on a number of liberal politicians, pacifist activists, and internationally minded intellectuals »¹³.

Effectivement, la fin de la PGM, plutôt que de marquer la naissance *ex nihilo* d'une discipline, engendre un tournant dans la pensée politique internationale dont l'ampleur est encore aujourd'hui difficile à mesurer. Duncan Bell rappelle que l'approche révisionniste des RI cherche avant tout à nuancer le constat

¹⁰ Pour un argument concernant l'importance de ce moment pour la discipline, voir David M McCourt, « The Inquiry and the Birth of International Relations, 1917–19 », *The Australian journal of politics and history*, vol. 63, n° 3, 2017, p. 394-405. À propos de l'influence de Chatham House, voir Andrea Bosco et Cornelia Navari, *Chatham House and British Foreign Policy, 1919-1945. The Royal Institute of International Affairs during the Inter-War Period*, Londres, Lothian Foundation Press, 1994.

¹¹ Cité dans *Ibid.*, p. 65

¹² Benjamin de Carvalho, Halvard Leira, et John M. Hobson, « The Big Bangs of IR: The Myths That Your Teachers Still Tell You about 1648 and 1919 », *Millennium*, vol. 39, n° 3, 2011, p. 737.

¹³ Jan Stöckmann, « Studying the International, Serving the Nation: The Origins of International Relations (IR) Scholarship in Germany, 1912-33 », *International history review*, vol. 38, n° 5, 2016, p. 1058.

selon lequel la fin de la guerre fait naître les RI, mais qu'elle transforme plutôt la manière d'appréhender l'objet *international*¹⁴.

Ainsi, face à cette remise en cause de cette hypothèse, une troisième « origine », construite en opposition à la narration dominante, fait remonter la naissance scientifique de la discipline à sa subordination à la science politique dans les départements universitaires américains. Ce serait au sein de l'*American Political Science Association* (APSA), puis de l'*International Political Science Association* (IPSA) que véritablement les relations internationales auraient acquis leur ontologie politique, c'est-à-dire comme étude de la souveraineté externe de l'État¹⁵.

Le foisonnement de la recherche aux États-Unis y est d'autant plus important. En 1919, l'université Georgetown crée la *Edmund A. Walsh School of Foreign Service*, et en 1931, sous l'impulsion de Quincy Wright, l'université de Chicago crée ce qui demeure aux États-Unis la plus vieille école d'affaires internationales. Deux ans plus tard, Princeton crée sa propre École d'affaires publiques et internationales. À Yale, en 1935, Nicholas Spykman et Frederick Dunn dirigent le tout nouvel Institut d'études internationales. Finalement, à Washington D.C., en 1943, a lieu la création de la *School of Advanced International Studies*¹⁶. C'est durant cette période importante que les RI se rapprocheront de la science politique par l'entremise du concept de pouvoir, et comme le souligne Baldwin : « Thus, by 1947 there was a widespread consensus among IR scholars [in the United States] that power and international politics should be central to the field »¹⁷.

En raison du contexte intellectuel fécond et des initiatives que l'on observe à travers différentes universités des États-Unis, la date de 1919 semble effectivement relever du mythe fondateur en ce qui

¹⁴ Duncan Bell, « Writing the World: Disciplinary History and Beyond », *International affairs*, vo. 85, n° 1, 2009, p. 17. [*Writing the World*]

¹⁵ Brian C. Schmidt, *op. cit.*, p. 1.

¹⁶ Pour un compte rendu bref de l'histoire intellectuelle et institutionnelle des RI aux États-Unis, voir le chapitre 4 dans David A. Baldwin, *Power and International Relations: A Conceptual Approach*, Princeton, Princeton University Press, 2016, p. 91-102.

¹⁷ *Ibid*, p. 96.

concerne la naissance de la discipline¹⁸. Brian Schmidt conteste avec vigueur une telle interprétation : « Contrary to conventional orthodoxy, the field of international relations does not owe its origin or birth to the outbreak of World War I. The notion that the field did not come into existence until after the war is one of the dominant myths that informs most conventional accounts of the history of the field »¹⁹.

Chacune de ces hypothèses historiques permet d'appréhender l'évolution progressive des RI comme discipline académique distincte. Ces travaux réflexifs produisent du même coup un effet contradictoire, celui d'isoler les RI du contexte plus large à l'intérieur duquel elles évoluent, c'est-à-dire des sciences sociales. En effet, les études sur l'émergence académique des RI manquent de considérer les relations universitaires internationales, et plus largement le rôle de l'internationalisation du champ afin d'observer l'évolution des RI par-delà son histoire anglo-saxonne.

La disciplinarité dans l'histoire des Relations internationales

Lucian Ashworth a été l'un des premiers à suggérer une périodisation de la disciplinarité des RI. Selon ce dernier, il y aurait trois âges dans la discipline des RI : jusqu'aux années 1940, les RI seraient un espace de collaboration transdisciplinaire, qui se serait transformé en une sous-discipline au début des années 1950 avant de réengager un dialogue avec les autres disciplines après 1980. Dans cette perspective, les RI seraient nées « à l'extérieur » de la science politique, avant d'en être faites prisonnières, selon la formule de Justin Rosenberg.

Ce premier âge serait le fait de penseurs classicistes anglais, Alfred Zimmern en tête, réunis autour du département de politique internationale de l'université d'Aberystwyth. Durant ses « vingt-cinq premières

¹⁸ Sur la question du mythe de 1919, voir Benjamin de Carvalho, Halvard Leira, et John M. Hobson, *op. cit.*, p. 735-758.

¹⁹ Brian C. Schmidt, *op. cit.*, p. 149. On retrouve tout de même encore aujourd'hui dans la littérature, et notamment dans les manuels d'introduction à la théorie des RI, une narration progressiviste prenant naissance en 1919. Voir par exemple le chapitre consacré à l'histoire des RI dans Dario Battistella, Jérémie Cornut, et Élie Baranets, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2019.

années d'existence en tant que discipline, la transdisciplinarité était au cœur du sujet », c'est-à-dire axée autour d'une problématique cohérente, celle de l'international²⁰.

La transition entre les deux premières phases, Ashworth l'explique par le développement américain du champ et par la capacité des États-Unis à imposer un modèle académique clair²¹. Or, très peu d'explications ont permis jusqu'à présent d'appréhender ce déplacement d'un univers transdisciplinaire à celui disciplinaire, si ce n'est par l'idée de domination américaine. Le cadre méthodologique vise précisément à remédier à cette lacune, et ce en s'intéressant à l'autonomisation disciplinaire. Ce que permet d'étudier la sociologie disciplinaire, ce sont justement les déplacements successifs des frontières d'un champ — entendu comme une lutte entre les disciplines existantes — afin d'explorer comment se construisent les RI à l'intérieur des sciences sociales.

Ainsi, en s'intéressant à l'autonomisation disciplinaire des RI, on questionne les possibilités d'existence de cette « science de l'international », ni totalement pluridisciplinaire, ni totalement monodisciplinaire durant l'entre-deux-guerres, mais bien plutôt en proie à des luttes pour la définition de son objet d'étude²². À bien des égards, les RI se développent par l'entremise d'un réseau international, puisqu'il en est leur condition d'existence. S'intéresser à la place qu'occupent les RI à l'intérieur des sciences sociales entre 1900 et 1954 nécessite d'insérer la recherche dans le domaine plus large de l'internationalisation des sciences sociales. Il faut dire qu'ironiquement, les chercheurs en relations internationales se sont abstenus pendant très longtemps de faire l'histoire des relations internationales des RI, acceptant implicitement la neutralité des processus internationaux dans le développement du champ²³. Analyse socio-historique, la présente recherche permet de dépasser l'histoire traditionnelle du passage de la discipline « préscientifique » de l'entre-deux-guerres vers celle « scientificisée » à partir de 1945, et propose plutôt de

²⁰ Lucian M. Ashworth, *op. cit.*, p. 18.

²¹ *Ibid.*, p.

²² Lucian M Ashworth, « Interdisciplinarity and IR », *op. cit.*, p. 16-25.

²³ Sur cette question de la circulation international des idées et des personnes, voir Felix Rösch (dir.), *Émigré scholars and the genesis of international relations : a European discipline in America?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

s'intéresser à la période féconde de la *trans-guerre*²⁴, c'est-à-dire la période qui court des années 1920 aux années 1950, dont la CPHÉI est un élément central.

La Conférence permanente des Hautes études internationales (1928-1954)

L'ouvrage d'Acharya et Buzan *The Making of Global International Relations* part d'un postulat clair : l'histoire des RI a longtemps occulté le développement d'une pensée internationale et de ses développements institutionnels autre que celle des grandes puissances, notamment le Royaume-Uni et les États-Unis²⁵. L'ambition de leurs travaux, plus largement, est donc de rendre compte de la manière de penser l'international en dehors des canons occidentaux. C'est d'ailleurs un pan de la littérature dont le foisonnement révèle un tournant à l'intérieur des RI²⁶.

Lorsqu'ils évoquent la CPHÉI, Acharya et Buzan reconnaissent son rôle central dans l'histoire des RI. Pour eux, « *The ISC was the forerunner of the institutionalization of academic IR that took off during the 1950s* »²⁷. Toutefois, ils insistent davantage sur l'influence des fondations philanthropiques américaines que sur le rôle joué par la CPHÉI dans le développement des RI. Pourtant, comme ils le remarquent justement : « *The ISC devoted much of its time to trying to define the scope and content of the new discipline* »²⁸.

La CPHÉI offre un double intérêt : au niveau historique, elle offre des ressources archivistiques fondamentales pour étudier le développement institutionnel des RI sur une base nationale. Au niveau sociologique, elle rend compte d'une dynamique d'internationalisation des RI, dont le rôle est central pour

²⁴ On retrouve une référence à la période *trans-guerre* chez Or Rosenboim, *The Emergence of Globalism : Visions of World Order in Britain and the United States, 1939–1950*, Princeton : Princeton University Press, 2017, p. 13.

²⁵ Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 1-7.

²⁶ Ersel Aydinli et Gonca Biltekin, *Widening the world of international relations : homegrown theorizing*, Boca Raton, Routledge, 2018 ; Pinar Bilgin, « Thinking past “Western” IR? », *Third World quarterly*, vol. 29, n° 1, 2008, p. 5–23 ; Arlene B. Tickner et David L. Blaney, *Claiming the International*, Oxon, Routledge, 2013 ; Arlene B. Tickner et Ole Wæver, *International relations scholarship around the world*, Londres, Routledge, 2009.

²⁷ Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 86.

²⁸ *Ibid*, p. 86.

appréhender l'autonomisation disciplinaire²⁹. La première section vise à présenter le développement institutionnel de la CPHÉI, pour ensuite rendre compte de la place de cette organisation dans l'historiographie des RI.

Développement institutionnel

La CPHÉI naît dans un contexte particulier : il s'agit d'une entreprise qui relève directement de l'Organisation de coopération intellectuelle (OCI), et donc de la SDN. Pour appréhender la naissance de la CPHÉI, il convient de revenir dans un premier temps sur sa filiation avec l'organe administratif de l'OCI, soit l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI). À partir de ces remarques, la seconde partie cherche à démontrer la variété et l'ampleur des travaux entrepris par la CPHÉI au cours de ses quelques années d'existence.

Relation avec l'IICI

La coopération intellectuelle entre scientifiques remonte au Moyen-Âge. Les XII^e et XIII^e siècles sont alors marqués par l'unité de la langue latine en Europe et où l'Université facilite ces relations intellectuelles internationales³⁰. Si le XIX^e siècle voit l'émergence de Congrès internationaux, il faut attendre le début du

²⁹ Aucune source sur l'internationalisation des RI n'a été trouvée, sans pour autant dire que ces travaux n'existent pas. En effet, le sujet pourrait avoir été traité dans une autre langue que le français, l'anglais et l'espagnol, qui sont, au moment de rédiger la thèse, les seules langues auxquelles se limitent ma revue de littérature. La thèse de doctorat de Michel Riemens regorge probablement d'informations essentielles, mais elle n'est pas traduite du néerlandais. Michel Riemens, *Passie voor Vrede: De Evolutie van de Internationale Politieke Cultuur in de Jaren 1880-1940 en het Recipiëren door Nederland* (The Passion for Peace: The Evolution of the International Political Culture in the Years 1880–1940 and its Reception by the Netherlands), Amsterdam, De Bataafsche Leeuw, 2005. Un des historiens importants des RI, Nicolas Guilhot, a travaillé sur l'internationalisation, mais sans traiter directement des RI. À ce sujet, voir Johan Heilbron, Nicolas Guilhot, et Laurent Jeanpierre, « Internationalisation des sciences sociales : les leçons d'une histoire transnationale », dans *L'espace intellectuel en Europe : De la formation des états-nations à la mondialisation, XIX^e – XXI^e siècle*, sous la dir. de Gisèle Sapiro, Paris, La découverte, 2009, p. 319-346. Sur la science politique, voir la thèse de doctorat de Thibaud Boncourt, *L'internationalisation de la science politique : une comparaison franco-britannique (1945-2010)*, Université de Bordeaux, 2011.

³⁰ Julien Luchaire, « Principes de la coopération intellectuelle internationale », *Cours de l'Académie de Droit international de La Haye (1925)*, vol. IV, Paris, 1926, p. 364.

XX^e siècle, sous l'égide de la SDN pour voir apparaître une première organisation internationale dédiée à la coopération intellectuelle³¹.

Il n'est toutefois pas question dans le Pacte de la SDN de dispositions relatives directement à la coopération intellectuelle³². Les premiers débats concernant cette problématique émergent vers septembre 1921, alors que l'Assemblée de la SDN, sous initiative française, adopte une résolution pour la création d'un organisme international du travail intellectuel. Dès 1922, une organisation technique internationale consacrée au travail intellectuel est établie à Genève — la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) — dont la mission vise à promouvoir un *esprit international* par la collaboration scientifique³³. L'IICI est fondé à Paris sous initiative française en 1926, et constitue le pôle administratif de la CICI. Ces deux pôles (CICI et IICI), lorsqu'ils sont formellement reconnus à l'intérieur de la SDN, deviennent l'OCI (voir graphique 1).

La coopération intellectuelle au sein de l'OCI a fait l'objet d'un nombre important de thèses, avant que le sujet ne tombe dans l'oubli à partir des années 1970. L'ouvrage de Jean-Jacques Renoliet, *L'UNESCO oubliée : La Société des Nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, publié en 1999, a permis de relancer le débat sur ses origines institutionnelles et sur les enjeux diplomatiques qui dictent son évolution en posant les bases de ce qui deviendra l'UNESCO³⁴. Se sont ajoutés à ces travaux des études techniques et spécialisées, dont la plus récente, celle de Martin Grandjean, constitue un complément important à la thèse de Renoliet. Effectivement, Martin Grandjean nuance le bilan de Renoliet par une étude des réseaux à partir des archives de l'OCI entreposées à Genève (pour la CICI) et à Paris (pour l'IICI) :

³¹ Gisèle Sapiro, « Internationalisation des champs intellectuels », *op. cit.*, p. 112.

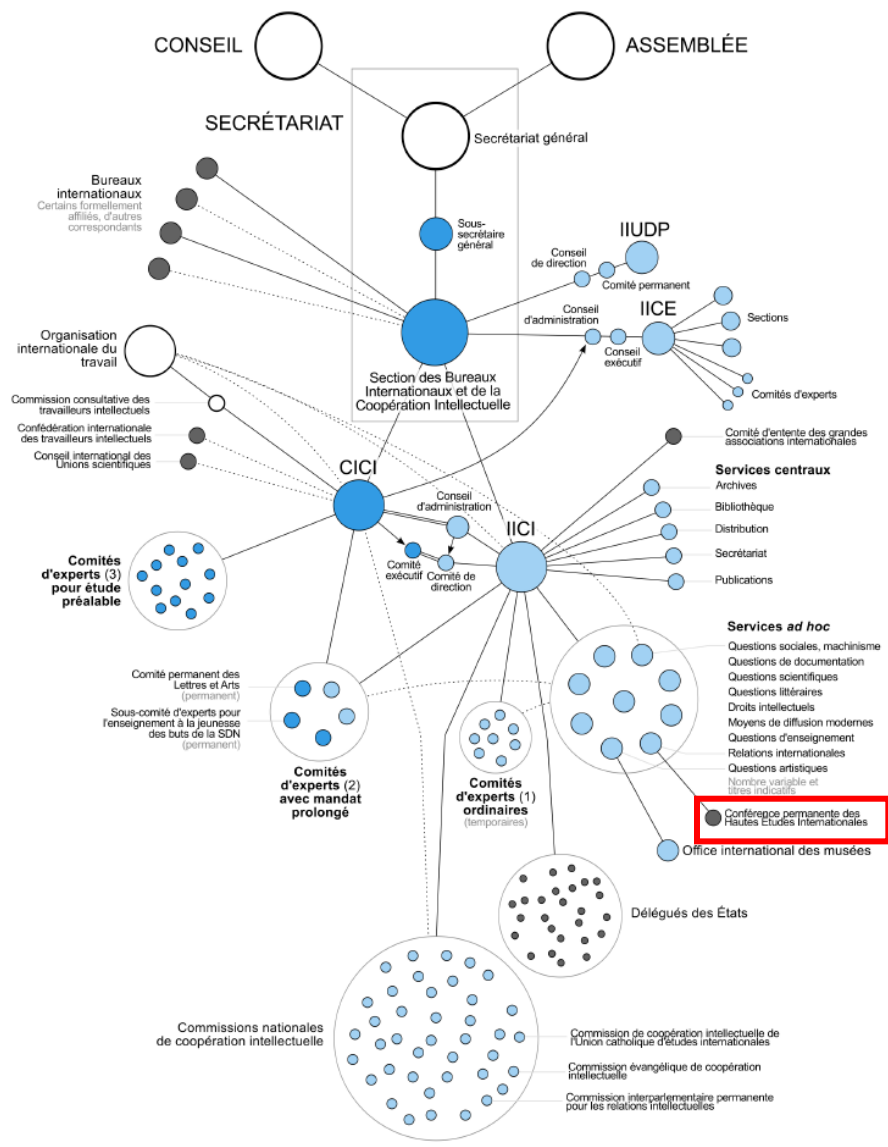
³² « Pacte de la Société des nations », dans *Traité de Versailles*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault, 1919, p. 12-22.

³³ Il faut préciser que dans sa signification française, le terme intellectuel ne renvoie pas à l'intellect comme dans son sens anglo-saxon (intellectual), mais plutôt à la trinité indivisible de la culture, de l'éducation et de la science. Mayoux, cité dans Jo-Anne Pemberton, vol. 3, *op. cit.*, p. 411.

³⁴ Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999. Pour un argument insistant sur les coupures institutionnelles entre les deux organisations, *contra* Corinne A. Pernet, « Twists, Turns and Dead Alleys: The League of Nations and Intellectual Cooperation in Times of War », *Journal of modern European history*, vol. 12, n° 3, 2014, p. 342-358.

dans un contexte de crises économiques, de montée des radicalismes et de financement limité de la part des États, l'OCI se détache petit à petit de la SDN afin de privilégier sa survie. Pourtant, elle aura permis de créer un espace de discussion transnational qui survit à la guerre. En effet, les activités de l'IICI reprennent après 1945, avant que l'Institut ne soit liquidé et que ses activités soient reprises par l'UNESCO.

Graphique 1 – Organigramme de l'*Organisation de coopération intellectuelle*, 1931-1939, avec en rouge la relation à la CPHEI³⁵



³⁵ Martin Grandjean, *Les réseaux de la coopération intellectuelle. La Société des Nations comme actrice des échanges scientifiques et culturels dans l'entre-deux-guerres*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2018, p. 483.

Parmi toutes les initiatives nées au sein de l'OCI, Renoliet retient en particulier l'exemple de la CPHÉI, dont le succès est souligné par les architectes de la coopération intellectuelle³⁶. Il faut dire que l'émergence des RI est largement facilitée par le développement de ces « nouvelles » relations intellectuelles internationales, qui sont en quelque sorte sa condition d'existence. Comme le souligne Jo-Anne Pemberton, l'institutionnalisation de l'OCI est un passage obligé pour rendre compte du développement des RI durant l'entre-deux-guerres : « it was this organisation that provided the institutional and, importantly, the cultural setting in which much of what is discussed in this study takes place »³⁷.

Dès 1926, la CICI mandate un comité d'experts pour s'enquérir à propos de l'organisation académique relative aux RI. L'objectif est de permettre de former et d'enseigner à travers le monde les valeurs de la SDN. Il s'agit en fait de « de créer un organisme d'étude et de documentation objectives au service des hommes d'État, des diplomates, des journalistes et d'une façon générale, de toutes les personnes en contact avec la vie internationale »³⁸.

En 1928, la CICI adopte une résolution afin de promouvoir la coordination universitaire pour les études internationales, et accepte la création d'un comité d'experts chargé d'explorer les moyens à mettre en œuvre pour faciliter la coopération. C'est sous la direction d'Alfred Zimmern, alors chef de la Section des affaires générales de l'IICI, que se déroule en mars 1928 à Berlin la rencontre d'experts pour l'étude scientifique des relations internationales. Il s'agit de la première rencontre internationale ayant comme objectif de permettre l'échange d'idées sur la recherche et l'enseignement en relations internationales³⁹. Au sein de l'IICI, Zimmern est l'un des porte-paroles d'une approche décentralisée de la coopération intellectuelle. Dans une lettre adressée à Dufour-Féronce, il plaidait d'ailleurs pour une institution organisée sous la forme de conférences permanentes organiques :

³⁶ *Ibid*, p. 315-317.

³⁷ Jo-Anne Pemberton, vol. 1, *op. cit.*, p. 5.

³⁸ Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 315.

³⁹ Michael Riemens, *op. cit.*, p. 917.

What the Institute needs is a comparatively small body of officials [...] who will play something the part of the wandering scholars of the age of humanism, maintaining at Paris, and conveying in frequent journeys, both a high intellectual standard and a sense of close association between science and peace. In this way there would gradually be built up throughout the world a network of contacts [...]. Practical projects of every kind would follow and instead of having to be initiated in circles unprepared for them, would find in every country a body of persons ready to understand them and to work for their realisation.⁴⁰

Dans le cas des RI, ce projet se concrétisera sous la dénomination de *Conférence des institutions pour l'étude scientifique des relations internationales*, dont la première rencontre se tient à Berlin, en 1928. C'est dans ce contexte, explique Riemens, que la CPHÉI, appelée à ses premières heures et avec justesse *la Conférence des Institutions pour l'étude scientifique des relations internationales*⁴¹, émerge avec comme objectif de trouver une méthode efficace pour faciliter la coopération universitaire concernant l'étude des relations internationales⁴².

Fonctionnement et travaux de la CPHÉI

En tant qu'instrument de liaison entre les membres de la conférence, la CPHÉI est constituée autour de trois pôles : les sessions plénières, dont les réunions ont lieu sur une base annuelle, un comité exécutif, qui dicte le choix des travaux, et les services administratifs de l'IICI, qui permettent la diffusion de ses décisions en plus de supporter les frais de ses travaux⁴³.

Dès ses débuts, la CPHÉI est orientée autour de deux types de travaux : ceux portant sur la coordination technique et administrative entre les membres, et ceux portant sur les enjeux internationaux d'actualité. Cette démarche se veut autonome de l'IICI, dans la mesure où cette dernière ne dicte pas les sujets devant être traités. Plutôt, la CPHÉI détermine les thématiques sur la base de l'actualité internationale, et à partir de ses recherches menées au sein des institutions nationales. On assiste, comme

⁴⁰ Lettre d'Alfred Zimmern à Dufour-Féronce, cité dans Martin Grandjean, *op. cit.*, p. 449.

⁴¹ La CPHÉI change de nom en 1933 lors de la conférence de Londres pour devenir la Conférence des hautes études internationales, avant d'ajouter l'année suivante le terme « permanente ». À ce sujet, voir Jo-Anne Pemberton qui revient sur le débat linguistique suscité par cette décision, Jo-Anne Pemberton, vol. 2, *op. cit.*, p. 121-124.

⁴² Michael Riemens, *op. cit.*, p. 916.

⁴³ *Ibid*, p. 315-317.

le souligne Pemberton, à une nationalisation de la recherche, où le chercheur recueille des données nationales afin de favoriser des *résultats concrets*, qui serviront ensuite à l'enseignement des relations internationales⁴⁴.

L'année 1931 marque l'ouverture de la 4^e conférence, la première ayant été consacrée à étudier l'actualité internationale. C'est à Copenhague, dans un contexte de crise économique, que les experts se réunissent pour traiter des « rapports entre le politique et l'économique, en théorie et en pratique ». À Milan, l'année suivante, l'étude se poursuit sous le thème de « l'État et la vie économique, spécialement du point de vue des relations économiques et politiques internationales », et à Londres, en 1933, à propos de « l'intervention de l'État dans la vie économique ». Comme le montre Pemberton, ces travaux sont éminemment politiques : les comptes rendus seront soumis à la *Conférence intergouvernementale économique et monétaire* de 1934 comme mémoire soumis aux diplomates. Ainsi, comme pour nuancer la conception d'un idéalisme de l'entre-deux-guerres, les travaux semblent dès les débuts bel et bien ancrés sur des enjeux contemporains faisant le pont entre la théorie et la pratique⁴⁵.

L'analyse de Pemberton rend compte de rapport étroit des travaux de la CPHÉI avec l'actualité internationale, mais également de la diversité des positions dont il serait difficile de faire ressortir une approche idéaliste (quoique certains membres réfèrent à un idéalisme, cette position est plus rhétorique qu'analytique). Les 9^e et 10^e conférences, respectivement à Madrid et à Paris, sont dédiées aux « méthodes de règlement pacifique en ce qui concerne les colonies, la population, les marchés et les matières premières, les questions danubiennes ». Finalement, à Prague en 1938 puis à Bergen en 1939, les rencontres abordent « les politiques économiques et la Paix »⁴⁶.

Le déclenchement de la guerre en 1939 mettra les activités de la CPHÉI en pause. Après 1945, la CPHÉI se doit de revoir la structure de ses activités : lorsque le comité exécutif se réunit en 1945 de manière

⁴⁴ Jo-Anne Pemberton, vol. 2, *op. cit.*, p. 398.

⁴⁵ Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 316-317.

⁴⁶ *Ibid*, p. 316-317.

informelle, les membres font face à un choix : celui de rejoindre la nouvelle Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ou d'assumer l'autonomie institutionnelle de la CPHÉI. C'est cette première option qui sera privilégiée, malgré les dissensions internes. Toutefois, comme le soulignent Long et Pemberton, la compétition avec une organisation rivale, l'AISP, qui revendique pour elle le champ des RI, entraînera une lente désolidarisation de l'UNESCO envers la CPHÉI⁴⁷. À partir du début des années 1950, la CPHÉI n'est plus financée.

La place de la CPHÉI dans l'histoire disciplinaire

Pourquoi est-il peu question de la CPHÉI dans la littérature ? On retrouve bien ça et là quelques références *passim* à la CPHÉI dans différents ouvrages, mais rarement considère-t-on son rôle dans le développement des RI⁴⁸. Son existence est bel et bien documentée par les historiens, quoique les conclusions sur son influence dans le développement des RI demeurent relativement timides. Quatre chercheurs ont permis d'approfondir à leur manière la riche histoire de la CPHÉI. Michel Riemens et David Long, dont les articles sont à bien des égards complémentaires, brossent un portrait institutionnel de l'organisation, auxquels l'argument de Kuru apporte un éclairage pertinent quant au rôle spécifique des organisations philanthropiques. Finalement, Jo-Anne Pemberton, qui a publié en 2020 une série en trois volumes sur l'histoire des RI durant la période 1919-1950, consacre la majorité des quelque 1 700 pages à l'évolution de la CPHÉI. Chaque sous-section revient sur les apports et les lacunes de ces travaux.

Michael Riemens et David Long

Les articles de Michael Riemens et David Long sur la *International Studies Conference* — le nom anglais de la CPHÉI — sont à bien des égards complémentaires : le premier s'intéresse surtout à la naissance de la coopération académique sur les relations internationales, et le second à la disparition de l'organisation dans

⁴⁷ Sur ce sujet, voir David Long, « Who killed the International Studies Conference? ». *Review of international studies*, vol. 32, n° 4, 2006, p. 603–622.

⁴⁸ Pour ne nommer que quelques références, Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 85-86 ; A.J.R. Groom, André Barrinha et William C. Olson, *op. cit.*, p. 55-57, 59-60 ; Duncan Bell, *op. cit.*, p. 11.

l'immédiate après-Seconde Guerre mondiale. Riemens est professeur d'histoire moderne, avec un intérêt pour la période de l'entre-deux-guerres, alors que Long est plutôt professeur d'affaires internationales et travaille sur l'histoire des RI. Malgré ces « origines disciplinaires » distinctes, les deux chercheurs ont comme objectif commun d'éclairer le processus d'émergence institutionnel par lequel s'est développé un espace de dialogue sur le sujet académique des relations internationales⁴⁹. Cette direction éclaire le choix de leur sujet respectif : la CPHÉI permet d'observer à partir de la fin des années 1920 l'émergence d'un intérêt pour l'étude académique des questions internationales, et de rendre compte par le biais des archives de la CPHÉI des débats qui structuraient le champ d'étude à ses débuts.

La méthode des deux auteurs se développe en opposition à celle dominante dans l'historiographie des RI. Plutôt que de privilégier une approche contextualiste, l'histoire des RI devrait selon eux privilégier le contexte académique *matériel*, c'est-à-dire les institutions académiques, les réseaux intellectuels et leur rôle dans l'émergence des débats⁵⁰. Cette posture s'agence bien avec le cadre méthodologique retenu au chapitre suivant.

Pour Riemens, la naissance de la discipline est indissociable du développement des chaires de recherche, des instituts spécialisés nationaux et de l'OCI dans son ambition à régir la coopération académique internationale. Déjà, en mai 1919, pendant les négociations du Traité de Versailles, 28 délégués britanniques et 9 délégués américains se réunissaient à Paris afin d'établir un institut de recherche sur les affaires internationales qui réunirait « des scientifiques, des politiciens, des banquiers, des industriels, des figures d'autorité et des fonctionnaires d'État »⁵¹. Le 5 juillet 1920 est inauguré *Chatham House*, avec comme objectif de faire avancer les sciences de la politique internationale, de l'économie, de la jurisprudence en facilitant la compréhension mutuelle des peuples⁵². Pour Riemens, ces premiers instituts non académiques au Royaume-Uni et aux États-Unis émergent en réaction à la Conférence de Paix de Paris

⁴⁹ Michael Riemens, *op. cit.*, p. 912.

⁵⁰ *Ibid*, p. 912.

⁵¹ *Ibid*, p. 913.

⁵² *Ibid*, p. 914.

de 1919, dont l'ébauche du Traité trahit les ambitions initiales de Woodrow Wilson⁵³. Après la création de *Chatham House* et de son journal *International Affairs*, on observe une diffusion rapide de ces institutions non académiques au niveau international. Comme le relève Riemens, jusqu'au déclenchement de la guerre en Europe, pas moins de 13 États fondent un institut similaire à celui de Londres. Dans l'ordre, sont inaugurés ceux de : Bucharest, 1921 ; Varsovie, 1926 ; Copenhague, 1927 ; Montréal, 1927 ; Prague, 1928 ; Bergen, 1930 ; Milan, 1933 ; Sydney, 1933 ; Le Cap, 1934 ; Paris, 1935 ; New Delhi, 1936 ; Stockholm, 1937 ; Wellington, 1939⁵⁴. Déjà à ce moment, et même si *Chatham House* a pu servir de modèle dans le *Commonwealth*, les méthodes, les approches et les intérêts varient d'un institut à l'autre.

Si la CPHÉI est sous-étudiée, avance David Long, c'est que son oubli dans l'histoire des RI est dû au contexte de l'époque, et en particulier aux conditions internes de son fonctionnement, notamment son caractère anachronique, et à son remplacement au sein de l'UNESCO par l'AISP, plus adaptée au modèle disciplinaire américain.

Le premier argument sur le caractère anachronique de la CPHÉI est rapidement démenti. Long associe le déclin de la CPHÉI à son lien avec le désuet IICI : or, l'IICI disparaît en 1946, bien avant la CPHÉI qui continue ses activités jusqu'en 1954⁵⁵. Long sous-estime donc l'autonomie de la CPHÉI, d'autant plus qu'elle jouissait d'un statut d'organisation tierce auprès de l'OCI⁵⁶. Cela est possible entre autres grâce au financement de la France, qui décide de prélever à même les fonds de l'IICI au moment de sa liquidation et de les transférer à la CPHÉI pour lui permettre de tenir sa réunion de 1946⁵⁷.

⁵³ À titre d'exemple, l'institut *Archiv der Friedensverträge*, renommé dès 1923 Institut für Auswärtige Politik, a comme ambition de contester l'article 231 du Traité de Versailles sur la responsabilité allemande de la guerre. À ce sujet voir en particulier Jan Stöckmann, « Studying the International, Serving the Nation: The Origins of International Relations (IR) Scholarship in Germany, 1912-33 », *International history review*, vol. 38, n° 5, 2016, p.1055-1080.

⁵⁴ Michael Riemens, « International academic cooperation on international relations in the interwar period: the International Studies Conference », *Review of international studies* vol. 37, n° 2, 2011, p. 915–916.

⁵⁵ David Long, « Who killed the International Studies Conference? ». *Review of international studies*, vol. 32, n° 4, 2006, p. 608.

⁵⁶ Voir le graphique 1, dont les cercles gris foncé représentent les organisations tierces de l'OCI.

⁵⁷ La somme de 1 millions de francs est avancée par Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 176.

Le deuxième argument de Long est cependant plus convaincant. Concernant l'émergence de l'UNESCO, il est vrai que la structure organisationnelle de la CPHÉI réunissait un nombre important d'acteurs divers, et que cette dynamique s'agencait mal à l'approche au sein de l'UNESCO. Également, l'approche intellectuelle de la CPHÉI faisait fi de l'influence des nouvelles structures disciplinaires américaines, par opposition à l'UNESCO : « *The Department of Social Sciences' approach was underpinned by a quintessentially atomistic and essentialist understanding of disciplines, that is, that disciplines were separate and distinct units unified by a single identifiable subject matter and an agreed set of methods, concepts and theories* »⁵⁸. La création en 1949 de l'IPSA et son développement rapide à l'intérieur de l'UNESCO a créé une zone de conflit avec la CPHÉI quant à leur revendication des RI.

L'argument en lui-même, aussi convaincant soit-il, n'a pas de quoi faire disparaître la CPHÉI. Plutôt, il faut concevoir comment se manifeste cette lutte à l'intérieur de l'UNESCO. D'abord, le financement de la CPHÉI par l'UNESCO est considérablement réduit à partir de 1949 : en 1948 et 1949, la CPHÉI reçoit 10 000 \$ par année, puis 8 000 \$ en 1950 et 5 000 \$ en 1951. Sur acceptation de l'assemblée générale, ce montant est réduit à 1 750 \$ en 1952, le montant le plus bas pour n'importe quelle organisation non gouvernementale cette année-là⁵⁹. L'IPSA devient donc rapidement une organisation plus imposante que sa rivale en déclin, à l'intérieur de laquelle l'influence des arguments américains en faveur d'une science politique qui comprend les RI gagne du terrain⁶⁰.

Une autre dynamique qui pointe vers cette relation complexe se superpose aux arguments de Long : il faut ajouter le rôle de la philanthropie américaine dans le développement des RI. En effet, si le financement garanti par l'UNESCO s'amenuise graduellement, la CPHÉI ne pouvait-elle pas compter sur certaines organisations telles que Rockefeller ou encore Carnegie Endowment pour assurer sa survie ?

⁵⁸ David Long, *op. cit.*, p. 611.

⁵⁹ Jo-Anne Pemberton, vol. 3, *op. cit.*, p. 487-488.

⁶⁰ David Long, *op. cit.*, p. 617.

Deniz Kuru

Deniz Kuru montre de manière convaincante dans son article sur la philanthropie américaine le rôle qu'elle a joué dans le développement européen des RI. Pour ce dernier, « founding and funding go, not infrequently, together »⁶¹. C'est par le biais du financement de trois philanthropies américaines — Carnegie Endowment, Ford et Rockefeller — que les premières rencontres internationales peuvent se tenir à travers le monde. Pour Kuru, ces philanthropes sont des acteurs à part entière dans l'histoire des RI étant donné leur volonté d'en faciliter la recherche. On peut remonter au moins à 1923 pour voir l'influence de la Fondation Rockefeller dans la Société des Nations puis à 1926 pour l'IICI⁶². En ce qui concerne la CPHÉI, l'intervention de la fondation remonte à 1932, alors qu'elle subventionne le compte spécial de l'IICI dédié à la CPHÉI⁶³.

L'une des questions qui sous-tend l'argument de Kuru, mais à laquelle ce dernier ne répond pas directement, concerne l'influence de ces groupes sur la recherche et l'organisation institutionnelle des RI. Comment ancrent-ils la recherche dans l'une ou l'autre des disciplines ? Si leurs intérêts sont sous-tendus par un certain nombre d'idéaux libéraux, c'est-à-dire la libre circulation des biens et des personnes, la diffusion du modèle démocratique et du libre marché⁶⁴, il n'est pas évident de déterminer comment cela se matérialise au sein du champ des RI. Par exemple, le financement n'entraîne pas forcément l'imposition d'un certain agenda. En effet, le cas du français Jean-Baptiste Duroselle mis de l'avant par Kuru témoigne de cette réalité : alors président du Centre d'étude sur les relations internationales (CÉRI), il choisit dans les années 1950 de ne pas traiter de l'Amérique latine et du Moyen-Orient pour éviter d'adopter une posture proaméricaine, témoignant du fait que le financement des institutions philanthropiques détermine plutôt ce que les chercheurs n'étudient pas que ce qu'ils étudient. Si le rôle des fondations américaines est notable,

⁶¹ Deniz Kuru, « Who f(ounded) IR: American philanthropies and the discipline of International Relations in Europe », *International relations*, vol. 31, n° 1, 2017, p. 47.

⁶² *Ibid*, p. 389–390.

⁶³ Martin Grandjean, *op. cit.*, p. 390.

⁶⁴ *Ibid*, 48.

tout comme pour la SDN en général⁶⁵, il faut en nuancer le poids dans le développement institutionnel des RI. Ces investissements ont alimenté des forces contradictoires : par exemple, la diminution du financement accordé à la CPHÉI au profit de l'IPSA au début des années 1950 par ces fondations et le financement de la conférence de 1954 sur la théorie des relations internationales témoigne de visées ayant des effets contradictoires sur lesquels la philanthropie n'a que peu d'emprise. Si les fondations américaines privilégient l'IPSA aux dépens de la CPHÉI en raison de sa structure disciplinaire cohérente, Guilhot démontre que les penseurs réunis en 1954 pour la Conférence sur la théorie des relations internationales ont comme objectif de marquer une distanciation vis-à-vis de la science politique behaviouriste⁶⁶. Fondation philanthropique et fondation disciplinaire, certes, semblent favoriser l'américanisation des RI, sans pour autant déterminer ce que veut dire *étudier l'international*.

Pemberton

La plus récente addition à la littérature sur la CPHÉI nous vient de Jo-Anne Pemberton. Elle publie à l'occasion du « centenaire de la discipline » un ouvrage en trois volumes comptant plus de 1 700 pages sur le développement académique des RI⁶⁷. Pemberton démontre comment l'OCI confère un cadre propice au développement des RI, en offrant également un portrait du rôle de ces premiers chercheurs sur le contexte intellectuel de l'entre-deux-guerres. Elle y suit l'évolution de la CPHÉI dans ses moindres développements et cherche systématiquement à illustrer ses débats internes au regard des défis internationaux auxquels fait face la SDN. Dans une certaine mesure, l'ouvrage reprend l'idée développée par Acharya et Buzan selon laquelle le discours sur l'international est le reflet du système international dans lequel évoluent les acteurs⁶⁸. Alors que ces derniers consacrent deux pages à la CPHÉI, Pemberton en fait son objet d'étude

⁶⁵ Sur l'influence américaine au sein de la SDN par l'entremise des fondations philanthropiques, voir Ludovic Tournès, « La philanthropie américaine, la Société des Nations et la coproduction d'un ordre international (1919-1946) », *Relations internationales*, vol. 151, n° 3, 2012, p. 25-36.

⁶⁶ Nicolas Guilhot, « The Realist Gambit: Postwar American Political Science and the Birth of IR Theory », *International political sociology*, vol. 2, n° 4, 2008, p. 281-304.

⁶⁷ Ironiquement, cette référence sur la quatrième de couverture au centenaire de la discipline dans une série dirigée entre autres par De Carvalho montre bien comment les impératifs de publication font fi des conclusions de la littérature sur la naissance des RI.

⁶⁸ Ayant été publiés à quelques mois d'écart, Pemberton n'y fait pas référence.

principal. En creusant dans les archives, et en dépouillant systématiquement les verbatim de conférences, elle nous fait suivre le parcours de ces internationalistes pour qui l'étude des enjeux internationaux est encore un phénomène nouveau dont tout est à penser.

Deux problèmes nuisent à la réception de ce travail important : d'abord, la longueur des trois volumes a de quoi décourager autant le néophyte que le chercheur. Du fait de ce choix rédactionnel, le sujet devient victime d'un paradoxe : il paraît à la fois trop vaste et trop précis, trop ambitieux et trop minutieux pour véritablement ajouter à la connaissance. Également, l'absence d'engagement avec l'historiographie créera chez le lecteur averti une certaine déception. Il n'est pas évident de déterminer à qui s'adressent ces trois volumes : si le texte est accessible à tous, son manque de références aux recherches antérieures limite son intérêt académique. On retrouve bien quelques références à Long et Riemens, mais uniquement au troisième volume, et dans les dix dernières pages en ce qui concerne l'article de Long⁶⁹. Tous les thèmes abordés par Long, Riemens et Kuru sont traités à divers moments du travail de Pemberton. À l'intérieur de cette recherche, une importance considérable est attribuée entre autres à Alfred Zimmern, à Gilbert Murray, puis à son beau-fils, l'historien Arnold Toynbee. L'expérience de ces individus apporte une richesse à l'analyse de Pemberton, quoiqu'elle confine souvent ses remarques à l'expérience européenne. Si l'on sait que la CPHÉI cherche à travers son histoire à diversifier ses membres, qu'en est-il des intellectuels d'Europe de l'Est, d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie ?

Pemberton insiste particulièrement sur l'histoire de l'*Institute of Pacific Relations* (IPR), allant jusqu'à avancer que cette organisation née en 1925 — trois ans avant la CPHÉI — serait en réalité le premier Congrès international destiné aux RI. Jusque-là, cette organisation recevait plutôt le qualificatif de *think tank* régional⁷⁰, voire de « premier centre d'études régionales américain » (*je traduis*)⁷¹. Malgré cette

⁶⁹ Jo-Anne Pemberton, vol. 3, *op. cit.*, p. 486.

⁷⁰ Michael Riemens, *op. cit.*, p. 915.

⁷¹ « first formal regional studies center in the United States », Robert Vitalis, cité dans Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 85.

divergence, Pemberton illustre à merveille comment la CPHÉI est fortement influencée par la démarche connexe de l'IPR.

La force de Pemberton est de reconstituer une histoire des relations internationales des RI telle qu'elle a été vécue par ses protagonistes. En situant les enjeux centraux qui émergent des traités de paix, et en présentant les arguments des différents architectes de l'ordre international post 1919, le lecteur peut apprécier l'effet de cette organisation sur les débats propres au champ des RI. En ce sens, l'argument subtil de Pemberton prend également le contre-pied d'une analyse uniquement à l'aune du système international, comme le font Acharya et Buzan : il est possible d'observer l'influence de ces acteurs sur l'évolution des enjeux politiques. C'est là le parti pris de Pemberton : elle s'appuie avant tout sur les archives, les verbatim de conférence et les correspondances de ces internationalistes à l'origine du développement des RI. Ainsi, loin de dépeindre des chercheurs idéalistes et aveugles aux phénomènes de leur époque, l'oxymore du titre *Cold-blooded idealists* prend tout son sens, et rejoint par le fait même les conclusions d'Acharya et Buzan. C'est par le biais de l'histoire transnationale et de sa mise en relation à l'histoire diplomatique que l'histoire de la CPHÉI prend donc un éclairage nouveau. Pemberton pose un pas dans la bonne direction : celle de faire l'histoire de l'internationalisation de la discipline des RI.

Conclusion

En 1939, la CPHÉI avait déjà publié en son nom 47 publications, dont 23 en français, 22 en anglais et 2 en allemand (voir annexe 1)⁷². Elle réunissait alors pas moins de 37 pays représentant tous les continents. Parmi les spécialistes impliqués à différents degrés dans ses travaux, on compte notamment Alfred Zimmern, Arnold Toynbee, Edward H. Carr, Stanley H. Bailey, Charles Manning, David Davies, John F. Dull, Nicholas Spykman, Wilhelm Haas, Quincy Wright et Arnold Wolfers⁷³. Cette liste, à elle seule, montre tout l'intérêt que pouvait susciter la CPHÉI.

⁷² Michael Riemens, *op. cit.*, p. 919.

⁷³ *Ibid*, p. 920–921.

Quelle place occupent les RI à l'intérieur des sciences sociales jusqu'à l'existence de la CPHÉI, et quel rôle joue la CPHÉI dans l'autonomisation disciplinaire des RI jusqu'en 1954 ? Cette question structurée autour de deux interrogations distinctes permet d'approfondir l'histoire des RI, tout en s'intéressant aux dynamiques de production du savoir à l'œuvre dans le champ. L'ambition plus large est de combler un écart qui existe entre les deux agendas de recherche – historiographique et sociologique. En effet, comme le soulignait Wæver, l'histoire des RI et la sociologie des RI évoluent encore aujourd'hui en vase clos, ce que cherche à combler les travaux contemporains sur la sociologie historique⁷⁴.

D'abord, du point de vue historique, la périodisation retenue, qui s'étend du début du XX^e siècle au milieu des années cinquante, permet de questionner la coupure traditionnelle entre la période de l'entre-deux-guerres et celle d'après-guerre, et de montrer les continuités dans la manière de construire les frontières des RI. Également, en s'intéressant aux structures académiques matérielles d'un point de vue national et international, la recherche permet d'approfondir la question des luttes disciplinaires à l'œuvre dans les sciences sociales. Finalement, du fait de la diversité des délégations, l'étude permet de rendre compte d'une diversité de rapports à l'*international* comme objet d'étude, sujet généralement confiné à l'expérience anglo-saxonne pour cette époque.

Du point de vue sociologique, la CPHÉI apporte un regard nouveau sur la conception atemporelle de la *domination américaine*. En effet, en observant le développement institutionnel des délégations nationales, il devient possible de s'intéresser à ce qu'il y avait avant la domination américaine. En effet, la période 1900-1954 voit naître dans un nombre considérable de pays des programmes consacrés aux relations internationales, et l'internationalisation constituerait donc l'une des stratégies afin de favoriser l'autonomisation disciplinaire des RI. En effet, si l'américanisation des RI présuppose un champ internationalisé à travers lequel s'exerce l'influence d'une conception américaine des relations

⁷⁴ Ole Wæver, « Keeping it Wordly », dans *The SAGE handbook of the history, philosophy and sociology of international relations*, sous la dir. de Andreas Gofas, Inanna Hamati-Ataya, et Nicholas Onuf, Londres, SAGE Publications, 2018, p. 12. C'est d'ailleurs la posture que défend Kuru dans son article cité plus haut.

internationales, la CPHÉI constitue un point tournant et un lieu de prédilection pour observer le processus d'internationalisation, soit l'ouverture des champs nationaux à l'influence internationale⁷⁵, et le rapprochement des RI de la science politique.

⁷⁵ Thibaud Boncourt, *op. cit.*, p. 14.

Chapitre 2

L'autonomisation disciplinaire au sein des sciences sociales

Introduction

Étudier l'autonomisation disciplinaire des RI, c'est chercher à rendre compte des processus sociaux par lesquels les RI en sont venues à acquérir une certaine position dans la configuration des sciences sociales. Comme il l'a été précisé, l'hypothèse d'une période pluridisciplinaire soulève de sérieux doutes. La période 1900-1954, plutôt que d'être marquée par un changement de paradigme vers un « moment mono-disciplinaire », est mieux appréhendée sous l'angle de luttes disciplinaires.

Selon Grenier, trois grandes tendances permettent d'étudier le développement des RI dans une perspective réflexive : la tradition géoépistémique, qui étudie le développement institutionnel contemporain des RI d'un point de vue géographique, l'approche historiographique, qui s'intéresse à cette évolution dans le temps, et finalement la perspective sociologique, qui examine les conditions de production du savoir en RI¹.

La présente recherche s'inscrit dans les deux dernières de ces tendances, soit la perspective historique et la perspective sociologique. Toutefois, la majorité des travaux auxquels réfère Grenier concernent d'abord et avant tout les RI considérées comme discipline à part entière. Cette posture méthodologique manque de profondeur sociologique quant aux processus par lesquels les RI en viennent à acquérir une certaine autonomie à l'intérieur des sciences sociales.

En effet, les approches développées à l'intérieur de la sociologie des sciences, et plus spécifiquement dans le cadre de la sociologie des sciences sociales, offrent les outils conceptuels nécessaires pour explorer

¹ Félix Grenier, « Explaining the Development of International Relations: The Geo-Epistemic, Historiographical, Sociological Perspectives in Reflexive Studies on IR », *European review of international studies* 2015, n°1, 2015, p. 75.

les luttes disciplinaires en tant que processus de différenciation à l'intérieur des sciences. Sur la base des travaux de Johan Heilbron et de Thomas Gieryn, le cadre méthodologique cherche à inscrire le développement des RI en tant que lutte disciplinaire à l'intérieur des sciences sociales.

Lorsqu'une nouvelle branche de savoir fait son apparition à l'intérieur des sciences sociales, comment s'y prend-elle pour affirmer sa légitimité et favoriser sa diffusion ? La première partie revient sur les concepts clés pour appréhender ces processus, et notamment sur la notion de *boundary-work* développée par Gieryn. La deuxième partie opérationnalise ces considérations au cas des RI afin d'explorer comment évoluent les prétentions disciplinaires de ce champ d'étude durant la période 1900-1954. Finalement, la troisième et dernière partie circonscrit le choix des sources.

Sociologie des sciences

Comme été avancé au tout début du chapitre introductif, le projet intellectuel sur lequel reposent les sciences sociales est d'expliquer un fait social par un autre fait social. Or, ce projet est en lui-même un fait social qui peut être étudié, et à cet égard la sociologie des sciences offre les outils pour en expliquer les développements institutionnels. La présente section présente sommairement les principaux travaux théoriques sur la sociologie des sciences, c'est-à-dire l'étude des sciences en tant que pratique sociale, afin d'explorer dans un deuxième temps l'application de ces thèses aux disciplines des sciences sociales.

Quelques considérations sur la science comme pratique sociale

En survolant ses débats successifs, on retient de la sociologie des sciences une reconnaissance de la science comme phénomène social et culturel et comme pratique historique et contingente². Plus largement, ce

² Thomas Gieryn et Kathleen Oberlin, « Science, Sociology of », in *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2015, p. 13691.

champ d'étude permet de rendre compte de la relation entre la science et la société dans ses mouvements successifs³.

Trois phases ont structuré l'évolution de ses travaux : la première, dès la fin des années trente et centrée sur Robert K. Merton, conçoit la science comme un système social autonome et régulé par des normes scientifiques⁴. La deuxième période qui émerge au tournant des années soixante-dix voit dans le développement des activités scientifiques le fait de relations éminemment conflictuelles, thèse en opposition avec celle de Merton. La théorie des champs de Bourdieu en est un exemple clé, où « les disciplines sont le fruit d'un processus de différenciation et d'autonomisation à l'intérieur du champ scientifique global »⁵. Cette hypothèse semble la plus féconde dans le cadre de la présente recherche. Selon Gingras, la troisième phase serait marquée par un retour aux considérations mertonniennes, avec une emphase sur les analyses institutionnelles et normatives⁶.

Notre regard sera plutôt porté vers l'institutionnalisation des sciences sociales, entendu comme le processus de développement d'institutions associées à la science⁷. Le terme *institution* sera donc employé ci-après au sens strict, c'est-à-dire en référence aux organisations officielles où les sciences sont pratiquées, par opposition à un système social doté : « de règles, de procédures et d'usages stables pesant sur les croyances et les comportements des acteurs sociaux »⁸. Ces institutions peuvent inclure les universités, les académies scientifiques, mais également les disciplines académiques ou encore le patronage, c'est-à-dire notamment les fondations philanthropiques⁹.

Les disciplines, en tant que produit de la différenciation sociale propre à l'univers scientifique, désignent un domaine de connaissance et de savoir avec un certain degré de spécialisation et avec des

³ Yves Gingras, *Sociologie des sciences*, 2^e édition, Que sais-je ?. Paris, Presses Universitaires de France, 2017, p. 1.

⁴ Elles sont : l'universalisme, le communisme, le désintéressement, et le scepticisme organisé. *Ibid.*, p. 2.

⁵ Pierre Bourdieu, cité dans Yves Gingras, *op. cit.*, para. 33.

⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁸ Lagroye et Offerlé, cité dans Yves Gingras, *op. cit.*, p. 29.

⁹ *Ibid.*, p. 29.

formes définies de contrôle sur la production et la diffusion de ce savoir¹⁰. Comme le souligne Heilbron, très peu de travaux abordent spécifiquement la sociologie des disciplines académiques¹¹. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'activité académique est dominée par trois activités professionnelles : la théologie, le droit et la médecine¹². Les disciplines émergent dans les interstices de ces trois aires, et une croissance organisationnelle accompagnée de nouvelles considérations intellectuelles permet l'émergence de « communautés scientifiques » qui effacent la distinction entre « systèmes de savoir » et « systèmes d'action »¹³. Une fois l'émergence de ces nouvelles pratiques intellectuelles stabilisées, les disciplines se forment autour de chaires, de journaux, d'associations avant de s'autonomiser en une communauté scientifique régie par ses propres règles¹⁴.

La sociologie des sciences, lorsqu'elle se concentre sur l'évolution des disciplines en tant qu'institutions, s'intéresse à la manière dont se construisent les frontières scientifiques en tant que phénomène épisodique, à leur contraction, à leur élargissement, à la manière dont elles sont policées, puis éventuellement à leur renforcement ou à leur disparition¹⁵. À travers l'histoire des sciences, cette lutte prise dans son ensemble en est donc une qui vise le monopole de la légitimité à définir le réel¹⁶. C'est dans cette perspective, celle du *boundary-work*, que s'inscrit la perspective méthodologique.

Vers une sociologie disciplinaire des sciences sociales

Les sciences sociales sont elles-mêmes un fait social, nous dit Thomas Gieryn, un territoire découpé par des frontières, où les cultures respectives aspirent chacune à leur manière à l'objectivité, la raison et l'utilité

¹⁰ Johan Heilbron, « A regime of disciplines : toward a historical sociology of disciplinary knowledge », in *The Dialogical Turn. New Roles for Sociology in the Postdisciplinary Age*, sous la dir. de Charles Camic et Hans Joas (dir.), Lanham, Rowman and Littlefield, 2004, p. 26.

¹¹ *Ibid.*, p. 25.

¹² « The Sociology of Scientific Disciplines: On the Genesis and Stability of the Disciplinary Structure of Modern Science », *Science in context*, vol. 5, n° 1, 1992, p. 10.

¹³ *Ibid.*, p. 8–13.

¹⁴ Johan Heilbron, *op. cit.*, p. 34 et suiv.

¹⁵ Thomas Gieryn, *Cultural Boundaries of Science : Credibility on the Line*, Chicago, The University of Chicago Press, 1999, p. x.

¹⁶ *Ibid.*, p. xi.

sociale¹⁷. Cette cartographie des frontières disciplinaires de la science permet de voir émerger les luttes comme phénomène historique, en proie à un jeu d'intérêts, de conflits et de stratégies.

Rappelons brièvement les quatre grandes étapes dans l'émergence des disciplines en sciences sociales. D'abord, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, une nouvelle articulation entre l'individu et la société entraîne une réorganisation du discours politique et moral vers un nouvel « ordre des choses »¹⁸. La fin du XIX^e siècle voit l'émergence de nouveaux questionnements sociaux intégrés au champ académique, portés par les révolutions industrielles européennes, en même temps que les universités accordent une place nouvelle à la recherche. Les années vingt et trente permettent une consolidation des disciplines, alors relativement stabilisées et différenciées, avant de formaliser après les années cinquante la professionnalisation, la segmentation et l'autonomie relative qu'on leur connaît aujourd'hui¹⁹. Elles impliquent « un capital collectif de méthodes et de concepts spécialisés dont la maîtrise constitue le droit d'entrée tacite ou implicite »²⁰.

De ce processus, Johan Heilbron retient trois variations types dans l'émergence d'une discipline : d'abord, une discipline peut naître d'un processus de différenciation d'une discipline préexistante. Elle peut également être marquée par la transition d'une activité professionnelle vers le domaine académique, ou encore d'une synthèse de disciplines distinctes vers une nouvelle discipline²¹. Il convient donc de noter que l'université n'est pas forcément l'unique espace dans lequel une lutte peut s'engager.

¹⁷ *Ibid.*, p. x.

¹⁸ Bjorn Wittrock, « Discipline Formation in the Social Sciences », in *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2015, p. 3721.

¹⁹ Johan Heilbron et Yves Gingras, « La résilience des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 210, n° 5, 2015, p. 8.

²⁰ *Ibid.*, p. 8.

²¹ *Ibid.*, p. 35.

Anatomie de l'international

Les RI en tant que discipline académique ont fait l'objet d'une attention sociologique importante. Les premiers travaux sur le sujet sont généralement attribués à Stanley Hoffmann, ce dernier y ayant vu une « discipline américaine »²². Ole Wæver s'est inscrit dans le sillage des travaux de Hoffmann en cherchant à théoriser le processus d'américanisation de la discipline²³. Comme le rappelle Kevin McMillan, ces études de sociologie des sciences reproduisent généralement les considérations propres aux RI sur la distribution inégale du pouvoir entre les États, et la sociologie des RI étudie de manière disproportionnée l'effet de cette distribution sur la structuration du champ²⁴.

Plutôt que d'étudier le développement des RI sur une base territoriale en considérant les effets géopolitiques de sa structuration — la question de l'hégémonie disciplinaire — la recherche vise à intégrer différentes échelles d'analyse pour rendre compte du processus d'autonomisation disciplinaire des RI dans le temps et l'espace. En ce sens, l'étude de l'autonomisation des RI doit être faite autant en synchronie qu'en diachronie, afin d'observer l'état des rapports de force entre les différentes disciplines à un moment donné, puis dans l'évolution historique de ces configurations²⁵. Il s'agit donc de ne pas prendre pour acquis que les RI seraient par définition proches de la science politique ou encore une entreprise américaine, et observer comment le sujet « international » en vient à se rapprocher de l'un et de l'autre de ces pôles distincts.

En spécifiant l'intérêt d'inclure différentes échelles d'analyse, la recherche pourra appréhender les développements institutionnels de la période 1900-1954 ainsi que le discours sur la science qui s'y manifeste, en montrant que l'internationalisation constitue une stratégie visant à développer un discours sur

²² Stanley Hoffmann, *op. cit.*, p. 41–60.

²³ Ole Wæver, « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European Developments in International Relations », *International organization*, vol. 52, n° 4, 1998, p. 687-727.

²⁴ Kevin McMillan, « Beyond geography and social structure: disciplinary sociologies of power in international relations », *Journal of international relations and development*, vol. 15, n° 1, 2012, p. 131-132. Le découpage effectué par Grenier entre les travaux réflexifs sur la géoépistémologie des RI et sur la sociologie des RI semble donc inefficace, puisqu'elles reposent toutes deux sur les méthodes de la sociologie des sciences.

²⁵ Gisèle Sapiro, « Introduction », *op. cit.*, p. 18.

les RI et à en permettre la diffusion comme discipline académique. En effet, alors que la période est généralement présentée comme un moment de stabilisation disciplinaire dans les sciences sociales en général, le cas des RI semble être une voie prometteuse pour observer comment se disputent les frontières disciplinaires à un moment donné. Comme la revue de littérature l'a montré, la sociologie des RI a accordé très peu d'importance aux phénomènes antérieurs à 1945, et l'historiographie s'est vite désintéressée des conditions matérielles dans le développement des RI, si bien que la question n'est qu'effleurée dans la littérature.

Échelles d'analyses

Faire la cartographie des sciences sociales, et plus spécifiquement des frontières disciplinaires, c'est devoir rendre compte de toute la complexité des échelles dans lesquelles sont empêtrés les acteurs : macro-, méso- et microsociologique constituent donc trois niveaux à prendre en considération. *Macrosociologique* en référence au contexte politico-administratif qui génère des espaces nationaux différenciés dans l'évolution des sciences sociales ; *mésosociologique* dans la perspective des institutions en lutte à l'intérieur d'un même champ ; *microsociologique*, enfin, en s'intéressant à ce que ceux qui font la science pensent, disent, et font lorsqu'ils font la science²⁶.

Il n'y a pas de sciences sociales dans l'abstrait, et celles-ci varient en fonction du contexte national dans lequel elles s'insèrent. En effet, ces profils prennent leur racine dans des contextes intellectuels, institutionnels et politiques divers où le scientifique développe un discours sur sa société²⁷. En ce sens, il convient de rendre compte des différentes configurations des sciences sociales durant cette période, en prenant le soin de montrer où se situent les RI dans les différents pays jusqu'en 1928, année de naissance de la CPHÉI. Pour ce faire, l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Italie, et le Royaume-Uni seront

²⁶ Randall Collins, « On the Microfoundations of Macrosociology », *The American journal of sociology*, vol. 86, n° 5, 1981, p. 984.

²⁷ Peter Wagner et Björn Wittrock, « Introduction », dans *Discourses on society the shaping of the social science disciplines*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1991. p. 6-9.

comparés afin de montrer quelles institutions se consacrant à l'étude des relations internationales existent dans chacun de ces pays.

Les données sont tirées des recueils de la CPHÉI sur les institutions scientifiques membres. Les informations peuvent être incomplètes du fait que toutes les institutions à l'intérieur d'un pays ne participent pas forcément à la CPHÉI, et les informations seront complétées par des sources de seconde main sur l'évolution des sciences sociales dans différents contextes nationaux.

De ce regard macrosociologique et comparatif, un plongeon discursif sur les débats à l'intérieur de la CPHÉI permet d'observer l'évolution du rapport entre sciences et discipline afin d'observer les enjeux auxquels font face les RI à leur début ainsi qu'à la manière dont elles cherchent à affirmer leur légitimité. Les travaux sur *L'enseignement des relations internationales* qui traversent la période 1931-1950 à l'intérieur de la CPHÉI constituent un espace archivistique primordial pour observer les arguments mobilisés par les différents acteurs dans la manière de délimiter les frontières disciplinaires. Des rencontres se sont tenues successivement avec différents degrés de profondeur à Genève en 1931, à Londres en 1935, à Madrid en 1936, à Prague en 1938 puis à Windsor en 1950. Celles-ci permettent de s'intéresser au discours sur les RI comme discipline académique pour repérer les déplacements historiques au niveau microsociologique.

Internationalisation des Relations internationales

Du point de vue macrosociologique, l'échelle d'analyse vise à capturer un état des lieux, une photographie de la cartographie des sciences sociales avant 1928 pour y situer les RI. L'échelle microsociologique cherche, quant à elle, à observer l'évolution du discours sur les RI durant l'existence de la CPHÉI.

L'échelle mésosociologique prend comme objet la CPHÉI en elle-même afin d'étudier son effet sur le développement des RI. Dans quel état laisse-t-elle le champ au moment de sa disparition, et quel rôle a-t-elle joué dans cette évolution ? L'hypothèse générale veut que l'institutionnalisation des RI passe par son

internationalisation en tant que stratégie visant à acquérir une légitimité académique. En se demandant quelle place occupent les RI à l'intérieur des sciences sociales durant la période 1900-1950, la thèse vise à montrer le rôle de la CPHÉI dans l'évolution de cette tendance. En ce sens, l'objectif de la thèse n'est pas de produire une monographie légitimatrice, un discours autorisateur sur les RI comme discipline, mais plutôt d'observer « l'univers dans lequel les chercheur(e)s eux (et elles) mêmes sont pris(e)s »²⁸.

Choix des sources

Les archives de la *Société des Nations* (SDN) génèrent un intérêt nouveau chez les historiens, notamment en raison de la diversité des sujets et des échelles qu'elles permettent d'appréhender. Toutefois, comme le souligne Martin Grandjean, la conservation des archives de l'Organisation de coopération intellectuelle (OCI) est à l'image de son histoire institutionnelle : les documents de la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI), aujourd'hui entreposés à Genève dans la bibliothèque des *Nations unies*, sont « dans un état de conservation idéal », alors qu'une partie des documents administratifs de l'IICI, aujourd'hui entreposés au siège de l'UNESCO, à Paris, ont été perdus sous l'occupation allemande, de 1940 à 1944²⁹.

En l'occurrence, ce sont les archives de l'IICI qui nous intéresseront, puisqu'elles permettent de retracer les projets sous sa tutelle, desquels la CPHÉI fait partie jusqu'en 1946. Si, comme cela a été mentionné, l'occupation allemande a entraîné la perte d'environ un tiers du matériel à travers les déplacements successifs³⁰, il convient tout de même de se réjouir des petites victoires : depuis 2015, l'UNESCO procède à la numérisation de toutes ses archives, dont celles de l'IICI héritées en 1946. Dans le cadre du projet « Numériser notre histoire commune de l'UNESCO », toutes les archives de l'IICI sont accessibles en ligne, soit 772 800 images et 115 mètres linéaires de documents, correspondant à 4

²⁸ Johan Heilbron et Yves Gingras, *op. cit.*, p. 9.

²⁹ Martin Grandjean, *Les réseaux de la coopération intellectuelle. La Société des Nations comme actrice des échanges scientifiques et culturels dans l'entre-deux-guerres*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2018, p. 43.

³⁰ Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 151.

661 dossiers allant de quelques pages à plusieurs centaines. Les conditions de recherche au moment de la rédaction du présent mémoire ne permettent pas d'accéder physiquement à ces archives, et il convient de préciser que leur traitement a été entièrement fait à partir de ces nouvelles bases de données accessibles en ligne³¹.

Seulement une fraction de la riche documentation de l'IICI nous intéresse dans le cadre de cette recherche, le fonds d'archives de l'IICI regroupant des documents allant de 1921 à 1954. À partir du document *Finding Aid - International Institute of Intellectual Cooperation* (AG-1), j'ai compilé l'entièreté des fichiers relatifs à la CPHÉI en inscrivant dans un tableur *Excel* le numéro de boîte où se retrouve la documentation dans les archives de l'UNESCO, le dossier à l'intérieur de ladite boîte, l'identifiant complet, le titre du document, la période couverte, ainsi qu'une section commentaire pour y noter les informations clés (voir annexe 2).

Cette méthode nous laisse avec 343 entrées, dont 78 sont des dossiers contenant les documents officiels de la CPHÉI, les 265 autres étant des dossiers regroupant les correspondances privées entre les membres ou entre le secrétariat de la CPHÉI et les délégations. Cette manière de colliger les sources permet d'avancer chronologiquement et thématiquement en les traitant par ordre d'importance, des listes de participants aux différentes conférences jusqu'aux brochures de publicité.

Également, un intérêt particulier sera dévolu vers les ouvrages synthèses à propos des institutions membres de la CPHÉI ainsi que sur les documents administratifs annuels et les correspondances sur le sujet. Les documents relatifs à *L'enseignement des relations internationales*, que l'on retrouve à travers les documents officiels et les correspondances, permettront quant à eux de s'intéresser spécifiquement à l'évolution du discours sur les RI.

³¹ Voir la page de l'UNESCO à ce sujet. En ligne : <https://digital.archives.unesco.org/en/> [consulté le 24 mars 2021].

Conclusion

Le développement sera construit en deux blocs : d'abord, la période allant du début du XX^e siècle jusqu'en 1928, année de naissance de la CPHÉI, puis celle allant de 1928 à 1950, période durant laquelle opère la CPHÉI. Le premier des deux chapitres se veut macrosociologique : il vise à présenter un état des lieux, une cartographie des différents univers disciplinaires au sein desquels évoluent les RI. Le second chapitre est lui-même divisé en deux parties : d'abord, une analyse du discours, microsociologique, montrera l'évolution rapide du discours entre RI et science, puis entre RI et disciplinarité. Ce plongeon dans les débats discursifs, lesquels constituent un travail de différenciation disciplinaire – le *boundary-work*, permet de contextualiser la place de la CPHÉI dans le développement international des RI. La thèse générale, soit que la période est vécue comme une lutte pour la légitimité disciplinaire des RI, montre que l'internationalisation constitue l'une des stratégies mise en place pour coordonner ce champ au niveau transnational, et que l'américanisation y est à l'œuvre bien avant 1950.

Chapitre 3

Les frontières disputées d'un nouveau sujet, 1900-1928

Introduction

Le début du XX^e siècle et la Première Guerre mondiale (PGM) insufflent dans l'imaginaire collectif un nouveau rapport quant à l'influence des phénomènes internationaux sur le quotidien des gens. S.H. Bailey le formule simplement, observant que « dans beaucoup de pays, des foules innombrables, qui se rendaient auparavant à leur travail sans penser à ce qui se trouvait au-delà des frontières de leur expérience journalière, commencent à sentir la pression du monde extérieur »¹. Un intérêt se manifeste donc vers l'étude de ces phénomènes « nouveaux », dont les développements demeurent encore assez éclectiques jusqu'en 1928.

Ce qui caractérise les RI durant cette période, c'est avant tout d'être conçues comme un nouveau sujet disputé par les différentes branches de savoir établies. Étudier l'autonomisation disciplinaire, c'est observer les luttes par lesquelles les RI en viennent à revendiquer un espace institutionnel distinct à l'intérieur du champ académique. En effet, il est possible dans cette perspective de s'intéresser à la dynamique du pouvoir dans les relations entre les disciplines². Cette première période — 1900-1928 — vise à présenter l'état général des revendications disciplinaires du sujet « international ».

Comme souligné précédemment, une discipline est une forme d'organisation sociale conçue comme un nexus qui permet l'assemblage d'activités précédemment distinctes : la recherche, l'enseignement et l'organisation professionnelle³. L'institutionnalisation d'une discipline peut donc être entendue comme le processus par lequel ces trois dimensions en viennent à s'imbriquer. Dans son étude phare sur la sociologie des disciplines, Johan Heilbron observe trois variations types dans l'émergence d'une discipline. Une

¹ Stanley Hartnoll Bailey, *Les études internationales dans l'enseignement contemporain*, Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1938, p. 203.

² Dalberg et al., « A Reversed Order: Expansion and Differentiation of Social Sciences and Humanities in Sweden 1945–2015 », in *Shaping Human Science Disciplines Institutional Developments in Europe and Beyond*, sous la dir. de Christian Fleck, Matthias Duller, et Victor Karády, Cham, Springer International Publishing, 2019, p. 251.

³ Johan Heilbron, « A Regime of Disciplines », *op. cit.*, p. 27-30.

discipline peut naître d'un processus de différenciation d'une discipline préexistante, de l'évolution d'une activité professionnelle vers le domaine académique, ou d'une synthèse de disciplines distinctes vers une nouvelle discipline⁴. Nous verrons que les RI, selon le pays, empruntent l'une de ces différentes voies ou des combinaisons particulières.

Jusqu'à la fin des années 1920, ces développements sont le fait d'entreprises individuelles et se produisent sur un mode unilatéral, c'est-à-dire qu'il est laissé aux acteurs locaux le rôle d'en faciliter le développement institutionnel. Ces acteurs ont alors comme tâche de théoriser l'international comme sujet d'étude, d'en préciser les contours, et de déterminer comment leur discipline d'origine peut intégrer ce nouveau savoir. Ils font en ce sens ce que l'on qualifiera de « travail de délimitation », soit de définir les limites d'un sujet d'étude, les RI, ainsi que les méthodes à adopter pour en poursuivre le développement.

La présente section vise à retracer les arguments théoriques mobilisés par les différents domaines de savoir sur l'objet d'étude « international » et les structures institutionnelles qui y sont associées au sein de quatre pays distincts, soit l'Allemagne, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne⁵. La première section revient sur le cas des RI comme science sociale distincte des autres, avant de se tourner ensuite vers le cas des juristes internationaux, qui par l'entremise du droit international revendiquent une parenté quant à l'étude des relations internationales⁶. Ensuite, économistes et politistes formulent tour à tour leurs prétentions respectives sur un pan du sujet, chacune faisant l'objet d'une section distincte. Finalement, ce sont les sociologues qui en réclament la totalité, sous l'appellation de *sociologie internationale*⁷. C'est donc à l'intérieur d'un espace contesté que les RI font leur apparition comme sujet d'étude.

⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁵ Pour la période antérieure à 1928, des informations sur les institutions consacrées aux RI sont disponibles pour vingt pays. Elles sont utilisées tant que possibles, mais se résument généralement à l'absence de telles institutions.

⁶ Stanley Bailey, *op. cit.*, p. 204.

⁷ *Ibid.*, p. 204.

Les Relations internationales : une première tentative d'autonomisation

Il faut distinguer dans l'émergence des RI comme entreprise disciplinaire autonome ses assises académiques, d'une part, et son organisation non académique de l'autre, dont l'émergence est spécifiquement britannique et américaine. La première sous-section pose le cadre académique, puis la suivante précise l'importance des structures extérieures au milieu universitaire.

Cadre académique

Un fait s'impose d'emblée : l'année 1919 marque la naissance de la première chaire académique connue portant explicitement l'appellation de « politique internationale », soit la Chaire Woodrow Wilson à l'Université du College of Wales. Si certains auteurs ont montré avec justesse la nature « mythifiée » de cet événement historique, la Grande-Bretagne se distingue des autres pays du monde dans sa volonté à inscrire les RI comme discipline académique distincte en construisant sur les autres disciplines existantes. Norman Angell, l'un des théoriciens importants de la période, appelait déjà en 1913 à la création d'une science « de la constitution [polity] internationale – la science des relations politiques entre groupes humains. Nous en avons les prémices, mais elle demande à être systématisée par ceux qui sont intellectuellement équipés pour la développer et pour l'approfondir »⁸.

L'une des premières institutions phares où l'on retrouve un département de relations internationales est alors la *London School of Economics and Political Science*. Fondée en 1895 par les libéraux de gauche et les socialistes, elle est calquée sur le modèle de l'*École libre des sciences politiques* parisienne avec comme volonté de former les hauts fonctionnaires d'État⁹. En 1928, le corps professoral est composé de 69 personnes employées à temps plein et de 28 chargés de cours additionnels, pour une population étudiante d'environ 1000 personnes. Créé avant 1928, le département d'études internationales vise à répandre en

⁸ Norman Angell, cité dans Dario Battistella, « La France », dans *Traité de relations internationales*, sous la dir. de Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 163.

⁹ Malcolm Vout, « Oxford and the Emergence of Political Science in England 1945-1960 », dans *Discourse on Society*, *op. cit.*, p. 166.

Grande-Bretagne la connaissance des enjeux internationaux¹⁰. Il s'agit alors de faire la jonction entre l'histoire diplomatique, le droit international, l'économie, la géographie, la science politique, soit toutes les disciplines qui permettent d'appréhender les relations entre les peuples.

Ainsi, la création du département de Politique internationale à l'Université Aberystwyth en 1919 et de la Chaire Woodrow Wilson marque un tournant dans la manière d'appréhender les relations internationales. Dans sa charte constitutive, l'étude des sciences politiques dans leur application aux relations internationales vise à ce moment à déterminer empiriquement les moyens à employer pour maintenir la paix¹¹. Au début des années 1930, on y recense 700 étudiants inscrits à temps plein. Durant cette période, il n'y a qu'en Grande-Bretagne que l'on reconnaît dans les RI une entreprise académique distincte des autres sciences sociales, dont la reconnaissance s'accompagne d'un espace institutionnel spécifique.

Cadre non académique

Si l'étude des relations internationales au sens large n'est pas spécifiquement britannique, la fin de la PGM marque tout de même un tournant intellectuel dans la manière d'appréhender le sujet, comme en témoigne la création de nouveaux instituts animés par une idéologie pacifiste¹². Outre l'autonomisation des RI dans le domaine académique, il convient de noter quelques particularités sur le développement des institutions américaines et britanniques non académiques dédiées aux RI. Elles témoignent du passage de différentes activités professionnelles — luttes pacifistes, mais également administration coloniale — vers une recherche sur le sujet.

¹⁰ The London School of Economics and Political Science, *Department of International Studies, Session 1932–1933*, p. 3, dans *Reports on activities from the British Co-ordinating Committee for International Affairs*, AG 1-IICI-K-VI-1 [Folder 1].

¹¹ *Ibid.*, p. 3.

¹² Carnegie Endowment for International Peace, *Institutes of International Affairs*, 1953, New York, p. 12–25.

En 1920, le *Royal Institute of International Affairs* (RIIA) est créé à Londres afin d'encourager et de faciliter l'étude scientifique des relations internationales et de permettre la publication de travaux sur le sujet. Le projet d'un institut d'affaires internationales voit le jour lors des négociations de paix, en 1919, et vise à ce moment à regrouper les pacifistes britanniques et américains à l'intérieur d'une même organisation dotée de branches nationales¹³. Le projet sera abandonné et mènera à la création parallèle du *Council on Foreign Relations* (CFR) aux États-Unis. La charte constitutive du RIIA précise alors que son rôle est d'encourager la formation de branches à travers le *Dominium*¹⁴. En tant qu'institution non académique, le RIIA est l'un des archétypes de la forme que prendront les RI dans les différents pays du monde, et principalement au sein du Commonwealth avec la création de la branche canadienne en 1928 — le *Canadian Institute of International Affairs* — et australienne en 1932 — le *Australian Institute of International Affairs*.

Plus largement, il s'agit d'assister ceux qui informent les décideurs, et donc d'assurer le pont entre la théorie et la pratique. C'est donc autour du RIIA que gravite la recherche en Grande-Bretagne. La revue *International Affairs* est alors le cœur intellectuel de la discipline britannique. Le RIIA publie également le *Bulletin of International News*, annales abrégées des événements internationaux. Quelques années après sa création, ce sont près de 1 600 membres qui participent à ses discussions.

Aux États-Unis, le CFR, fondé en 1920, est un institut du même type que le RIIA dédié à l'étude de la politique internationale américaine. En 1928, il compte environ 500 membres issus des milieux universitaires, politiques et commerciaux, dont la moitié réside alors à New York. Le *Journal of Race Development*, publié pour la première fois en 1910, est pris en charge par le CFR qui en assure la publication après avoir été renommé *Journal of International Relations* et avoir fusionné en 1922 avec *Foreign Affairs*¹⁵. À cela s'ajoute le *Political Handbook of the World*, référence annuelle sur les principaux chefs

¹³ *Ibid.*, p. 103.

¹⁴ *Ibid.*, p. 105.

¹⁵ Amitav Acharya et Barry Buzan, *op. cit.*, p. 54.

d'État du monde, ou encore *The United States in World Affairs*¹⁶. Dans la même veine, la *Foreign Policy Association*, fondé en 1918 sous le nom de *Committee on American Policy*, était représenté dix ans après sa création dans 15 grandes villes américaines, comptant 40 employés assignés à la recherche et aux tâches administratives, avec plus de 10 000 membres. L'objectif était alors de faciliter le développement constructif de la politique étrangère américaine.

La création des instituts tels que le RIIA et le CFR marque un mouvement important dans le développement des RI. À la fois non gouvernementaux et tout de même liés aux responsables politiques, non-académiques et comptant sur la collaboration des spécialistes, ces instituts disposaient d'une flexibilité importante pour favoriser le développement de la recherche. La plupart organisent des séminaires, des conférences publiques, disposent d'une librairie dédiée à la recherche, publient des périodiques et des ouvrages, bref, offrent les dispositions nécessaires à l'avancement d'un projet intellectuel. Comme nous le verrons, ces institutions détiennent d'ailleurs une place prépondérante au sein de la CPHÉI.

Droit international

Si les RI jouissent d'un espace privilégié à l'extérieur du cadre académique, c'est que le champ des sciences sociales laisse peu d'opportunité à la création d'une nouvelle discipline universitaire. Ainsi, à travers le monde, l'international s'étudie avant tout dans la continuité des disciplines existantes, et le droit international détient alors une position intellectuelle importante dans sa prétention à étudier ce phénomène.

Entre les premières années du XIX^e siècle et le début des années 1860, le droit international acquiert sa forme moderne. La conception classique du droit international tirée de l'école allemande en était venue à être dépassée, et la représentation hégélienne du droit ne prévaut plus¹⁷. Le professeur Robert Von Mohl (1799–1875) suggère alors de conceptualiser le droit international sur une base scientifique, et notamment

¹⁶ Carnegie Endowment for International Peace, *Institutes of International Affairs*, *op.cit.*, p. 58.

¹⁷ Martti Koskenniemi, *The gentle civilizer of nations the rise and fall of international law, 1870–1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 23.

sur une théorie de la communauté internationale¹⁸. Jusqu'alors, le droit international faisait dériver son existence de l'État souverain, et cette transition intellectuelle place plutôt l'État à l'intérieur d'une communauté plus grande en vue de la réalisation des intérêts communs des nations. Cette nouvelle lecture de l'international comme *phénomène historique à réaliser* appelle à reconsidérer la direction du droit international comme discipline académique.

Cette reconstruction passe par la tentative de scientification du droit international. La *Revue de droit international et de législation comparée* constitue alors le premier journal scientifique en droit international, publié dès 1868 avec comme objectif d'en faire un forum professionnel pour les réformistes libéraux européens. L'importance de ce forum sera concurrencée par la création en 1894 à Paris de la *Revue générale de droit international public*, et fera de la première revue une simple publication belge et non plus internationale¹⁹. En 1873 est créé l'*Institut de droit international*, organe international dont l'existence s'inscrit dans le rapprochement du droit et des sciences sociales : lorsque l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales* est fondée à Bruxelles en 1862, trois jeunes juristes s'y impliquent, dont Gustave Rolin-Jaequemyns (1835–1902). Ce dernier sera à l'origine de la création de l'Institut quelques années plus tard, dont la constitution prévoit « de formuler les principes généraux de la science, ainsi que les règles qui en dérivent, et d'en répandre la connaissance. »²⁰. Ce positivisme épistémologique au sein des études juridiques cherche alors à articuler la conscience collective et la souveraineté étatique.

Ces développements sont également sous-tendus par un parti pris idéologique. L'article 1^{er} de la constitution de l'Institut appelle à développer la : « conscience juridique du monde civilisé ». Comme le souligne Koskenniemi, cette idée de conscience réfère à la conception du rationalisme des lumières autant qu'à une position normative du bien et du mal chez les contemporains, dont les juristes doivent se faire les

¹⁸ Robert von Mohl, *Staatsrecht, Völkerrecht, und Politik, I: Staatsrecht und Völkerrecht*, 3 vol., Tübingen, Laupp, 1860, p. 580, cité dans Koskenniemi, *ibid.*, p. 32.

¹⁹ *Ibid.*, p. 19.

²⁰ *Ibid.*, p. 48.

avocats²¹. À la fin du siècle, le droit international repose théoriquement sur la conscience collective européenne comme fondement de l'organisation politique : les relations internationales sont un résultat du droit international.

Une critique demeurait tout de même au sein des cercles de juristes sur le fondement du droit international, celle de Austin et de la tradition britannique : pour ce dernier, le droit international ne constitue pas du droit, puisque la souveraineté représente la limite au sein de laquelle peut naître le droit. C'est à l'opinion publique qu'on accorde une forme d'agentivité dans la capacité à garantir l'ordre international. Il n'est donc pas étonnant que dans ce contexte, la Grande-Bretagne jouisse d'une faible professionnalisation du droit international. Les activistes étaient organisés dans des organisations pacifistes, où le droit n'avait que peu d'importance. La première chaire en Grande-Bretagne voit le jour à Oxford en 1859 puis à Cambridge en 1866²². Oxford publie également *The British Year Book of International Law*. Cette faible institutionnalisation au Royaume-Uni permet fort probablement aux RI d'en revendiquer la parenté plutôt que le contraire.

Encore en 1880, la France ne disposait que de très peu d'espace académique consacré au droit international : la chaire à cet effet au Collège de France était celle de *Droit de la nature et des gens*. C'est en 1889 que le sujet devient obligatoire dans le parcours universitaire au sein des Facultés de droit²³. On note par exemple la création à l'université de Lyon d'un Institut de droit comparé fondé en 1919, et à Strasbourg d'un Institut de droit comparé et d'économie comparée, fondé quant à lui en 1923. L'une des sections de cet institut mène à l'obtention d'un diplôme en science coloniale²⁴. L'une des formes hybrides à permettre la jonction avec les relations internationales est l'Institut des Hautes études internationales (IHÉI), créé en 1921 par le patronage de l'Union légale internationale, l'Académie des sciences morales et politiques et l'Université de Paris. L'IHÉI est orientée dès sa création vers la promotion du droit

²¹ *Ibid.*, p. 47.

²² *Ibid.*, p. 33.

²³ *Ibid.*, p. 31.

²⁴ *Ibid.*, p. 31.

international comme vecteur de pacification des relations internationales. Sa vocation est donc d'abord juridique, avant de prendre un tournant politiste après la SGM. En 1928, environ 30 professeurs y dispensent un enseignement.

L'une des formes que prend la relation entre le droit international et les RI en France et en Allemagne est d'en faire des catégories complémentaires : les relations internationales sont un produit du droit international. L'exemple le plus frappant de cette convergence est probablement la publication tardive dirigée par Karl Strupp et intitulée *Bibliographie du droit des gens et des relations internationales*. Dans cet ouvrage de plus de 500 pages, les auteurs passent en revue tous les ouvrages, thèses et articles consacrés au droit international et aux relations internationales de tous les pays. Si cette bibliographie est publiée à New York en 1938, son plan original, celui d'établir une jonction entre le droit international les RI, est en place dès 1910²⁵.

Aux États-Unis, c'est la Dotation Carnegie qui participe alors au rayonnement du droit international : en l'espace d'une décennie, elle finance la publication de plus de 300 ouvrages, dont la majorité est consacrée au droit international et aux relations internationales²⁶. L'une des trois divisions de la Dotation est d'ailleurs de promouvoir le développement du droit international. La création de l'Académie de droit international de la Haye (ADIH) constitue alors l'un des principaux accomplissements de la Dotation dans ce domaine. Autant l'ADIH que le centre européen de la Dotation Carnegie seront membres à part entière de la CPHÉI dès ses débuts, et ce en tant qu'organisations internationales. En ce qui concerne le domaine académique, le droit international est l'un des trois sous-champs compris dans l'*American Political Science*

²⁵ Karl Strupp, *Bibliographie du droit des gens et des relations internationales*, Leyde, A.W. Sijthoff, 1938, p. ix.

²⁶ Carnegie Endowment for International Peace, *List of publications of the Carnegie Endowment for International Peace including the American Institute of International Law and the American Association for International Conciliation*, Washington, Office of the Secretary, 1922.

Association, où l'influence des théories allemandes confère un cadre propice pour penser les relations interétatiques²⁷.

Science économique

C'est par le biais des considérations commerciales que l'économie pose sur l'étude des relations internationales un intérêt particulier. Les pays anglo-saxons sont les premiers à développer une structure académique pour la science économique. La professionnalisation survient vers la fin du XIX^e siècle. L'*American Economics Association* est fondée en 1885, et entraîne la publication des journaux *Quarterly Journal of Economics* (Harvard, 1887) et du *Journal of Political Economy* (Chicago, 1892)²⁸. En Grande-Bretagne, la *Royal Economic Society* est créée en 1890, son journal *Economic Journal*, attaché à Cambridge, suit en 1891, puis *Economica*, relié à la LSE, en 1920. Le premier programme universitaire de trois ans au monde est mis en place à Cambridge par Alfred Marshall en 1903. Les trois institutions clés dans ce pays sont alors, en ordre d'importance au début du XX^e siècle : Cambridge, LSE et Oxford²⁹.

En Allemagne, dès 1904, le journal *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* est l'un des principaux centres de débats économiques, édité par Max Weber, Werner Sombart et Edgar Jaffé, puis par Emil Lederer, Joseph Schumpeter and Alfred Weber à partir de 1922. La création de l'*Institut Kiel of World Economics* en 1926 marque un tournant important dans la manière de faire de la recherche. La portée met l'accent sur les cycles financiers internationaux. La thèse soutenue par Lowe à Kiel en 1926 sera très influente notamment sur Friedrich von Hayek dans sa lutte contre les thèses keynésiennes³⁰. L'arrivée de

²⁷ James Farr, « Political Science », dans *The Cambridge History of Science, vol. 7 : The Modern Social Sciences*, sous la dir. de Theodore M. Porter et Dorothy Ross, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 311.

²⁸ Bradley W. Bateman, « United States, Economics in (1885–1945) », dans *The New Palgrave Dictionary of Economics*, sous la dir. de John Eatwell, Peter Kenneth Newman et Murray Milgate. Londres, Palgrave Macmillan, 2016, p. 1–5.

²⁹ K. Tribe, « Britain, Economics in (20th Century) », dans *The New Palgrave Dictionary of Economics, ibid.*, p. 1–14.

³⁰ Harald Hagemann, « Germany, Economics in (20th Century) », dans *The New Palgrave Dictionary of Economics, ibid.*, p. 1–9.

Hayek à la LSE confère à l'institution un pôle économique portée vers l'organisation internationale du libre marché par l'entremise du théoricien du néolibéralisme.

En France, la science économique, quant à elle, s'inscrit à l'extérieur de la dualité entre science morale et politique³¹. Dès 1615, le *Traité d'économie politique* de Montchrestien marque une compréhension nouvelle de la gestion de ressources publiques. Le libéralisme qui prévaut chez les auteurs classiques permet très rapidement d'articuler une philosophie du progrès avec l'industrialisme naissant. Le propos de Benjamin Constant est à cet égard illustratif : « nous sommes arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder »³². Si la guerre a perdu son utilité, c'est que l'essor industriel et le commerce entre les nations guident désormais les sociétés vers la paix.

L'économie s'inscrira comme troisième voie dans le système universitaire français. Elle sera finalement intégrée à l'intérieur des Facultés de droit, et se développe dans un univers institutionnel différent de celui des sciences humaines ou politiques. Plus largement, l'enseignement demeure la chasse gardée des collèges et des universités, alors que la recherche est produite au sein des différentes institutions indépendantes. L'École des Hautes études commerciales sera justement présente à la première conférence de la CPHÉI pour incarner cette tendance.

Le cas de l'*Institut danois d'économie et d'histoire* est à cet égard intéressant. Il constitue au Danemark l'un des seuls instituts qui sera consacré aux RI dans le milieu académique. Fondé en 1927, il intègre la CPHÉI, comme nous le verrons, dès les premières années de l'organisation. La raison de cette tendance est invoquée par l'un de ses membres, pour qui le peu d'influence politique du Danemark dans les relations internationales engendre peu d'intérêt à constituer un institut de politique internationale.

³¹ Johan Heilbron, « The Tripartite Division of French Social Science: A Long-Term Perspective », dans *Discourse on Society*, op. cit., p. 86-88.

³² Benjamin Constant, cité dans Marcel Merle, *Pacifisme et internationalisme : XVIIe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 173.

Science politique

En ce qui concerne la science politique, c'est aux États-Unis qu'il faut situer sa relation de proximité avec les RI. Elle se développe dans les universités américaines au courant du XIX^e siècle et elle est particulièrement marquée à ses origines par la pensée allemande. Francis Lieber, considéré à certains égards comme le fondateur de la science politique américaine, est lui-même allemand d'origine³³. Lieber devient en 1857 le premier professeur d'histoire et de science politique à l'Université de Columbia.

Theodore Woolsey, largement influencé par la pensée de Lieber, peut être vu comme le premier théoricien américain, formé respectivement à Paris et à Bonn. S'il se spécialise plus tard en droit international, le corpus légué par ces deux professeurs — Woolsey et Lieber — offre un socle paradigmatique à partir duquel penser l'État lorsque naissent les premiers départements de science politique.

Effectivement, Andrew D. White, formé au Collège de France et à la Sorbonne sous la direction de Laboulaye, puis à Berlin avec Ranke, est à son tour un disciple de Woolsey. Il devient le premier président de la *School of Political Science* à Yale en 1886. Charles K. Adam, disciple de White, reprend le poste de son maître à l'Université du Michigan, et y introduit le modèle allemand d'étude politique³⁴. En traçant cette courte généalogie, on observe une influence philosophique française et surtout allemande dans la naissance de la science politique américaine.

Concernant les RI, les premiers cours universitaires émergent au tournant du XX^e siècle, et principalement dans les départements de science politique. En effet, dans le milieu académique, Brian Schmidt note l'incorporation de cours sur les relations internationales à la *School of Political Science*, à Columbia, mais également au sein de la *School of Comparative Jurisprudence and Diplomacy* à l'université

³³ John G. Gunnell, « In Search of the State: Political Science as an Emerging Discipline in the U.S », dans *Discourse on Society*, op. cit., p. 131.

³⁴ *Ibid.*, p. 138.

George Washington, en 1898³⁵. Le premier cours formel sur les relations internationales aurait toutefois été celui dispensé à l'Université du Wisconsin pendant l'année scolaire 1899-1900³⁶. En 1914, on compte aux États-Unis 38 départements de science politique et 216 départements qui combinent la science politique avec une autre matière³⁷.

Du point de vue de la recherche, la création de l'*American Political Science Association*, en 1885, offre un cadre propice au développement de la recherche, et notamment par le biais de son journal *Political Science Quarterly*. À cela s'ajoute la revue *Annals of the American Academy of Political and Social Science* (1890) et le *American Political Science Review* (1905), chacune consacrant des thématiques à la question de la politique étrangère américaine.

En France, il est plutôt question des *sciences politiques* que de *la science politique*. La fondation de l'*École libre des sciences politiques*, en 1871, offre un cadre propice à une éducation supérieure libérale inscrite au sens le plus large dans les contours de la science. Deux disciplines dominent le parcours académique : l'histoire et le droit public. L'objet au cœur du projet intellectuel est pourtant clair : l'État, le gouvernement et les institutions publiques. Cette formation vise donc à préparer à la haute fonction publique. En 1928, ce sont quelque 50 professeurs et 30 chargés de cours qui sont employés au sein de cette institution indépendante³⁸. On retrouve dans son fonctionnement une section consacrée spécifiquement à l'étude des relations internationales. À l'École des sciences sociales, l'institut de l'Université catholique de Lille est mis en place dès 1894, et des cours portant sur la science politique sont offerts dans le cheminement type³⁹. Les deux institutions seront représentées à la première conférence de la CPHÉI de 1928 à Berlin.

³⁵ Brian C. Schmidt, *The political discourse of anarchy : a disciplinary history of international relations*, Albany, State University of New York Press, 1998, p. 54.

³⁶ Pour l'université de Columbia, *Ibid.*, p. 54-57. Voir également le chapitre 4 dans David A. Baldwin, *op. cit.*, p. 91–102.

³⁷ Berndtson, *op. cit.*, p. 467.

³⁸ [s.a.], *Handbook of Institutions for the Scientific Study of International Relations*, Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1929, p. 38.

³⁹ *Ibid.*, p. 36.

Le cas de l'Allemagne est particulièrement difficile à situer : si elle fournit aux États-Unis un corpus de textes centré sur la théorie de l'État, c'est que le sujet jouit d'un prestige sous la dénomination de *Staatswissenschaft*, soit l'étude de l'État et de son rôle dans la société. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la *Staatsrechtslehre* en vient à occuper le cœur de la discipline, axée principalement sur le droit public et la doctrine juridique de l'État.

Il faut attendre la création de la *Deutsche Hochschule für Politik* (DHP), fondée en 1920 par la « coalition de Weimar », pour que la science politique s'extirpe de la *Staatswissenschaft*⁴⁰. Elle est financée par l'État allemand et le gouvernement de Prusse, sans pour autant avoir le statut d'une université. Le développement de la science politique, selon Kastendiek, ne pouvait donc survenir qu'à l'extérieur de l'université étant donné la prédominance de la *Staatswissenschaft*⁴¹. En 1928, 12 professeurs et 1 200 étudiants fréquentent l'institution, en faisant l'un des lieux les plus importants dans le développement de la science politique⁴². C'est d'ailleurs à la DHP que se réunit la première conférence de la CPHÉI en 1928.

C'est dans le cadre de la science politique américaine que les RI disposent de l'espace institutionnel le plus fécond. S'il est évident que les sciences politiques acquièrent une légitimité institutionnelle dans le milieu académique français jusqu'en 1928, la place des relations internationales y reste très marginale. Ce rapprochement ne verra pas le jour avant la création de l'*Association française de science politique* en 1949. La science politique allemande, avant d'être intéressée par les RI, est principalement préoccupée par son développement disciplinaire. La stratégie d'internationalisation, qui mènera à la création de la CPHÉI, est avant tout un acte d'autonomisation de la science politique allemande dans l'univers des sciences sociales. Comme nous le verrons, les RI seront entraînées par ce processus.

⁴⁰ Hans Kastendiek, « Political Development and Political Science in West Germany », dans *The Development of Political Science*, sous la dir. de D. Easton, John G. Gunnell et Luigi Graziano, Londres, Routledge, 1991, p. 113.

⁴¹ *Ibid.*, p. 114.

⁴² *Handbook of Institutions for the Scientific Study of International Relations*, *op.cit.*, p. 43.

Sociologie

L'institutionnalisation de la sociologie comme discipline académique dans les différents pays est probablement la plus tardive et la plus incertaine, et c'est pourtant celle qui revendiquera avec le plus de ferveur l'ensemble des RI dans la première moitié du XX^e siècle⁴³.

La période de formation disciplinaire, c'est-à-dire la professionnalisation de l'enseignement et de la recherche, se produit entre 1830 et 1890. Auguste Comte en France, John Stuart Mill et Herbert Spencer en Grande-Bretagne ont tous à leur manière participé à l'émergence d'un intérêt scientifique pour les faits sociaux⁴⁴. Marx et Tocqueville constituent des cas à part, puisque tous deux ont évité le terme « sociologie », et leur intégration dans les canons de la sociologie s'est faite après 1945, notamment à travers la plume de Raymond Aron⁴⁵.

C'est d'une scission avec l'économie que naît aux États-Unis le premier département de sociologie à l'université de Chicago. À ce moment, celui d'économie politique est le plus important, suivi par celui d'histoire et finalement par le département de science politique⁴⁶. L'expansion la plus rapide de la sociologie dans le monde se produit donc aux États-Unis : les premiers cours sont donnés dans les années 1870, et deux décennies plus tard, presque toutes les universités disposent d'un département de sociologie.

À partir des années 1890, une deuxième phase voit l'intégration de la sociologie au domaine académique⁴⁷. En France, Émile Durkheim enseigne le premier des cours de sociologie en 1887. Il fonde le premier journal de sociologie, *L'année sociologique* (1898–1912) avec ses collaborateurs Marcel Mauss, Henri Hubert, Marcel Granet, Maurice Halbwachs, François Simiand. Ce journal est suivi par la création

⁴³ Voir Peter Wagner, « Science of Society Lost: on the Failure to Establish Sociology in Europe During the "Classical" Period », dans *Discourse on Society*, *op. cit.*, p. 220-270.

⁴⁴ Johan Goudsblom et Johan Heilbron, « Sociology, history of », dans *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2015, p. 990.

⁴⁵ Voir Raymond Aron, *Les Étapes de la pensée sociologique : Montesquieu. Comte. Marx. Tocqueville. Durkheim. Pareto. Weber*, Paris, Gallimard, 1967.

⁴⁶ Manicas, « The Social Science Disciplines: The American Model », dans *Discourse on Society*, *op. cit.*, p. 63.

⁴⁷ Goudsblom et Heilbron, *op. cit.*, p. 990.

de *The American Journal of Sociology*, animé à sa création en 1894 par Small, et la *American Sociological Society* est fondée quelques années après, en 1905⁴⁸.

La *Verein für Socialpolitik* est une institution centrale dans l'institutionnalisation des sciences sociales en Allemagne. Fondée en 1873, elle s'inscrit dans un mouvement d'industrialisation de l'Allemagne où la « question sociale » réunit les plus importants penseurs des théories sociales et économiques, mouvement duquel émergera la sociologie allemande. La première association professionnelle naît en 1909, la *Deutsche Gesellschaft für Soziologie*, la première chaire voit le jour en 1917 et son journal est publié en 1921. Les pionniers sont entre autres Ferdinand Tönnies, Georg Simmel et Max Weber, qui doivent lutter avec une tradition bien implantée : la *Staatswissenschaften*, l'étude de l'État⁴⁹.

La Grande-Bretagne est quant à elle plus lente à permettre le développement de la sociologie. Peu d'avancées institutionnelles au sein des milieux académiques se produisent avant 1945. Notons tout de même la création de la première chaire de sociologie en 1907, alors occupée par L.T. Hobhouse.

De manière générale, la conception sociologique des RI en fait l'étude de « l'action et de la réaction des groupes humains dans leurs rapports, et à la position et aux agissements des individus, en tant qu'ils affectent les relations entre divers États dans le monde contemporain »⁵⁰. Dans cette perspective, l'international est un *milieu* au sein duquel doit être étudiée l'influence matérielle des idées et des humains sur l'action et l'inaction des gouvernements.

C'est l'internationalisation de la sociologie qui marque un tournant dans sa capacité à revendiquer les RI. L'*Institut international de sociologie* et la *Revue internationale de sociologie*, fondés tous deux en 1893, permettent à la sociologie de définir ses frontières théoriques⁵¹. L'exemple du programme de la

⁴⁸ *Ibid.*, p. 991.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 992.

⁵⁰ Bailey, *op. cit.*, p. 204.

⁵¹ Ulrike Schuerkens, « Les congrès de l'institut international de sociologie de 1894-1930 et l'internationalisation de la sociologie », *International review of sociology*, vol. 6, n° 1, 1996, p. 7-24.

conférence de Turin, tenue en 1921, permet d'observer l'intégration des enjeux internationaux, tels que : « la réforme de la Société des Nations ; protection des minorités dans les nouveaux États ; mandat colonial ; unification du droit international privé ; problèmes des monnaies ; organisation internationale des assurances sociales, etc. »⁵².

Conclusion : une autonomisation unilatérale

Il y a dans le premier quart de siècle une grande divergence quant à la place que devraient occuper les RI dans le milieu académique. Prises dans leur forme autonome, les RI disposent du plus d'indépendance en Grande-Bretagne, et ce en tant que synthèse des disciplines existantes. Aux États-Unis, c'est à l'intérieur de la science politique que l'on observe la plus grande cohérence disciplinaire, alors qu'en Europe, c'est autant dans le droit international, dans l'économie ou dans la sociologie que réside l'étude de l'international. Ce que l'on observe, c'est avant tout le rôle central des individus dans le rapprochement des RI avec l'une ou l'autre des sciences sociales. Ces rapprochements sont unilatéraux, c'est-à-dire qu'ils varient d'un pays à l'autre, et il est laissé à chacun la possibilité de déterminer ce que signifie étudier les relations internationales. Il en ressort également que ces relations varient d'une université à l'autre, et que le cadre national n'est pas une variable explicative pour appréhender cette première phase d'autonomisation.

Ce commentaire vaut spécifiquement pour le milieu académique. Nous avons vu qu'en ce qui a trait au domaine non académique, les instituts (RIIA, CRF, ...) constituent un pôle important dans le développement du champ. Si la création de ces organisations sont quelques années en retard par rapport au développement académique des autres sciences sociales, rien ne présuppose que les RI sont à ce moment un sous-champ de la science politique, bien au contraire.

Les RI aspirent alors plus qu'ailleurs dans le monde à forger une identité disciplinaire propre, quitte à se distancer de la science politique elle-même. La création du RIIA montre l'ambition de faire naître à

⁵² Cité par Winiarski, *Pologne 1938*, AG 1-IIIC-Mémoires-31.

l'extérieur du contexte universitaire un intérêt pour les RI et de diffuser ce modèle à l'échelle internationale.
La création en 1928 de la CPHÉI confère un cadre idéal pour ce processus.

Chapitre 4

L'influence de la CPHÉI et l'internationalisation des RI, 1928-1954

Introduction

Il y aurait donc jusqu'en 1928 un nouvel intérêt pour un sujet spécialisé, celui de l'étude des relations internationales. Or, presque nulle part dans le monde n'y a-t-il des associations professionnelles capables d'en assurer le développement. Il serait à cet égard difficile de parler d'une discipline : on observerait la convergence d'étudiants et de professeurs au sein de programmes menant à l'obtention de diplômes d'études supérieures et permettant une reproduction intellectuelle autour d'un sujet circonscrit. Cet esprit de cohérence, c'est ce que cherche à inculquer la *Conférence des institutions pour l'étude scientifique des relations internationales*, qui changera de nom en 1933 pour devenir la *Conférence permanente des hautes études internationales* (CPHÉI)¹. Cette structure émerge lorsque les acteurs en viennent à considérer qu'« aucune autre branche d'études ne nécessite aussi impérieusement un élargissement de ses bases de recherche »².

La CPHÉI est un organe de coordination, de coopération et de liaison entre des institutions nationales se consacrant à l'étude scientifique des relations internationales. C'est un instrument de collaboration structuré autour d'institutions nationales se réunissant en sessions plénières sur une base annuelle, d'un comité exécutif et du service administratif de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI).

De la conférence de Berlin (1928) à celle de Prague (1938), une décennie a suffi pour que la CPHÉI passe de six délégations nationales à dix-huit (voir annexe 3), réunissant alors plus d'une centaine

¹ Afin de faciliter la lecture, le sigle CPHÉI sera utilisé eut égard qu'il soit question de la première période (1928-1932) ou la seconde (1933-1954).

² [s.a.], *Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*. Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1946, p. 251.

d'institutions académiques et non académiques³. Entre-temps, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche s'en sont retirées, témoignant du fait que l'émergence du champ des RI n'échappe pas aux dynamiques des relations interétatiques. La 15^e et dernière conférence de son existence se tient à Windsor en 1950, avant que l'organisation ne soit officiellement dissoute en 1954 (voir annexe 4).

D'une institution chargée de promouvoir la coordination des études internationales, la CPHÉI devient rapidement un espace intellectuel important pour débattre des enjeux centraux qui animent alors la politique internationale. Le présent chapitre vise à rendre compte de l'histoire de la CPHÉI sous l'angle de son internationalisation, c'est-à-dire en examinant le rôle des différents acteurs et leur influence dans la délimitation des frontières disciplinaires. L'internationalisation doit être vue comme une stratégie consciente visant à dépasser les limites nationales au sein desquelles opèrent les acteurs impliqués dans le développement des RI. Au cours de cette période, la CPHÉI cherche à rapprocher l'enseignement et la recherche sur les RI, et son développement permet d'observer, comme l'a dit Henri Bonnet lors de la conférence de 1935 : « comment est créée une nouvelle discipline universitaire »⁴.

Une première partie traite des enjeux relatifs à la naissance de la CPHÉI. Si la conférence de Berlin de 1928 s'ouvre sur des considérations confuses, on observe tout même une diversité d'institutions qui y sont représentées, incluant toutes les « origines disciplinaires » évoquées au chapitre précédent. Très rapidement, des principes d'inclusion et d'exclusion en viennent à délimiter l'accès aux nouveaux membres de la Conférence. La deuxième partie met donc en parallèle ces développements pour montrer comment se développe la légitimité d'une certaine forme d'institution, centrée plutôt sur les instituts non académiques. À ce processus d'exclusion s'oppose celui d'une volonté d'y inclure une diversité de délégations nationales. La troisième section revient sur cette internationalisation du champ. La dernière section montre l'effet de

³ *XIth session. Prague 1938. Report on Organisation and Activities of members and committees*, AG 1-IICI-K-XI-15.b.

⁴ *International Studies Conference. The University Teaching of International Relations. Report of a Preliminary Discussion held in London on June 7, 1935 during the Eighth International Studies Conference*, p.35, AG 1-IICI-K 1935-1939-25.

la SGM et de l'après-guerre sur ces processus. L'entrée de la CPHÉI dans l'UNESCO s'accompagne d'une délégitimation au profit des nouvelles organisations académiques internationales : l'*Association internationale de science politique*, l'*Association internationale de sociologie* et l'*Association internationale d'économie*. Comme nous le verrons, elle aura tout de même donné à la science politique les outils nécessaires pour revendiquer sa parenté sur les RI.

Naissance de la CPHÉI

La naissance de la CPHÉI se fait dans un contexte très spécifique, c'est-à-dire à l'intérieur de l'IICI, et les raisons qui mènent à sa création semblent pour le moins équivoques, comme le démontre le peu d'archives conservées de la première rencontre tenue à Berlin du 22 au 24 mars 1928.

Lorsque la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) approuve un projet de coordination pour les études internationales en 1926, la résolution entend « permettre à un étudiant d'aller compléter ses études internationales dans un pays différent de son pays d'origine où il les a commencées »⁵. À ce moment, les études internationales sont entendues dans la perspective... des échanges universitaires. Une *réunion d'experts pour la coordination des hautes études internationales* est alors appelée à se réunir pour discuter des voies à considérer.

La délégation française, dans son mémoire en vue de la conférence de Berlin, traite des études internationales comme de la capacité d'étudier à l'étranger, et s'intéresse donc aux obstacles techniques, soit les équivalences, les voyages, etc. ⁶. Au niveau académique, les études internationales seraient donc « tous les enseignements qui contribuent à répandre dans les diverses nations la connaissance des autres »⁷.

⁵ *File—Report to the Sub-Committee on University relations on the Meeting of Experts for the co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22–24, 1928, AG 1-IICI-C-27.*

⁶ *Item — Office National des Universités et Ecoles Françaises — Observations sur le programme de la conférence de Berlin, AG 1-IICI-C-16.*

⁷ *Ibid.*

Ainsi, ce ne serait qu'après des études internationales solides que l'étudiant serait en mesure de suivre une formation en relations internationales, venant couronner le reste⁸.

Il faut dire que le projet tel qu'il est envisagé à Berlin est alors étroitement lié au projet de la coopération intellectuelle plus largement. Rappelons brièvement que les objectifs de la coopération intellectuelle et les fondements de l'action de l'IICI visent à accroître les échanges d'idées et les contacts intellectuels entre tous les pays, encourager et faciliter la coopération entre les institutions d'ordre intellectuel, étudier en commun quelques-uns des grands problèmes internationaux, ou encore à faire connaître par l'éducation les grands principes de la SDN⁹. Dans le cadre des sciences sociales, ces orientations initiales devaient d'ailleurs permettre de fonder une université internationale.

Malgré une certaine confusion sémantique, cette première réunion d'experts réoriente les objectifs vers la coordination académique des études internationales. On compte à cette rencontre des représentants de 16 institutions « pour l'étude scientifique de la politique » provenant de 6 pays en plus de 3 organisations internationales¹⁰ (voir tableau 1).

Parmi ces institutions, la majorité se consacre à l'enseignement, soit dans le cadre universitaire ou comme organisation semi-indépendante. Dix institutions offrent les conditions nécessaires pour permettre la recherche sur le sujet. Concernant l'orientation disciplinaire des institutions, la plupart sont effectivement des lieux pour l'étude de la science politique, auxquels s'ajoutent des instituts de droit international, d'économie, mais également spécifiquement de relations internationales. Effectivement, il n'est donc pas anodin de constater que parmi les institutions présentes, toutes les disciplines y sont représentées. À ce moment, les institutions se consacrant exclusivement aux RI sont pour la plupart des organisations non

⁸ *Ibid.*

⁹ *Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946, op. cit.*, p. 108-109.

¹⁰ *Item—Recommendations of the Meeting of Experts for the Co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22–24, 1928, AG 1-IICI-C-19.*

académiques, comme le RIIA et la CFR. Ironie du sort, une institution en particulier n'y est pas conviée, et c'est le département de politique internationale de l'université d'Aberystwyth.

Tableau 1 – Structure et orientation des institutions présentes à la Conférence de Berlin

Institution	Structure			Orientation
	Centre de recherche	Institut d'enseignement indépendant	Faculté universitaire	
Allemagne				
Deutsche Hochschule für Politik (Berlin)	X	X		SP
Institut für auswärtige Politik (Hambourg)	X			SP
Institut für ausländisches öffentliches recht und Völkerrecht (Berlin)	X			DI
Autriche				
Konsularakademie (Vienne)		X		DI
États-Unis				
Institute of Politics (Williamstown)	X			SP
France				
Centre européen de la fondation Carnegie (Paris)	X	X	X	DI
Faculté de droit et des Lettres de l'Université de France (Paris)			X	DI
École libre des sciences politiques		X		SP
École des hautes études sociales		X		SOC
École des Hautes études commerciales		X		ÉCO
Grande-Bretagne				
London School of Economics and Political Science		X	X	SP
Royal Institute of International Affairs	X			RI
Italie				
Faculté des Sciences politiques (Rome, Padoue, Pavie, Pérouse)			X	SP
Cours spéciaux pour étrangers	X			SP
Organisations internationales				
Académie de droit international de la Haye	X			DI
Institut universitaire des Hautes études internationales	X	X		RI
Geneva School of International Studies	X			RI
Absent				

School of Political Science (Cracovie)			X	SP
Council on Foreign Relations	X			RI

La prépondérance de la science politique dans le développement de la CPHÉI s’explique notamment par le rôle joué par la DHP et ses membres. Otto Hoetzsch, Ernst Jaeckh et Hans Simons voient dans le projet de l’IICI la possibilité de favoriser le rayonnement de la science politique, celle-ci étant dans la conception de ces professeurs la discipline qui recouvre l’étude des relations internationales.

Les membres en présence s’entendent alors pour reconduire une conférence supplémentaire et ils précisent l’objectif qui prévaudra dans les années à venir : « *Institutions concerned with the scientific study of politics, particularly in the international field, are invited to communicate their programmes of study to one another, and to ensure that these are circulated as widely as possible* »¹¹.

Cette réorientation importante du projet et l’ambition intellectuelle de coordonner les études politiques dans les différents centres nationaux est confirmée par Alfred Zimmern, rapporteur auprès de l’IICI. Pour ce dernier, les résultats formidables de la conférence montrent « que la politique, entendue dans son sens grec, constitue un champ d’étude scientifique dont les particularités nécessitent des formes d’organisation qui lui sont propres »¹² (je traduis). Toutefois, Zimmern rappelle que l’intérêt au centre de l’entreprise, c’est avant tout la coordination des « hautes études internationales », lesquelles font partie de la science politique¹³.

Les liens créés lors de cette première rencontre permettent d’envisager une seconde réunion, cette fois sous l’invitation du RIIA, à Londres, en 1929. À ce moment, aucune charte ne délimite la structure et les fonctions des conférences subséquentes, si bien que son organisation se fera selon les besoins de ses

¹¹ *Ibid.*

¹² *File—Report to the Sub-Committee on University relations on the Meeting of Experts for the co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22–24, 1928, AG 1-IICI-C-27.*

¹³ *Ibid.*

membres de manière expérimentale¹⁴. En tant qu'instrument pratique de collaboration, sa description passe inévitablement par la description des intérêts de ses membres.

Dès 1929, les délégations se réunissent au sein de ce qu'il sera décidé d'appeler la *Conférence des Institutions pour l'étude scientifique des relations internationales*¹⁵. Celle-ci existe à l'intérieur de la nébuleuse de la SDN par l'entremise de l'IICI, qui constitue son secrétariat permanent jusqu'à la guerre. Lors des premières années, cette coopération prend principalement la forme d'échanges d'informations, de bibliographies, de publications. À partir de la 4^e conférence, à Copenhague, les membres décident d'introduire à l'ordre du jour des discussions autour de sujets concrets et sur une base empirique (voir annexe 5). Ce changement d'orientation s'explique principalement du fait de la relation qu'entretient la CPHÉI avec l'*Institute of Pacific Relations*¹⁶.

Il serait exagéré de dire que la naissance de la première institution internationale dédiée à l'étude des RI est un accident de parcours. Exception faite des États-Unis et de la Grande-Bretagne où l'on observe une autonomisation plus importante qu'ailleurs dans le monde, les RI ne jouissent pas d'une position privilégiée à l'intérieur des sciences sociales, et leur développement est même cantonné à un objet d'étude divisé entre le droit international, la science politique, l'économie, l'histoire et la sociologie. Toutefois, les politistes, et principalement ceux allemands, ont été les plus entrepreneurs pour faire naître un engouement international pour les RI.

Processus d'exclusion : Conditions d'adhésion à la CPHÉI

Comme pour toute entreprise qui cherche à acquérir une forme de légitimité, les RI procèdent par des processus d'inclusion et d'exclusion. La CPHÉI permet d'observer comment les membres en viennent à

¹⁴ *Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946, op. cit.*, p. 250.

¹⁵ Le nom est officiellement changé en 1933, pour devenir la CPHÉI, et en anglais l'ISC. *Item—Fourth Meeting of the Executive Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, 28–29 January, 1933—Exchange of Duplicate Books and Documents*, AG 1-IICI-C 1933-31.

¹⁶ Voir à ce sujet Jo-Anne Pemberton, *The Story of International Relations, Part one : Cold-Blooded Idealists*, Cham, Springer International Publishing, 2020.

déterminer quelles institutions font ou non des RI, et quels paramètres sont pris en compte dans ce processus. Une première partie revient sur les différentes étapes à travers lesquelles la CPHÉI a déterminé les règles d'adhésion, avant d'évaluer comment cette forme d'exclusion se manifeste à travers l'histoire de l'organisation.

Nationalisation de la recherche

La résolution III de la conférence de Berlin marque la première étape d'un long processus d'une volonté de nationalisation de la recherche. Les six États représentés décident de regrouper les institutions existantes sur une base nationale : « Such centres in any given country, whether their subject-matter be general or confined to certain topics or regions, should be encouraged to group themselves on a national basis. »¹⁷.

L'année suivante, à Londres, la marche à suivre se précise. Les membres s'entendent alors pour désigner une institution dans chaque pays qui sera chargée de coordonner les activités des membres : « The Conference requests each national group to designate one centre in each country, which will make itself responsible to the best of its ability for performing the following services towards other national centres which undertake to perform the same services reciprocally »¹⁸. Ces tâches consistaient en l'occurrence à rassembler les informations sur les différentes institutions nationales et à les communiquer aux autres comités de coordination nationaux afin de favoriser le développement de la recherche.

La CPHÉI reconnaît ainsi deux formes de coordination à ses conférences : les membres directs et les membres indirects. Les membres directs représentent les organisations préexistantes qui coordonnent les activités des autres institutions nationales, tels que le CFR aux États-Unis ou le RIIA lors des premières années. *A contrario*, le membre indirect est constitué par un comité *ad hoc* créé spécifiquement dans le cadre de la CPHÉI et qui représente les institutions du pays, comme la *commission de coordination*

¹⁷ AG 1-IIICI-C-19, *op. cit.*

¹⁸ *Coordination permanente des Hautes Etudes internationales, Canada*, AG 1-IIICI-K-IV-8.a.

française des études internationales. Dans un cas comme dans l'autre, ce choix organisationnel favorise la diffusion d'un certain type d'institut, généralement non-académique, car plus facile à mettre en place.

Dès ce moment, un double mouvement émerge : la tâche de centraliser l'information autour des centres les plus développés permet à ceux-ci d'influencer le développement des RI sur une base nationale, mais également d'accroître le capital symbolique dont jouissent ces institutions. C'est également un processus par lequel les institutions de différents pays en viennent à observer comment se font les RI ailleurs, quels sont les enjeux auxquels elles font face, et quelles structures en favorisent le développement.

Conditions d'adhésion

À ses débuts, la seule condition d'accès à la CPHEI visait à déterminer si une institution nationale participait à *l'étude scientifique des relations internationales*. C'était au centre qui assurait la coordination des RI à l'échelle nationale que revenait la tâche d'accepter ou non un nouveau membre.

À partir de 1932, la CPHEI entend plutôt déterminer elle-même les règles d'adhésion pour les rencontres subséquentes. Trois critères sont ainsi retenus pour garantir la bonne conduite de la Conférence. Les participants : « doivent être d'un caractère institutionnel (1) ; Les activités doivent être d'une nature scientifique (2) ; Leur objet doit être l'étude ou l'enseignement des relations internationales (3)¹⁹. En 1933, les membres ajoutent à cette condition la nécessité d'être en fonction toute l'année, ou au moins pour une période importante²⁰.

La conférence n'accueille donc que les institutions formelles. Les chaires universitaires et les séminaires ne peuvent pas accéder au statut d'institution, ce qui explique par exemple l'exclusion de la chaire Woodrow Wilson dès le début. Concernant le travail intellectuel, celui-ci doit être dénué de toute

¹⁹ *Item—Fifth Session of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Milan, May 23–27, 1932—Membership of the Conference, AG 1-IIICI-C 1932-18.*

²⁰ *Item—Sixth Session of the International Studies Conference, London, May 29th—June 2nd, 1933—Report presented by Prof. Alfred Zimmern, AG 1-IIICI-C 1933-67.*

nature propagandiste et politique. Finalement, elle doit être intéressée à l'étude de la *politique* (je souligne), et traiter des enjeux contemporains internationaux²¹. De ce fait, les Facultés de droit et de philosophie qui permettent l'étude des phénomènes politiques à côté d'autres programmes sont *de facto* exclues, car jugées non spécialisées.

Cette dernière condition est donc liée à la première : afin d'accéder à la CPHÉI, l'institution doit être relativement autonome et assez portée vers les questions de politique internationale pour favoriser le développement subséquent des RI. Comme le rappellent les membres chargés d'établir les règles d'adhésion, la classification retenue dans le *Recueil des Institutions pour l'étude scientifique des Relations internationales* détermine l'inclusion ou l'exclusion d'une institution : elles doivent être soit un centre de recherche, un institut d'enseignement indépendant, ou encore être reliées à une faculté universitaire. Ainsi, les membres présents à la 1^{ère} conférence ont pu dicter la forme que devrait prendre une institution pour l'étude scientifique des RI (voir le tableau 1 plus haut).

Il est d'ailleurs décidé en 1933 que les règles d'adhésion valent aussi pour la continuation des activités, et que la Conférence peut déterminer à n'importe quel moment si une institution satisfait ou non aux critères retenus²². Selon Charles Webster, membre actif du comité de coordination britannique, les règles édictées visaient à ce moment à rendre certains comités de coordination plus actifs dans leur rôle au sein de la CPHÉI²³. La forme définitive des règles concernant l'adhésion est formulée à Madrid, en 1936, et acceptée par les membres en présence. Elles se présentent comme suit :

§3 (a) Membership of the Conference is, in principle, open to any institutions or group of institutions which is concerned with the scientific study or teaching of International Relations²⁴.

²¹ AG 1-IICI-C 1932-18, *op. cit.*

²² *Item—Sixth Session of the International Studies Conference, London, May 29th—June 2nd, 1933 — Resolutions*, AG 1-IICI-C 1933-67 Annex 1.

²³ *Verbatim report of the XIIIth Administrative session. December 16th and 17th 1946 at the Centre d'Etudes de Politique étrangère de Paris*, p. 92, AG 1-IICI-K-XIV-12.

²⁴ In carrying out its policy of broadening the basis of its membership and in considering applications for membership and for participation in its work, the Conference takes into account the desirability of avoiding any action which may involve the IIC in expenditure beyond the limits of its resources or which may not meet with the full approval

- §5 (i) it must be of scientific character
- (ii) it must not engage in propaganda of a political or other character
- (iii) the subjects which it teaches or studies must fall within the broad field of IR
- (iv) its organisation must be sufficiently developed to enable it to participate in the work of the Conference.
- (v) it must function at least for an appreciable period of time in each year.

Il y a donc un tournant rapide entre 1928 et 1933, date à partir de laquelle se stabilisent les règles d'adhésion. Mais qui décident de ces règles ? Quelles institutions déterminent ainsi le caractère scientifique, quels acteurs participent à la construction des frontières du champ ?

Ces questions renvoient à une autre question, plus large, soit celle de la structuration de la CPHÉI. La CPHÉI a été présentée plus tôt comme un instrument de liaison entre les membres de la conférence, et elle est constituée autour de trois pôles qui en assurent le fonctionnement : les sessions plénières, dont les réunions ont lieu sur une base annuelle, un comité exécutif, qui dicte le choix des travaux, et les services administratifs de l'IICI, qui permettent la diffusion des décisions en plus de supporter les frais des travaux.

C'est donc vers le comité exécutif que l'on doit se tourner pour rendre compte du rôle des acteurs dans l'édition des règles. Le comité exécutif est créé par la 10^e résolution de la conférence de 1929 afin d'assurer la continuité de la CPHÉI entre les conférences annuelles²⁵. Se réunissant annuellement en amont de la conférence, généralement autour de janvier, les membres y déterminent l'ordre du jour pour la conférence à venir, et se positionnent face aux propositions de l'année précédente (voir annexe 6). Le changement de nom qui survient en 1933 n'est d'ailleurs pas anodin : la Conférence *permanente* des hautes études internationales est désormais considérée comme un organe dont l'existence n'est pas uniquement le fait des conférences annuelles, mais également des membres qui en assurent le suivi entre celles-ci.

Le rôle du comité exécutif revient donc à faire exécuter les décisions de la conférence administrative, qui réunit chaque année en parallèle aux séances plénières deux membres de chaque délégation. Or, les

of all its existing Members. *Neuvième conférence des Hautes Etudes internationales tenue à Madrid. 27–30mai 1936*, AG 1-IICI-K-IX-1 [Folder 1].

²⁵ *Item—Third Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, June 12–14, 1930—Report to the Sub-Committee on University Relations*, AG 1-IICI-C-89.

décisions des membres visent à amender ou à accepter les orientations choisies par le comité exécutif. L'enjeu central sur lequel devra se positionner durant toute son existence le comité exécutif, et plus largement la CPHÉI, c'est donc de délimiter quel type d'institution peut ou non revendiquer légitimement de faire des RI.

Année après année, c'est au moment de la réunion du comité exécutif que l'on considère l'adhésion de nouveaux membres. Le choix de les inclure revient donc aux membres en présence, sur la base de l'évolution des négociations. Il n'est pas anodin de voir se glisser les noms de personnes telles que Van Sickle dans la liste des membres du comité. En tant que représentant de la Fondation Rockefeller, il suit à la lettre les développements et les orientations de la CPHÉI, dont dépend *in fine* le financement de l'organisation. C'est d'ailleurs vers la fondation Rockefeller que se tournent les membres pour obtenir l'approbation de ses dirigeants. Par exemple, une lettre adressée à la fondation en 1935 propose l'adhésion d'une délégation perse, en soulignant les efforts entrepris pour qu'y voie le jour un institut de relations internationales. Il est sous-entendu qu'il revient à la fondation d'examiner le bien-fondé de l'adhésion. De manière générale, comme en témoignent les archives de correspondances entre le secrétariat de l'IICI et la fondation Rockefeller, la plupart des informations transigent par cette dernière en quête d'approbation²⁶.

Outre la fondation Rockefeller et la Dotation Carnegie, il faut souligner le rôle du philanthrope Chester Pugsley dans l'accroissement du nombre d'instituts d'affaires internationales à travers le monde. Ce dernier affirme dans une correspondance de mars 1932 vouloir entreprendre des relations avec une dizaine d'États :

The Government of Bulgaria, Lithuania, Greece, Norway, Sweden, Denmark, Finland, Czechoslovakia, Spain, Austria, Germany, Holland and Japan have accepted my offer to establish Institutes of International Affairs under their auspices in their respective capitals this year. [...] recourse has been had to already existing organisations or universities.²⁷

²⁶ *Fondation Rockefeller, août 1933-septembre 1937*, AG 1-IICI-K-I-4.

²⁷ *Conférence permanente des Hautes Etudes internationales. Généralités*, AG 1-IICI-K-I-3.

La CPHÉI, dans ce processus, cherche donc à attirer ces nouveaux instituts dans son enceinte, à en faire des comités de coordination, puis à leur permettre d'assurer entre les institutions préexistantes dans leur pays le rôle d'accroître la recherche sur les relations internationales. En ce sens, l'influence de la Grande-Bretagne et des États-Unis est ici centrale.

Processus d'inclusion : l'extension géographique de la CPHÉI

On a dit de la CPHÉI qu'elle était une institution essentiellement européenne²⁸. Concernant les lieux des conférences annuelles, tout porte à croire qu'elle l'était (voir annexe 4). Le jugement mérite toutefois d'être nuancé. En effet, quelques facteurs expliquent la tenue de rencontres en Europe de l'Ouest. La CPHÉI étant liée à la SDN par le biais de l'IICI, ses rencontres se tiennent à proximité des sièges de Paris et de Genève, afin d'en limiter les frais. La règle voulait alors que les conférences organisées à l'extérieur de l'enceinte de la SDN fussent financées par des contributeurs non gouvernementaux, ce qui limitait fortement la capacité de la CPHÉI de s'extirper géographiquement de la région.

Dans ce contexte, les membres cherchent plutôt à éviter spécifiquement l'IICI et ses locaux à Paris, alors que les réunions du comité exécutif s'y tiennent déjà toutes. Lors des préparations à la 6^e conférence, le comité de coordination britannique demande au comité exécutif que ce principe voulant que les hôtes assurent les frais de voyage « fasse l'objet d'un nouvel examen ».²⁹ Les relations avec la Fondation Rockefeller sont à ce moment cruciales, le financement étant à la source du succès de la CPHÉI. Pour l'organisation du cycle de travaux sur la vie économique en 1932 et 1933, les membres ne manquent pas de le souligner : « The Conference expressed its sense of deep gratitude to Dr. Van Sickle for the considerable financial assistance which the Rockefeller Foundation had given to the Institute in the

²⁸ David Long, *op. cit.*, p. 608.

²⁹ *Fourth Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, January 28–29, 1933—Financial Questions*, AG 1-IICI-C 1933-28.

preparation of the scientific preparation [...] »³⁰. C'est lorsque la structure organisationnelle fut consolidée que l'on envisagea une conférence extraeuropéenne, cette fois à New York, en 1940. Celle-ci n'aura finalement jamais eu lieu.

Si cette géographie de la CPHÉI nous renseigne sur les enjeux qui dictent son évolution, elle occulte une dimension importante, celle de l'inclusion de nouvelles institutions nationales en son sein. Dès la 3^e conférence, les membres en reconnaissent l'importance :

La Conférence,

reconnaissant qu'il est important d'accorder une plus large représentation aux pays extra-européens,

1) exprime l'espoir de voir se constituer des comités nationaux de coordination, en particulier en Australie, en Chine, au Japon et en Nouvelle-Zélande.³¹

On voit d'ailleurs à partir du début des années trente une place être faite aux observateurs, qui constituent des délégations non admises avec lesquelles la CPHÉI aimerait nouer des liens plus étroits (voir annexe 3).

Pour la conférence de Copenhague, en 1931, on considère y intégrer la Hongrie, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et le Japon. Dans chacun des cas, le secrétariat de la CPHÉI entretient des liens étroits avec les représentants nationaux afin que soit créé dans chaque pays un comité de coordination. Dans la plupart des cas, ces négociations traînent : il est difficile d'obtenir des informations des avancements pour chacun des pays, et notamment avec la Chine et le Japon. Deux positions s'affrontent donc au sein de la CPHÉI : accueillir n'importe quelle institution appropriée de n'importe quel pays, ou en limiter l'accès lorsqu'une institution n'est pas prête à y dévouer du temps et de

³⁰ *Report presented by Prof. Alfred Zimmern, op. cit.*, AG 1-IICI-C 1933-67. La Fondation Rockefeller et la Dotation Carnegie sont les deux organisations philanthropiques les plus actives et les plus intéressés par les développements de la CPHÉI. Les fonds s'obtiennent parfois difficilement, comme en témoigne le projet du lexique des termes politiques, dont l'échec s'explique en partie par le manque de financement. Une autre organisation est impliquée plus discrètement, la Fondation de l'Institut Nobel, qui fournit des fonds pour 1935. Voir *Conférence permanente des Hautes études internationales, 1er novembre 1935-18 novembre 1937*, AG 1-IICI-K-I-1.u.

³¹ *Item—Third Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, June 12–14, 1930—Report to the Sub-Committee on University Relations*, p. 4–5, AG 1-IICI-C-89.

l'énergie³². En résumé, la CPHÉI dévoue beaucoup de ressources à s'assurer de limiter l'accès à une forme précise d'institution³³.

Le retrait de l'Allemagne annoncé dans une lettre du 14 décembre 1933 marque une coupure importante dans le développement de la CPHÉI, tant elle constituait un membre fondateur et important au bon fonctionnement de l'organisation³⁴. À partir de ce moment, on observe une plus faible observation des règles d'adhésion : l'IICI est autorisée à inviter un groupe de savants chinois à préparer un mémoire sur la sécurité collective en 1934, tout comme pour le Japon, la Suisse et l'URSS³⁵.

Les invitations spéciales à participer aux travaux de la conférence résultent d'une nouvelle interprétation des règles d'adhésion : une institution doit être scientifique pour participer aux séances administratives de la CPHÉI, mais rien n'empêche des individus de participer aux travaux annuels en leur propre nom. On assiste alors à la création de comités *ad hoc* autour d'intellectuels et non plus d'institutions directes ou indirectes. La Bulgarie, la Hongrie, la Norvège, la Suède, la Yougoslavie sont quelques exemples de cette nouvelle tendance qui voit des experts être invités à préparer des travaux en vue des conférences plénières³⁶. L'objectif est alors de stimuler la création d'institutions spécialisées dans la recherche ou l'enseignement des relations internationales.

On délaisse donc les principes initiaux, ceux de conserver une emprise sur le type d'institutions qui participeront à la CPHÉI, au dépens d'un élargissement des bases géographiques. Lors de la Conférence panaméricaine de Buenos Aires pour les instituts américains de coopération intellectuelle, en décembre 1936, on attire l'attention des membres sur les travaux de la CPHÉI³⁷. Léo Gross, secrétaire de l'IICI, est

³² *Item—Summary of the proceedings of the Executive Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, February 5, 1932, AG 1-IICI-C 1932-2.*

³³ *Ibid.*

³⁴ *Item—Fifth Meeting of the Executive Committee of the International Studies Conference, Paris, January 26, 1934—Summary of the Proceedings, AG 1-IICI-C 1934-74.*

³⁵ *Summary of the Proceedings of the Seventh Meeting of the Executive Committee of the International Studies Conference held in Paris on Friday, December 14, 1934, AG 1-IICI-K 1935-1939-1.*

³⁶ *Résumé des Délibérations de la Huitième Réunion du Comité Exécutif de la Conférence Permanente des Hautes Etudes Internationales tenue à Paris le samedi 18 Janvier 1936, AG 1-IICI-K 1935-1939-33.*

³⁷ *Ibid.*

lui-même dépêché en Amérique latine, où il sollicite du même coup l'adhésion de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Panama, du Mexique, de l'Uruguay, et du Venezuela³⁸. À cela s'ajoute l'Iran, la Palestine³⁹, mais également l'Inde, qui vient de créer un *Institut hindou des affaires internationales* (mars 1937)⁴⁰, puis l'Estonie, la Grèce et l'Égypte⁴¹.

Cette nouvelle stratégie est rendue possible par la création d'un *service des Relations internationales et des sciences sociales* à l'IICI, et ce grâce au financement de la Fondation Rockefeller. L'objectif est d'accroître le nombre de visites possibles à des institutions affiliées ou non à la CPHÉI en assignant à un représentant le rôle d'aller recruter de nouveaux professeurs aptes à fonder des institutions dédiées à l'étude des relations internationales⁴².

La nationalisation de la recherche procède d'un mouvement d'exclusion dans la délimitation des frontières des RI : il s'agit avant tout d'assurer que l'étude des relations internationales soit faite d'une certaine manière, selon des exigences scientifiques qui correspondent aux règles du jeu des centres déjà établis, dont les États-Unis et la Grande-Bretagne sont les figures centrales. L'internationalisation vise à inclure dans le champ des RI autant d'États susceptibles d'en accepter les contours. Lorsqu'il devient difficile de concilier les deux, c'est-à-dire à partir du moment où il n'y a plus d'instituts connus à intégrer à la CPHÉI, alors elle s'ouvre aux membres individuels afin d'accroître la diffusion internationale des RI.

La guerre et l'après-guerre dans l'émergence disciplinaire des Relations internationales

Le déclenchement de la guerre en Europe met un frein aux activités de la CPHÉI. Déjà à Prague, puis à Bergen, les membres constatent l'état conflictuel des relations internationales. Il peut donc sembler contre-

³⁸ *Conférence permanente des Hautes études internationales, 1er novembre 1935-18 novembre 1937, op. cit.*, AG 1-IICI-K-I-1.u.

³⁹ AG 1-IICI-K 1935-1939-33, *op. cit.*

⁴⁰ *Tenth Session of the International Studies Conference. Note on the Agenda of the Administrative Meeting*, AG 1-IICI-K 1935-1939-92.

⁴¹ *XIth session. Prague 1938. Report on Organisation and Activities of members and committees*, AG 1-IICI-K-XI-15.b.

⁴² AG 1-IICI-K 1935-1939-33, *op. cit.*

intuitif de considérer la période de la SGM comme la cause de l'expansion de la recherche sur les relations internationales. Pourtant, dans plusieurs États, on observe entre 1939 et 1945 un accroissement de la recherche qui mène à un nombre important de publications, de conférences, en plus de voir émerger de nouvelles institutions. C'est que l'état des relations internationales génère alors un besoin nouveau de « comprendre » le monde.

Lorsque les fonctions de l'IICI cessèrent en juin 1940, le secrétariat de la CPHEI disparaissait avec l'Institut, et donc la possibilité de poursuivre les travaux. Pendant la guerre, le bureau de la Conférence (W. Davis, P. Potter et H. Bonnet) se réunit à New York le 10 novembre 1941, donnant lieu à une dernière diffusion aux membres d'une communication du président du comité exécutif⁴³.

Malgré cela, entre 1940 et 1945, plusieurs des institutions continuent leurs travaux : le comité de coordination norvégien dirigé par le professeur Castberg reçoit une bourse de 30 000 couronnes de la Fondation Rockefeller pour une période de trois ans afin d'étudier les effets de la guerre ; Le *Swedish Institute for International Affairs* a quant à lui organisé une centaine de conférences durant la guerre et s'est largement développé durant cette période grâce au financement de 20 000 couronnes de la Fondation Rockefeller. Le *Canadian Institute of International Affairs* a accru la portée de ses travaux durant la guerre, tout comme l'Inde et la Suisse, qui fondent l'institut de recherche en relations internationales, à Zurich. Aux États-Unis, dans le domaine universitaire, certains départements ont profité d'une subvention de la Fondation Rockefeller pour accroître leur spécialisation. À Columbia, un Institut d'études russes et orientales a été créé. De nouvelles écoles d'affaires internationales ont vu le jour, notamment à l'Université de Virginie, afin de favoriser le développement de carrières dans le domaine international. Le CFR a préparé durant la guerre une série de documents en prévision des négociations de paix, et le nombre de villes représentées au sein du Conseil s'est accru durant la guerre, atteignant le nombre de 20⁴⁴.

⁴³ Comité exécutif à partir du 1er septembre 1937-décembre 1946, AG 1-IICI-K-I-2.

⁴⁴ AG 1-IICI-K-XIV-12, *op. cit.*

Tous les pays ne sont toutefois pas épargnés par la guerre. En France, le *Centre d'études de politique étrangère* a été fermé durant l'occupation, et la reprise de ses activités implique de renouer des liens avec ses membres. Dès 1944, les conférences reprennent, et au début de 1945, la publication du journal *Politique étrangère* est lancée. Le Brésil ne dispose pas de moyens matériels pour la recherche du fait de la censure exercée par la dictature. Les membres du comité de coordination roumain ont cessé leurs activités en 1940 suite à l'assassinat de Madgearu par les *Gardes de fer*, parti fasciste roumain⁴⁵.

La reprise des activités de la CPHÉI a lieu le 18 novembre 1945 sous la forme d'une rencontre informelle du comité exécutif⁴⁶. La liquidation de l'IICI, qui aura lieu le 31 décembre 1946, laisse les membres face à un choix : quelle forme prendra la nouvelle CPHÉI ? Une conférence administrative est convoquée les 16 et 17 décembre 1946 à Paris, où tout le monde s'entend pour poursuivre le travail de la CPHÉI.

Seulement, la participation de la Grande-Bretagne ne serait pas garantie s'il advenait que la structure de l'institution demeure la même⁴⁷. Ici, une première critique est portée contre la nationalisation de la recherche sur les relations internationales. Le débat est alors le suivant : faut-il conserver les comités de coordination, qui sont, comme le fait remarquer Charles Webster, un frein à la bonne conduite des recherches : « «I have felt the immense restrictions upon academic scholarship when having to accommodate myself to the thoughts of others »⁴⁸.

La CPHÉI souffre d'une incohérence entre la coordination des membres sur une base nationale qu'elle a cherché à mettre en place et la tendance toujours plus importante dans les sciences sociales pour le travail individuel du chercheur. D'une part, on critique l'unification de l'opinion nationale sur un sujet scientifique donné, résultat des comités de coordination qui centralisent les recherches et paralysent, selon

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ AG 1-IICI-K-I-2, *op. cit.*

⁴⁷ AG 1-IICI-K-XIV-12, *op. cit.*, p. 42.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 24.

Webster, le génie individuel⁴⁹. D'un autre côté, on insiste sur le caractère complexe des enjeux internationaux et la nécessité d'adopter des perspectives disciplinaires complémentaires.

Derrière ce débat s'en cache un autre, beaucoup plus subtil : celui d'accepter ou non que les RI s'inscrivent comme une discipline particulière. En ce sens, l'adhésion à l'UNESCO est centrale. Comme le rappelle Long, cette nouvelle organisation vise à accroître la coopération académique internationale, tout en étant animée par une compréhension atomiste des sciences sociales, calquées sur le modèle américain, où une discipline représente un sujet distinct⁵⁰. Un accord est conclu avec l'UNESCO le 9 juin 1949⁵¹. La dernière conférence de la CPHÉI se tient du 16 au 20 mars 1950, à Windsor. L'organisation sera officiellement dissoute en 1954, bien que les activités aient pour la plupart cessé bien avant.

En parallèle, la Conférence constitutive de l'*Association internationale de science politique*, tenue à l'UNESCO du 12 au 16 septembre 1949, réunissait 23 spécialistes de la science politique provenant de 17 pays. Son rôle est d'encourager la création et le développement d'associations nationales de science politique dans les pays où il n'en existe pas encore, à faire reconnaître généralement la science politique en tant que discipline académique distincte, à favoriser les contacts personnels entre les spécialistes, etc.⁵².

La première conférence de l'association à Zurich du 4 au 9 septembre 1950 a lieu en même temps que celle de sociologie⁵³. Les membres fondateurs de l'AISP, Raymond Aron (président), W.A. Robson (vice-président), Quincy Wright (vice-président) et J. Goormaghtigh (secrétaire) ont tous participé à un degré ou à un autre à la CPHÉI. Leur départ marque un tournant que ne manque pas de reconnaître David Long. La première allocution de Quincy Wright se fait sous le joug de la légitimité disciplinaire : pour ce

⁴⁹ *Ibid.*, p. 96.

⁵⁰ David Long, *op. cit.*, p. 610.

⁵¹ [s.a.], « La XIV^e session administrative de la Conférence permanente des hautes études internationales », vol. 1, no 3, p. 97.

⁵² [s.a.], « Association internationale de science politique : travaux de la conférence constitutive », vol. 1, no 3, 1949, p. 87.

⁵³ [s.a.], « International Political Science Association », vol. 2, no 2, 1950, p. 238.

dernier, les RI sont un sous-champ de la science politique qui s'intéressent aux conflits entre les États⁵⁴. Le second président de l'association, W. A. Robson, ira plus loin, affirmant que :

International relations should be considered as an indivisible part of political science. The fundamental concepts of political science, the concept of sovereignty, the concept of power, likewise formed the starting point for the teaching of international relations. It was completely illogical to divide state politics into two separate subjects, according to whether they concerned internal questions or relations with foreign countries.⁵⁵

À la différence de l'AISP, la CPHÉI ne dispose pas d'associations nationales, mais de comités de coordination nationaux, dont les variations entre les pays et à l'intérieur même des pays génèrent des malentendus sur ce qui signifie l'étude des relations internationales. Ainsi, l'incapacité des RI à revendiquer une partie des sciences sociales rend le projet caduc alors même qu'aux États-Unis se stabilisent les formes modernes des disciplines que l'on connaît aujourd'hui.

Conclusion : Le rôle des « délimitateurs » dans l'étude des relations internationales

Les premières années de la CPHÉI permettent d'accentuer un mouvement de nationalisation de la recherche sur les RI autour de comités de coordination, qu'ils soient sous la direction d'une institution préexistante ou créée *ad hoc*. Ces comités ont comme responsabilité de délimiter ce qui constitue l'étude scientifique des relations internationales dans leur pays en acceptant ou non certains types d'institutions revendiquant l'étude des RI. Comme le suggère Buzan, il faut voir dans certains des comités de coordination la prémisse de ce qui deviendra les futures associations nationales, telle que la *British International Studies Association*⁵⁶.

Tout en procédant à la délimitation des frontières du champ en Occident, la CPHÉI procède à l'inclusion d'une diversité de pays au sein de la CPHÉI, et le cycle s'inverse : plutôt que de déterminer quelles institutions peuvent ou non participer à l'étude des relations internationales dans ces pays, la CPHÉI

⁵⁴ David Long, *op. cit.*, p. 615.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 615.

⁵⁶ Barry Buzan, « Before BISA: The British Coordinating Committee for International Studies, S.H. Bailey, and the Bailey Conferences », *International Politics*, vol. 54, no 4, p. 573–587.

intègre de nouveaux professeurs sur une base individuelle afin que ceux-ci consacrent la création d'un institut, d'un département, d'une chaire, etc. dans leur pays. Ce processus révèle alors une difficulté croissante à faire naître un intérêt pour les RI et à favoriser son développement académique.

Après 1946, la CPHÉI survit à la liquidation de l'IICI et conclut quelques mois plus tard un accord de principe avec l'UNESCO⁵⁷. Or, très rapidement, le manque de cohérence disciplinaire pousse les membres de la CPHÉI à trouver un nouvel espace institutionnel où revendiquer l'autonomie des RI, et l'AISP, l'AIS et l'AISE constitueront alors un espace adéquat à cet égard, comme en témoigne le déplacement des membres pourtant impliqués avant la guerre dans le développement de la CPHÉI. C'est que la CPHÉI n'a jamais réussi durant cette période à s'entendre sur ce que constituait le cœur de l'étude des relations internationales.

La lecture historique d'un chercheur comme Lucian Ashworth fait de la naissance des RI une entreprise multidisciplinaire, dont le rapprochement de la science politique au tournant des années 1950 lui conférerait désormais le statut d'une sous-discipline universitaire à l'intérieur des départements de science politique. Les chapitres précédents nuancent un tel constat. Dès le début des années 1900, l'étude des relations internationales est déjà disputée entre les différents champs de savoir, et cette lutte prend une forme différenciée selon le contexte national dans lequel elle opère. L'internationalisation que permet la CPHÉI doit donc être observée comme une stratégie à travers laquelle les acteurs cherchent à revendiquer les RI en permettant la coordination des différentes institutions nationales. Or, cette coopération génère des malentendus, et c'est principalement autour de ces malentendus que se construit le champ des RI.

⁵⁷ AG 1-IICI-K-I-2, *op. cit.*

Chapitre 5

Le premier grand débat

Introduction

On a longtemps décrit la première période du développement intellectuel des RI comme un antagonisme entre deux camps, les réalistes et les idéalistes, les premiers ayant vaincu les seconds dans un « grand débat » qui anima le champ¹. Les historiens des RI ont pourtant montré — et ce à maintes reprises — qu'un tel scénario n'avait jamais eu lieu².

En réalité, ces termes étaient employés au sein de la CPHÉI, et les protagonistes de l'époque semblaient effectivement exaspérés par une telle dichotomie. En 1936, Alfred Zimmern déclarait : « In a world between the so-called idealists and the so-called realists, a cleavage which (it is submitted) has been injurious to both parties »³. Ces termes ont alors un sens particulier : ils concernent le clivage entre les scientifiques, qu'ils soient sociologues, juristes, économistes — les idéalistes — et les professionnels engagés dans la conduite des affaires internationales – les réalistes. Ce n'est qu'à *posteriori* que ces deux termes acquerront le sens qu'on leur sait, soit deux postures théoriques conflictuelles.

Le vrai débat n'était donc pas dans cette fausse dichotomie sur laquelle ne manque pas d'insister Zimmern. Plutôt, le débat intellectuel concerne uniquement ces « idéalistes », c'est-à-dire ceux qui étudient les relations internationales, et ceux-ci cherchent alors à déterminer ce que *sont*, par essence, les relations

¹ Cette idée est encore reprise dans les textes d'introduction aux RI. Voir notamment Dario Battistella, Jérémy Cornut et Élie Baranet, *Théorie des relations internationales*, 7^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2019, chapitre 1.

² David Long et Peter Wilson, *Thinkers of The Twenty Years' Crisis : Inter-War Idealism Reassessed*, New York, Oxford University Press, 1995 ; Brian Schmidt, *International Relations and the First Great Debate*, Londres, Routledge, 2012. À ce sujet, Ole Wæver soutient que l'idée de l'existence ce débat à tout de même construit le champ des RI durant la guerre froide. Voir Ole Wæver, « The Speech Act of Realism: The Move That Made IR », dans *The Invention of International Relations Theory: Realism, The Rockefeller Foundation, and the 1954 Conference on Theory*, sous la dir. de Nicolas Guilhot, New York, Columbia University Press, 2011, p. 97–127.

³ *Ninth International Studies Conference. A Short Record of the Discussions on the University Teaching of International Relations. Madrid—May 1936*, p. 112, AG 1-IIICI-K 1935-1939-70.

internationales. Définir l'étendue des relations internationales revient alors à dire quelles sont les limites des RI :

L'étude des relations internationales, comme toute autre étude, doit naturellement se poursuivre effectivement avant qu'on puisse définir ses limites. Toutefois, on atteint un nouveau stade de l'histoire de chaque branche nouvelle de savoir, quand on ne peut aller plus loin sans avoir tracé au moins provisoirement ses limites. Il semble que l'étude des relations internationales soit parvenue à ce stade. On a rencontré les plus grandes difficultés à en formuler une définition pratique.⁴

Cette citation de S.H. Bailey, *senior lecturer* à la LSE, témoigne de l'émergence d'un nouveau regard sur les RI, que l'on peut dater sans se tromper au courant des années trente. C'est qu'on assiste durant cette période à un passage d'une tentative de définition unilatérale sur une base nationale des frontières du champ vers une action multilatérale, qui permet un certain rapprochement entre la diversité des positions existantes.

Cette pluralité de conceptions concernant la nature et l'étendue du sujet des RI constitue à cet égard ce que l'on pourrait qualifier de *premier grand débat*, dans la mesure où celui-ci est structuré à l'intérieur d'une institution internationale, la CPHÉI, et que les acteurs disposent d'arguments, de méthodes et d'objectifs diamétralement opposés, certaines positions étant alors mitoyennes. Le présent chapitre propose d'en reconstituer les développements afin d'observer le processus discursif par lequel se construit le noyau ontologique des RI.

Les rencontres sur l'enseignement des relations internationales ont occupé une place centrale dans le développement de la CPHÉI. Qu'y a-t-il d'utile dans ces rencontres sur l'enseignement pour suivre l'évolution des RI comme discipline académique ? Pour Manning, les discussions qui se déroulent principalement de 1935 à 1938 ont donné lieu à des « débats mémorables »⁵. Elles permettent d'observer, selon la formule d'Henri Bonnet, directeur de l'IICI, « comment est créée une nouvelle discipline

⁴ Bailey, *op. cit.*, p. 203-204.

⁵ *Conseil de sécurité jusqu'au 1er octobre 1946*, p. 1, AG 1-IICI-K-I-27.a.

universitaire »⁶. Il n'est pas question durant ces rencontres de débattre de la manière d'enseigner — question pédagogique — mais bien plutôt de s'entendre sur ce qu'il faut enseigner – questions ontologiques et épistémologiques.

La première section retrace les prémices de ce qui deviendra un élément central de la CPHÉI, soit les rencontres sur l'enseignement de relations internationales. Dès les premières discussions sur les RI en tant que domaine académique, un consensus émerge : il existerait, selon les chercheurs, quelque chose comme des relations internationales, et ces phénomènes seraient dignes d'une étude scientifique. C'est d'ailleurs sur ces prémisses que s'ouvre le débat qui animera les conférences de Londres (1935), de Madrid (1936), de Paris (1937) et de Prague (1938). Chaque section subséquente revient tour à tour sur ces conférences, en identifiant pour chaque année les enjeux particuliers ainsi que les points de convergence et de rupture.

L'enseignement des relations internationales

Avant 1928, les institutions nationales évoluaient en vase clos, à l'intérieur des cadres universitaires respectifs et selon les efforts des professeurs et le bon vouloir des administrateurs. Les rencontres au sein de la CPHÉI permettent de relier entre elles les institutions sur une base nationale, de coordonner leur développement, et d'échanger ensuite sur une base internationale à propos des méthodes à adopter pour en diffuser le rayonnement.

La conférence de Berlin de 1928 a permis la première aux membres de cerner toute la diversité des institutions consacrées à l'étude des RI et d'en construire une typologie. Prenant acte des convergences d'objectifs et des divergences de méthode pour y parvenir, les discussions ont tout de même établi un réseau ayant pour ambition de favoriser le développement des RI.

⁶ *International Studies Conference. The University Teaching of International Relations. Report of a Preliminary Discussion held in London on June 7, 1935 during the Eighth International Studies Conference*, p. 35, AG 1-IIICI-K 1935-1939-25.

En ce sens, les quelques professeurs initiés aux RI constituent dès les débuts un groupe hétérogène, mais relié entre eux par la CPHÉI. Dès la conférence de Londres, en 1929, les membres affirment leur volonté d’inscrire à l’ordre du jour une réunion des professeurs de relations internationales pour discuter des enjeux auxquels ceux-ci font face dans le cadre de leurs institutions respectives. La résolution de ladite conférence estime alors « qu’une réunion de professeurs s’occupant des études internationales, réunion dont l’objet serait, entre autres, de discuter les méthodes d’enseignement [...], serait très utile. »⁷.

En 1930, la CPHÉI considère l’organisation d’une telle rencontre de professeurs spécialisés. Du 8 au 10 septembre 1931 se tient à Genève une rencontre *ad hoc* sous les auspices de la *Geneva School of International Studies* et soutenue par la CPHÉI⁸. L’objectif de la rencontre était de permettre aux différents professeurs de RI de se rencontrer sur une base informelle pour permettre d’instaurer un dialogue sur les objectifs d’un tel enseignement.

Finalement, ce sont des professeurs de toutes les disciplines et intéressés par les relations internationales qui seront présents à la réunion, réunissant 24 personnes de 8 pays différents (voir tableau 2). On voit au premier coup d’œil l’influence des membres anglo-saxons, qui représentent à eux seuls 16 des professeurs en présence.

Il est reconnu par la plupart des membres que l’accroissement de l’interdépendance entre les États et les peuples ainsi que la complexité de ces relations nécessitent d’entreprendre des études dont la portée ferait des RI un sujet à part entière⁹. Toutefois, lorsqu’il est question de déterminer si les RI devraient constituer une discipline autonome à l’intérieur des sciences sociales, la plupart des membres préconisent la modernisation des disciplines traditionnelles pour y inclure les enjeux internationaux.

⁷ Item—*Second Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, London, March 11–14th, 1929 — Resolutions*, AG 1-IICI-C-35.

⁸ Item—*Summary of the discussions of the Executive Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, 17 January 1931*, AG 1-IICI-C-95.

⁹ Annexe 4.b, p. 2. Numéro du document égaré dans la recherche et introuvable depuis.

Tableau 2 – Liste des membres réunis à Genève du 8 au 10 septembre 1931

Président de la séance : Alfred Zimmern		
Représentant	Institution affiliée	Pays
W.E. Armstrong	American University	États-Unis
S.H. Bailey	LSE	Royaume-Uni
Prof Cline	Gettysburg College	États-Unis
John Donaldson	George Washington U.	États-Unis
Prof Eastman	ILO/ Uni of Vancouver	Canada
Louis Eisenmann	Université de Paris	France
Amedeo Giannini	Université de Rome	Italie
M. Gilbert	Elmira College	États-Unis
R. Hedges	Manchester University	Royaume-Uni
Otto Hoetzsche	Université de Berlin	Allemagne
H. Lauterpatcht	LSE	Royaume-Uni
Lindsay Rodgers	Columbia University	États-Unis
C.A.W Manning	LSE	Royaume-Uni
Paul Mantoux	Graduate Institute of IS	Suisse
Prof Ottlik	Université de Budapest	Hongrie
E.J. Patterson	University College of the South-west of Eng.	Royaume-Uni
William Rappard	Graduate Institute of IS	Suisse
James Showtell	Columbia University	États-Unis
J.S. Stephens	Birmingham University	Royaume-Uni
J. Stoyanowski	London University	Royaume-Uni
J. Vranek	University of Wales	Royaume-Uni
Mrs. Vranek	University of Wales	Royaume-Uni
C.K. Webster	University of Wales	Royaume-Uni

C'est d'ailleurs l'esprit des termes contenus dans la résolution adoptée :

Considering that the relations among the different people of the world are becoming closer :

Is of the opinion that, in general, the subject of IR should be taught as an independent branch of knowledge.

On the other hand, having regard to the fact that the organisation of universities shows substantial differences in the various countries,

It is of the opinion that the principal aim should be to give to the teaching of IR within the existing traditional organisation of the university teaching of historical, economic, social, legal and political subjects in the different countries ...¹⁰

¹⁰ *Ibid.*

Cette idée est d'ailleurs réitérée au moment de la conférence de Lwow de 1934, en Pologne, sur l'enseignement du droit international et des relations internationales. Cette conférence, si elle n'est pas reliée à la CPHÉI, n'en est pas moins centrale pour donner une impulsion aux travaux de la CPHÉI sur l'enseignement des RI. Il convient ici de noter la position du délégué suédois tant elle rend compte de l'enjeu :

It may be asked why I have not recommended the institution of preparatory courses on international politics in the Faculties of Law themselves. My answer is that it is necessary to make a rigorous distinction between the domain of Law and the domain of political science, in order to prevent the smuggling (l'entrée en fraude) of politics into the teaching of international law. ... all that is in our power to prevent the contamination of international law by the actualities of politics.¹¹

Alors qu'on cherche à fonder une discipline nouvelle, les divergences de perspectives laissent place à des résolutions consensuelles, dans lesquelles émerge l'idée d'une multidisciplinarité. Les professeurs réunis à Lwow affirment :

1. That international relations can and should be envisaged as the material for teaching organised from the legal, economic, historical, technical (diplomatic and consular), etc., standpoints ;
2. That the teaching of international relations should be consequently comprised of several disciplines which can form a common group under the name of the science of international relations ;
3. That the new discipline can be added to this group according to the need ;
4. That it may be convenient to organise Sections of international relations inside Faculties, particularly, where conditions permit it, inside Faculties of Law.¹²

L'enjeu deviendra donc au fil des ans de déterminer les limites conceptuelles de ce qui constitue une « science des relations internationales ». Les débats successifs permettent d'observer le discours mobilisé par les acteurs pour revendiquer un espace à l'intérieur des sciences sociales.

Conférence de Londres, 3-7 juin 1935

Sur demande du comité exécutif de la CPHÉI en vue de la conférence de Londres en 1935, Alfred Zimmern prépare un mémorandum à partir duquel les membres pourront exprimer leur position sur le développement

¹¹ Cité dans AG 1-IIICI-K 1935-1939-70, *op. cit.*, p. 113.

¹² *Ibid.*, p. 113.

des RI comme champ académique¹³. Cette réunion prend la forme d'une rencontre spéciale et connexe à la conférence sur la sécurité collective. À l'occasion, la question sur laquelle débattront les délégués est formulée ainsi par Zimmern : « What light does the claim of international relations to be an academic subject throw upon the development of the human sciences in the exploration and interpretation of social reality ? »¹⁴. Plus largement, il s'agit de déterminer ce que *sont* les RI dans leur prétention à exister au sein des sciences sociales.

Dès le mot d'ouverture, le professeur français Louis Eisenmann met l'emphase sur l'importance symbolique de cette rencontre. Il s'agit de trouver un consensus quant à l'espace institutionnel à l'intérieur duquel insérer les RI face à la diversité des positions : « Our task is to bring about an understanding between representatives of different national traditions ; [...] both in the preparatory meetings and in the Session itself meetings take place between jurists, sociologists, economists, philosophers, historians, geographers, engineers and politicians »¹⁵.

La plupart des acteurs réunis conçoivent la période comme une rupture épistémologique. Ludwik Ehrlich, délégué polonais, affirme en 1935 devant ses pairs : « In my opinion in these last years a new science is being born, the Science of International Relations »¹⁶. C'est en établissant une structure scientifique que l'étude des RI sera la plus féconde et pourra acquérir sa légitimité¹⁷.

Une certaine résistance se fait tout de même ressentir. Le délégué français Henri Hauser rappelle que le rôle des RI est avant tout de fonder l'opinion publique : « Our aim is to create not only an elite but a public opinion in the various countries—an opinion which, without ceasing to adapt itself to the national framework, shall be conscious of the interdependence of the nations »¹⁸. Il est rejoint à ce sujet par le

¹³ VIIIe Conférence des Hautes Etudes Internationales, Londres, Juin 1935. *L'Enseignement Universitaire des "Relations Internationales"*, AG 1-IIICI-K 1935-1939-6.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ AG 1-IIICI-K 1935-1939-25, *op. cit.*, p. 51,

¹⁶ *Ibid.*, p. 9.

¹⁷ *Ibid.*, p. 19.

¹⁸ *Ibid.*, p. 20.

délégué américain : « One of the ultimate objective is the formation of a sound public opinion »¹⁹. Cette position cantonne les RI à leur aspect éducatif, et rejette la dimension scientifique à laquelle prétendent les autres membres.

Cette idée est alors encore omniprésente dans le discours sur les RI. L'idée d'une opinion publique réfère à la conception selon laquelle le regard de l'autre, et en l'occurrence celui du public, constitue un frein à l'action de l'État, où le discours public retiendrait un État de rompre ses engagements ou à faire le mal. Les RI auraient donc soit cette fonction scientifique de rendre compte de l'état du discours, ou cette fonction politique d'orienter l'opinion dans une direction particulière.

Malgré cette divergence sur la scientificité des RI, son statut est déjà en grande partie acquis. Le cœur du débat porte sur la capacité des RI à rendre compte de la réalité sociale. En ce sens, les discussions engendrent deux points de vue distincts quant à ce que comprendrait la dénomination de « relations internationales ». Une perspective large et englobante en fait l'aspect supérieur des divers phénomènes sociaux. Les membres défendant cette première thèse, à l'instar de Eisenmann, inscrivent les RI comme une continuité des disciplines préexistantes dans leur exploration de la réalité sociale : l'histoire, la sociologie ou encore la science politique, chacune peut prétendre à étudier les relations internationales à l'intérieur de son corpus intellectuel. Alfred Zimmern incarne alors cette posture en situant l'étude de l'international comme une nouvelle perspective intellectuelle : « It is not so much a new subject as a new point of view »²⁰. Cette affirmation est accueillie négativement par certains membres, comme en témoigne l'insertion dans le verbatim des réactions de la salle : « (Cries of "No".) »²¹.

¹⁹ *Ibid.*, p. 27.

²⁰ *Ibid.*, p. 36.

²¹ *Ibid.*, p. 36.

De l'autre côté, la perspective plus restrictive limite les RI aux relations entre États, c'est-à-dire aux relations politiques et juridiques²². Les défenseurs de cette seconde thèse voient plutôt dans les RI le fait d'une science distincte. La position de Vranek est à cet égard la plus éloquente :

I maintain, therefore, that in university teaching we are concerned only with interstate relations and with such organizations which affect the relations between states. They are political relations or they are legal relations. Of course, we may say that individual groups such as armament firms, banks and other important bodies do influence at times relations between states. They cannot be excluded, but they will not form the basis of the study of inter-state relations²³.

Cette conception du sujet des RI est celle qui jouit alors du plus de légitimité. Paul Mantoux, représentant du *Geneva Graduate Institute of International Studies*, raconte dans sa communication qu'au moment de prendre en charge l'Institut, il a visité trois pays où les RI étaient les plus institutionnalisées : l'Allemagne, les États-Unis et la Grande-Bretagne. Dans chacun des cas, la recherche y portait avant tout sur les relations entre États²⁴. Les exemples sur lesquels reposent cette structure sont les institutions déjà concernées par l'étude des RI, lesquelles incluent le RIIA, la DHfP, la LSE, le CFR et le Brookings Institute de Washington.

Dans un cas comme dans l'autre, les membres en présence s'entendent pour éviter toute attitude dogmatique à l'égard de ces développements, et que chaque institution peut en favoriser le développement selon les conditions institutionnelles réelles. Pour ce faire, chaque professeur aura le devoir d'aller à la rencontre des institutions, de trouver les fonds, et de faire connaître les raisons pour fonder une science des relations internationales²⁵. Il s'agit selon lui de former de véritables entrepreneurs, car tous les pays ne disposent pas de professeurs « tels que Zimmern et Manning »²⁶.

²² *Conférence Permanente des Hautes Etudes Internationales. L'Enseignement Universitaire des "Relations Internationales" Analyse des Débats Préliminaires qui eurent lieu à Londres le 7 juin 1935 au cours de la VIIIe Conférence des Hautes Etudes Internationales. Table des Matières*, AG 1-IIICI-K 1935-1939-32.

²³ AG 1-IIICI-K 1935-1939-25, *op. cit.*, p. 7.

²⁴ *Ibid.*, p. 13.

²⁵ *Ibid.*, p. 11.

²⁶ *Ibid.*, p. 11.

Dans les pays où les RI ne disposent pas d'ouvertures dans leurs structures institutionnelles académiques, comme au Canada et en Afrique du Sud, les membres disent avancer en terre inconnue²⁷. La structure des départements telle qu'elle existe à ce moment ne permet pas d'envisager une science des relations internationales, et le développement des RI devra se faire en collaboration avec les formes de savoir préétablies. Dans un cas comme dans l'autre, les délégués remarquent qu'il est possible de tirer de la masse d'écrits américains et anglais certains enseignements à partir desquels construire l'objet d'étude. L'étude des RI, là où elle ne peut pas naître d'elle-même, est alors le mieux servie par la science politique²⁸.

C'est donc dire que la perspective restrictive s'accommode bien des prétentions de la science politique. Or, cette proximité intellectuelle est alors de plus en plus disputée par la sociologie. La politique internationale est pour le délégué autrichien une sociologie internationale. « Thus, we need the help of all the national sociologists »²⁹.

Conférence de Madrid, 27-30 mai 1936

À la dernière séance de la conférence de Londres, le comité administratif décide de reconduire une rencontre sur l'enseignement des RI à laquelle la conférence de Madrid consacre une journée complète.

En vue de la conférence de Madrid, les questions se raffinent, le nombre de séances allouées à ces discussions s'accroît, et elles sont approfondies par la diversification des délégations en présence. Pour l'occasion, les trois thématiques retenues concernent la nature et l'étendue des RI comme sujet académique, la place des RI comme discipline académique et le rôle de l'enseignement des RI.

Sur la nature des RI comme sujet académique, la même opposition distingue d'abord une approche large des RI, définie comme la dimension internationale de la vie sociale : « The feature that links up the problems forming the science of International Relations is their internationality, that is the link to be found

²⁷ *Ibid.*, p. 17.

²⁸ *Ibid.*, p. 25.

²⁹ *Ibid.*, p. 33.

in all spheres of social life when that life oversteps the boundaries of one state and influences relations between states »³⁰. La proposition de Vaclav Joachim, représentant tchécoslovaque, est éloquent en ce qui a trait à la portée des RI, ce dernier proposant une étude des processus par lesquels s'interpénètrent les cultures européennes et colonisées :

Alfred Zimmern should organise an investigation in which an endeavour would be made to show how, in the daily life of a person of the average culture of European civilisation, may be found traces — generally subconscious — of foreign peoples, very often of peoples that are considered inferior or even held in hatred !

It would, at the same time, be a vigorous, but unfortunately purely theoretical, refutation of that national or racial exclusivism which at present threatens the development of International Relations³¹.

Cette vive critique des RI montre d'une part l'omniprésence de l'exclusion raciale dans le champ, et la conscience de cette exclusion.

Sur la place qu'occupent les RI à l'intérieur des sciences sociales, tous les membres européens regrettent la structure institutionnelle universitaire qui ne permet pas d'en faire une branche de savoir indépendante. Le délégué français Lambert rappelle qu'il est possible d'étudier les RI en France, mais que leur enseignement manque de coordination. Dans cet état de fait, on observe non pas une multidisciplinarité des RI, mais une contestation de la place des RI dans le champ disciplinaire des sciences sociales. La sociologie revient de plus en plus comme discipline apte à favoriser le développement des RI (Vladesco-Rocoassa), disputée par la science politique (Komarnicki), mais également par l'histoire (Webster, Eisenmann).

Les membres de la conférence, à Madrid, se sont entendus sur les éléments suivants : le problème de l'organisation des RI demeurera de manière permanente à l'agenda de la CPHÉI ; une place importante sera réservée à ces considérations chaque deux ans à partir de 1938 ; le comité exécutif détermine avant la conférence le sujet à débattre lors de ces discussions.

³⁰ *A Short Record of the Discussions on the University Teaching of International Relations. Madrid — May, op. cit.*, p. 23, 1936AG 1-IIICI-K 1935-1939-70.

³¹ *Ibid.*, p. 35.

Conférence de Paris, 28 juin-3 juillet 1937

La conférence de Paris à l'été 1937 sert donc à préparer celle de Prague, qui sera la plus importante en date. Se réunissent à l'occasion les participants des différentes branches intéressées : « relations internationales, droit international, science politique, économie politique, histoire, etc. »³². Il y est déterminé que la conférence de Prague consacra 3 jours au sujet de l'enseignement des relations internationales afin d'étudier les documents préparés en 1937. On suggère pour ce faire aux délégations d'envoyer un membre possédant des compétences administratives dans le milieu universitaire d'origine, les discussions prévues portant en partie sur les barrières institutionnelles au développement des RI³³.

Conférence de Prague, 23-27 mai 1938

La conférence de Prague est effectivement celle dont les ambitions sont les plus importantes. Une journée est consacrée aux questions théoriques, puis une autre aux limites administratives dans l'évolution des RI. Il est évident que les deux questions sont liées, et que les conclusions des discussions sur la nature des RI sont tempérées par les considérations pratiques. Les questions préparées par Zimmern, rapporteur-général à l'occasion de la Conférence de Prague de 1938, touchent alors à ces deux dynamiques :

1. What are the academic subjects included within the orbit of International Relations? How widely or how narrowly should the circle be drawn? Would the following list be regarded as containing the indispensable nucleus of the subject: Political Science, Political Economy, International Law, Geography, History, Sociology, Political and Moral Philosophy? Should other subjects be added — for instance, Psychology, Law in its more general aspects, Biology in certain of its aspects [...], Geology in certain of its aspects, Demography [...].
2. What are the methods adopted for teaching these subjects as part of the study of International Relations? Can the subject be thought as a whole? [...]
3. What is the influence exerted by the existing academic organisation upon the teaching of international relations? [...]

³² *International Studies Conference. Tenth Session Paris, June 28th—July 3rd, 1937. Agenda of the Programme Meeting on the University Teaching of International Relations*, AG 1-IICI-K 1935-1939-96.

³³ *International Studies Conference. Tenth Session Paris, June 28th—July 3rd, 1937. Report on the Administrative Meeting by Sir Alfred Zimmern*, AG 1-IICI-K 1935-1939-116.

4. [...] how should a self-contained Department of International Relations be organized and staffed? How far can or should use be made of persons engaged in other work of a practical kind, or of persons retired from the government office? [...] What should be the relationship between such a Department and the Foreign service organisation of the country?
[...] Let not the Prague Conference be ashamed to admit that its object is not simply to advance knowledge or to improve teaching methods, but also to contribute to the making of a better world.

L'intérêt de la conférence de Prague, c'est qu'elle permet d'observer le discours sur les RI mobilisé par des États encore aujourd'hui marginalisés dans le champ. Au Chili, les travaux du professeur Alvarez favorisent l'élargissement du spectre des RI, dont le noyau est pour ce dernier restreint aux réalités européennes. Les RI doivent permettre d'appréhender l'évolution sociale du Nouveau Monde et de comprendre son caractère régional. Il faut « américaniser » la science des relations internationales afin de procéder à un examen critique de ses fondements et de « montrer le monde tel qu'il est vraiment ». Cette conception prendrait la forme d'une nouvelle science, la « psychologie des nations », qui doit permettre de comprendre les forces qui dictent le comportement des États.

Face à l'impossibilité de créer des structures académiques réellement autonomes, à l'image du département de la LSE ou de celui de l'Université d'Aberystwyth, on observe alors une tendance chez les délégués : les professeurs dont l'intérêt porte sur les enjeux internationaux cherchent plutôt à inscrire les RI dans la continuité des disciplines préexistantes. Dès 1938, le cas de la science politique semble acquis pour plusieurs.

À savoir si l'étude des RI est l'étude des affaires mondiales ou l'étude des relations entre États, les positions se précisent donc. S'il était « difficile d'affirmer que la science politique est mieux organisée que la sociologie »³⁴, l'étude des RI serait « plus vivante, à la fois plus facile, plus sûre et plus fructueuse » si elle était considérée comme une sous-branche de la science politique. Cette position polonaise s'appuie sur les travaux américains, et notamment l'ouvrage de Spykman. Pour ce dernier : « we shall obtain a valid integrating concept if we define our study as the study of the foreign policy of States, that is the study of

³⁴ *Autriche 1938*, AG 1-IIICI-Mémoires-6.

the policies and instrumentalities through which these policies are realized »³⁵. La CPHÉI, si elle ne permet pas aux universités d'intégrer un modèle académique unique, permet tout de même au débat de se structurer, et aux RI d'acquiescer leur noyau conceptuel.

L'après-guerre et la clôture du débat

À Madrid, les membres s'étaient entendus pour que le problème de l'organisation des RI demeure de manière permanente à l'agenda de la CPHÉI, et qu'une place importante lui soit réservée chaque deux ans à partir de 1938. Le déclenchement de la guerre en Europe freine cet élan, la conférence de Prague constituant le summum des efforts consacrés à la question de l'organisation académique des RI.

En 1946, Manning prépare un mémorandum afin de relancer le débat. À la XIV^e séance administrative, tenue à Paris en 1949, on décide de préparer une conférence sur l'enseignement des relations internationales. Les ambitions sont alors claires :

That the administrative meeting examine the possibility of convening, preferably during the course of 1950, a small meeting of specially interested persons, for the purpose of formulating a concise statement of what would appear to be the more important points of view on the desirability, or otherwise, of making more general provision for the inclusion of International Relations as an independent academic discipline in the curriculum of university students.³⁶

Cette rencontre se déroule du 16 au 20 mars 1950, à Windsor, en Grande-Bretagne³⁷. On y retrouve certes quelques habitués, dont Manning, mais la composition des membres présents est tout aussi variée qu'avant la guerre (voir tableau 2).

³⁵ *Pologne, 1938, op. cit.*, p. 5.

³⁶ AG 1-IIICI-K-XIV-12, *op. cit.*, p. 253.

³⁷ [s.a.], « Meeting on the University Teaching of International Relations », *International Social Science Bulletin*, vol. 2, no 2, 1950, p. 236.

Tableau 2 - Liste des membres réunis à Windsor du 16 au 20 mars 1950

Président de la séance : W.R. Crocker (Canberra National University)		
Rapporteur : C.A.W. Manning		
Représentant	Institution	Pays
Roberto Ago	Societa Italiana per la Organizzazione Internazionale	Italie
Ch. Burky	Université de Genève	Suisse
J. Chapsal	Fondation nationale des sciences politiques	France
H.O. Christophersen	Christian Michelsen Institute	Norvège
Malcolm Davis	Dotation Carnegie	États-Unis
Frederic S. Dunn	Institut d'études internationales, Yale	États-Unis
J. Gourmaghtigh	Institut de relations internationales	Belgique
W. Keilhau	Université d'Oslo	Finlande
P.A. Reynolds	LSE	Grande-Bretagne
Saul Rose	Université d'Aberdeen	Grande-Bretagne
Charles Rousseau	Université de Paris	France
A.J.P. Tammes	Université d'Amsterdam	Pays-Bas
Jacques Vernant	CPHÉI	France

De cette conférence à Windsor, les conclusions demeurent vagues, et aucun réel consensus n'émerge : on considère alors que les relations internationales sont l'étude des relations entre les États et entre les nations, sorte de fusion des positions sociologiques et politistes³⁸.

³⁸ *Ibid.*, p. 236.

Pourtant, le nouveau secrétaire de la CPHÉI, Jacques Vernant, rejette l'idée d'une multidisciplinarité : « International relations are not a subject that can be constituted by assembling agglomerations of facts from other traditional academic disciplines »³⁹. Il poursuit : « Since IR, then, constitute a separate and well defined subject, the first step, in studying them, should be to lay the basis as far as possible for a Sociology of the relationship between nations »⁴⁰.

En réalité, la diversité des membres réunis témoigne d'une incapacité de la CPHÉI à distinguer les RI des autres sciences sociales. Le délégué Keilhau note d'ailleurs que deux groupes sont majoritairement représentés à ce moment au sein de la CPHÉI : les juristes et les économistes. Le constat est nuancé par le tableau 2, mais il touche au cœur du problème, celui de rattacher les RI à une discipline.

L'incapacité des membres à trancher le débat se fera par l'entremise d'acteurs interposés. Comme le souligne David Long, c'est Morgenthau, dans un article publié en 1952, qui viendra résumer l'erreur de la CPHÉI :

Morgenthau argued that international relations lacked intellectual discipline, had no intellectually valid focus and no common method. This was a result of a failure to 'distinguish between the need for multidisciplinary knowledge without which international relations cannot be understood, and the requirement of a principle of order or focus for intellectual curiosity without which no academic discipline can exist'. Order in the scientific study of international relations was only possible, he argued, if there was a ranking of the significance of the various disciplinary knowledge and a focus on a core of necessary knowledge. For Morgenthau, the particular ranking was obvious since 'most institutions students have turned to the study of international relations because of their interest in world politics.'⁴¹

La dernière publication de la CPHÉI, datée de 1954 et rédigée par Manning, constitue l'ultime exemple de la difficulté des membres à établir cette hiérarchie à laquelle réfère Morgenthau. Manning reçoit alors des mémoires de la part de l'Égypte, des États-Unis, de la France, de l'Inde, du Mexique, du Royaume-

³⁹ Jacques Vernant, « International Relations : the work of the International Studies Conference », *International Social Science Bulletin*, vol. 2, no. 1, 1950, p. 56.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 57.

⁴¹ David Long, *op. cit.*, p. 617.

Uni, de la Suède, de la Pologne et de la Yougoslavie afin d'évaluer l'évolution des RI à l'intérieur des sciences sociales⁴². Comme le souligne l'auteur, la question serait de déterminer si les RI sont une discipline, ou seulement un aspect de la réalité sociale que peuvent éclairer une combinaison de matières⁴³. Au moment où disparaît l'organisation, le débat ne sera pas réglé.

On observe tout de même durant cette période une réflexivité importante dans la manière de construire le champ. C'est avant tout face aux contraintes institutionnelles et à la quasi-impossibilité de fonder une discipline nouvelle que les agents impliqués dans une lutte pour la définition des frontières du champ se réunissent. Le cadre ontologique et épistémologique le plus proche de refléter l'approche dominante dans les RI y est déjà bien visible : il existe une réalité distincte qui recouvre des dynamiques qui lui sont propres, soit les relations interétatiques. Si cette posture s'agence bien avec le développement de la science politique et qu'elle en vient à dominer le regard que le champ porte sur ce sujet d'étude, c'est également un univers argumentatif qui disparaît dans le même temps.

Conclusion

L'article d'Albert et Buzan à propos de l'objet ontologique des RI (*On the subject matter of IR*), s'il pouvait selon leurs propres termes « faire sourciller », s'inscrit dans une perspective historique où la question n'a rien d'absurde⁴⁴. En effet, comme les deux chercheurs l'avancent, l'histoire des RI semble bel et bien structurée autour d'une quête pour la légitimité disciplinaire qui passe par la définition de ce que constituent les relations internationales. Compte tenu des réponses riches et variées des délégations entre la première rencontre informelle tenue à Genève en 1931 et celle à Windsor en 1950, un véritable débat distingue des positions historiques claires autour de pôles distincts. Une première remarque, d'abord, sur les acteurs de ce débat : plus d'une cinquantaine de professeurs représentant une quinzaine de pays ont participé à

⁴² Charles Anthony Woodward Manning, *The university teaching of social sciences : international relations, a report prepared on behalf of the International Studies Conference*, Paris, UNESCO, 1954, p. 10.

⁴³ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁴ Mathias Albert et Barry Buzan, « On the subject matter of International Relations », *Review of international studies*, vol. 43, n° 5, 2017, p. 900.

différents degrés à ses développements. Sur le fond, ensuite : autant à l'intérieur des délégations qu'entre elles, aucune position consensuelle n'émerge durant cette période. Il n'y a pas, sauf dans l'esprit de quelques protagonistes britanniques, une discipline des RI qui serait l'addition des autres disciplines, ou une « interdiscipline » comme l'appelle Ashworth. Au contraire, une vive tension émerge dans la manière de caractériser l'objet d'étude entre une approche que l'on peut qualifier de sociologique, c'est-à-dire orientée vers les relations sociales qui dépassent les frontières étatiques, et une approche portée vers les relations entre États. Si cette lecture du fait international rapproche les RI de la science politique, il demeure, à Windsor, des représentants pour défendre la priorité du droit international (Charles Rousseau), de l'histoire (P.A. Reynolds) ou de l'économie (W. Keilhau) sur les RI. Ces arguments ne trouvent toutefois pas écho à l'intérieur des communautés nationales. En ce sens, le développement aux États-Unis d'approches théoriques cohérentes par des politistes permet aux RI d'acquérir leur ontologie politique, ou comme le formulait Justin Rosenberg, d'entrer dans la prison de la science politique.

Conclusion

Comme le montrent les débats allant des années trente aux années cinquante sur l'enseignement des relations internationales, la définition du sujet des RI est un enjeu intellectuel qui détermine la relation qu'entretient le champ avec les autres disciplines existantes, sociologie et science politique en tête. À la question simpliste : « quel est le sujet (*subject matter*) des RI ? », plus d'une cinquantaine de chercheurs de toutes les origines ont tenté de fonder un consensus quant à l'identité de la discipline. Ce processus, celui qui consiste à délimiter les frontières d'un champ, est une dynamique centrale dans l'émergence des RI comme sous-discipline de la science politique, et le caractère international de cette dynamique est ici fondamental. Il y a, semble-t-il, dans les relations internationales des RI la condition de possibilité de l'autonomisation disciplinaire du champ. Plus spécifiquement, l'internationalisation du champ est également une condition de l'américanisation subséquente.

En s'intéressant à cette question de l'autonomisation disciplinaire, la question centrale ayant guidé la présente recherche visait donc à observer la place occupée par les RI à l'intérieur des sciences sociales durant la période 1900-1954. Comme le soulignent Barry Buzan et Richard Little : « *There is a narrow, somewhat traditionalist view that IR is mainly about relationships among states. This view largely locates IR within political science, confining its scope to the sub-area of 'international' or 'world' politics* »¹.

La littérature sur l'évolution de la disciplinarité des RI va toutefois plus loin : Lucian Ashworth réfère à la période de l'entre-deux-guerres comme étant structurée par une entreprise interdisciplinaire, où l'international s'inscrit comme une problématique intellectuelle cohérente à laquelle les différentes disciplines (histoire, économie, géographie, etc.) peuvent apporter un éclairage distinct et complémentaire. La fin de la SGM aurait alors fait basculer les RI du côté de la science politique, elle-même dominée par

¹ Barry Buzan et Richard Little, « Why International Relations has failed as an intellectual project and what to do about it », *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 30, n° 1, 2001, p. 21.

les États-Unis. Cette perspective méconnaît l'émergence complexe, multiple et variée des RI. C'est à partir de cette problématique relevée dans le premier chapitre sur la revue de littérature que se bâtit la thèse.

Plutôt que de postuler une harmonie naturelle entre les disciplines qui étudieraient chacune à leur manière les phénomènes internationaux, il faut s'intéresser aux processus sociaux par lesquels les relations internationales, lesquelles acquièrent une importance académique nouvelle au début du XX^e siècle, sont disputées entre les différentes disciplines des sciences sociales. Le cadre méthodologique spécifié au chapitre 2 vise alors à rendre compte de cette problématique : montrer comment le sujet « international », sans être par essence un sujet politique, s'est développé à l'intérieur de différentes branches de savoir — les disciplines académiques — et que celles-ci étaient en lutte pour intégrer ces nouvelles considérations intellectuelles. Il s'agit de désenclaver les RI de leur origine nationale, et d'étudier leur genèse sous l'angle de l'autonomisation disciplinaire. À partir des travaux de Thomas Gyerin sur la notion de *boundary-work* et de ceux de Johan Heilbron sur la sociologie des disciplines, j'ai cherché à bâtir un cadre méthodologique faisant une place aux considérations macrosociologiques, mésosociologiques et microsociologiques.

Comment l'itinéraire historique suivi tout au long de la thèse permet-il d'approfondir cette lecture du développement du champ ? Le 3^e chapitre a cherché à décentrer l'analyse de l'expérience américaine et britannique, et ce en incluant l'Allemagne et la France. Dans ce contexte, il est possible d'observer que le sujet « international » s'inscrit durant la période 1900-1928 dans la continuité des disciplines des sciences sociales préexistantes : on s'intéresse à l'histoire internationale, à la sociologie internationale, à l'économie internationale, au droit international, et ce avec plus ou moins d'importance pour l'un ou l'autre de ces questionnements selon le cadre politico-administratif. En France, les sciences politiques sont avant tout un conglomérat d'approches au sein d'institutions ayant une vocation à former à la fonction publique, et les RI n'y occupent pas une place particulièrement importante. C'est plutôt dans les facultés de droit, et notamment au sein des chaires de droit international que le sujet de la politique internationale jouit du plus de légitimité. En Allemagne, les sciences politiques, tout comme en France, ont très peu d'espace institutionnel à l'intérieur duquel naître, alors qu'aux États-Unis, les RI sont déjà un sous-champ de la

science politique. D'ailleurs, dans sa remarque de clôture sur *L'enseignement des relations internationales* à la Conférence de Prague de 1938, le rapporteur-général, Alfred Zimmern, déclarait :

*The broad fact that emerged [from the conference] was that the study of international relations is very much more systematically developed in the Universities of the United States than in any other part of the world and that this development has taken place almost entirely since 1918.*²

L'importance de cette remarque mérite d'être soulignée : il s'agit de la première référence à une domination américaine dans le champ des RI, bien avant celle de Stanley Hoffmann. Si les travaux entrepris au sein de la CPHÉI permettent d'en observer le déploiement, c'est bien qu'une forme de réflexivité à propos des RI comme discipline académique était déjà à l'œuvre.

Il faut noter l'influence des fondations philanthropiques pour rendre compte de l'influence américaine dans le processus d'internationalisation du champ : par le biais de la Dotation Carnegie d'abord, mais également de la Fondation Rockefeller, une multitude d'instituts universitaires européens ont été fondés grâce au financement ayant pour fin de favoriser l'émergence des RI. Toutefois, la création de l'Académie de droit international de la Haye, du Centre européen de la dotation Carnegie ou de la DHP, tous financés par ces fondations philanthropiques, n'a pas pour effet de favoriser le rapprochement avec la science politique. Le rôle de ces bailleurs de fonds demeure donc hétérogène dans l'autonomisation des RI : les institutions nouvellement créées qui participeront aux travaux de la CPHÉI ont des intérêts disciplinaires distincts, tout en étant liées aux postulats d'un ordre international libéral. En ce sens, la diffusion des instituts d'affaires internationales, calquées sur le modèle du CFR, est un résultat direct de cette dynamique.

Le 4^e chapitre adopte un niveau d'analyse mésosociologique et couvre la période 1928-1954, années durant lesquelles la CPHÉI est en fonction. La création de la CPHÉI, en 1928, marque un moment crucial

² Alfred Zimmern, *University Teaching of International Relations. A Record of the Eleventh Session of the International Studies Conference*, Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1939, p. 332-333.

pour appréhender la disciplinarisation des frontières du champ. Sous l'impulsion de l'Allemagne, de l'Autriche, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, un espace transnational sera créé afin de faciliter le développement et la coordination des RI. À partir de réalités institutionnelles nationales distinctes dans le domaine des sciences sociales, et compte tenu du contexte politique international, les acteurs empêtrés dans ces réseaux intellectuels transnationaux cherchent à favoriser le développement d'une entreprise académique autonome, et ce en acceptant d'insérer les RI dans un espace disciplinaire qui varie d'un pays à l'autre. Si la CPHÉI, au courant des premières années, demeure ouverte à une diversité de formes que peuvent prendre les RI, c'est-à-dire autant au niveau disciplinaire (science politique, sociologie, droit international, économie) qu'institutionnel (département, chaire de recherche, institut non académique), elle cherche assez rapidement à en délimiter les frontières. Deux dynamiques ont été étudiées afin d'observer cette volonté de contrôler le développement académique des RI : un processus d'exclusion, visant à limiter l'accès à la CPHÉI uniquement aux institutions ayant une posture disciplinaire claire, et généralement plus près de la science politique et de la sociologie, et un processus d'inclusion, visant à intégrer des institutions provenant du plus grand nombre de pays possible. Cette tension à l'œuvre est celle entre la nationalisation et l'internationalisation des RI : d'une part, la CPHÉI cherche à organiser la recherche à l'intérieur des pays autour de commissions nationales, chargées de déterminer quelles institutions peuvent ou non participer aux conférences, et donc légitimement prétendre étudier l'international. De l'autre côté, l'internationalisation vise à favoriser la reconnaissance des RI comme entreprise disciplinaire à l'intérieur des sciences sociales.

Ainsi, l'internationalisation devient une condition de possibilité de l'autonomisation disciplinaire des RI : plutôt que d'être un sujet par nature interdisciplinaire durant l'entre-deux-guerres, les RI sont en proie à des luttes pour la légitimation de l'une ou l'autre des disciplines existantes selon les rapports de force à l'œuvre dans les sciences sociales à l'intérieur d'un pays. L'échec de la CPHÉI aura donc été de ne pas adopter une posture claire quant à la parenté des RI avec l'une ou l'autre des disciplines ; son importance,

au contraire, aura été de permettre au sujet d'acquérir une légitimité avant que l'AISP n'en revendique la filiation au milieu des années 1950.

Si l'autonomisation disciplinaire passe par la coordination internationale et l'ouverture aux autres traditions nationales, c'est-à-dire l'internationalisation du champ, comment se produit concrètement le rapprochement avec l'une ou l'autre des disciplines ? Le dernier chapitre s'intéresse par le biais d'une analyse microsociologique au rôle des agents dans la définition de leur objet d'étude. Les rencontres au sein de la CPHÉI sur l'enseignement des relations internationales offrent à cet égard des archives essentielles pour appréhender ce processus, et constituent ce qu'il convient de qualifier de « premier grand débat ». En effet, les rencontres sur l'enseignement des relations internationales, plus que des débats sur la manière d'enseigner, traitent directement de ce qui devrait être considéré ou non comme relevant du sujet des RI. Deux positions principales s'affrontent : pour les premiers, les RI sont d'abord et avant tout les relations entre États, et leur étude doit s'en tenir à ces dynamiques, alors que pour les seconds, les RI sont l'étude des relations entre les groupes humains à une échelle globale. Les premiers trouveront leur support dans la science politique, et les seconds dans la sociologie internationale. Encore une fois, le rôle de la CPHÉI aura été de fournir un espace de débat transnational dont les rencontres sur l'enseignement des relations internationales ont permis de fixer ce qui deviendra le noyau épistémologique et ontologique après les années 1950 : il existerait une réalité objective que l'on peut qualifier de relations internationales, et celles-ci sont le fait des interactions entre États dans un environnement sans autorité supérieure.

Quatre éléments avancés dans cette thèse sont à prendre en compte dans les débats contemporains sur la disciplinarité des RI. D'abord, en insistant comme le rappelait Ole Wæver sur le manque de dialogue entre l'histoire et la sociologie des RI, le sujet visait à combler un écart entre les deux programmes de

recherche³. L'autonomisation disciplinaire et l'internationalisation sont deux concepts aptes à établir une jonction entre l'histoire institutionnelle des RI et les mécanismes sociaux par lesquels la discipline en est venue à acquérir une certaine forme. Ce que montre l'étude de la CPHÉI, c'est que l'origine des RI peut être trouvée à l'extérieur de la science politique et à l'extérieur des États-Unis, et que l'une de ces hypothèses ou la combinaison des deux limite la compréhension de ce que sont les RI, et de ce qu'elles auraient pu être. Plus largement, il y aurait intérêt à relier l'histoire et la sociologie des RI à celles plus larges des sciences sociales. Nicolas Guilhot est un exemple de chercheur naviguant aisément entre ces agendas de recherche : si les RI peuvent être aujourd'hui décrites comme une sous-discipline à l'intérieur des sciences sociales, leur histoire contribue à complexifier la lecture dominante de l'émergence des sous-disciplines comme simple division du travail à l'intérieur d'une discipline.

Deuxième élément d'importance : l'idée d'une période *trans-guerre* semble prometteuse pour combler ledit écart entre l'histoire et la sociologie. La périodisation classique, soit celle qui distingue deux périodes (1919-1939 et 1945-1989), semble inappropriée pour les RI. En effet, la CPHÉI, qui existe de 1928 à 1954, témoigne d'une continuité intellectuelle qui traverse la guerre, et le développement des RI comme sujet d'étude acquiert sa légitimité durant cette période. Cette référence à la période trans-guerre apparaît d'ailleurs dans l'ouvrage récent d'Or Rosenboim, *The emergence of globalism*⁴, en plus de faire l'objet d'un commentaire de Lucian Ashworth en réponse à cet ouvrage⁵. Si les historiens des RI ont mis plusieurs années à montrer qu'il n'y avait pas eu un « grand débat » entre les idéalistes et les réalistes durant l'entre-deux-guerres, peut-être vaut-il mieux outrepasser l'entre-deux-guerres en tant que tel comme période de référence lorsqu'il est question de la discipline des RI. La date de 1919 avait déjà été critiquée

³ Ole Wæver, « Keeping it Wordly », dans *The SAGE handbook of the history, philosophy and sociology of international relations*, sous la dir. d'Andreas Gofas, Inanna Hamati-Ataya, et Nicholas Onuf, Londres, SAGE Publications Ltd, 2018, p. 568.

⁴ Or Rosenboim, *The emergence of globalism. Visions of world order in Britain and the United States*, Princeton, Princeton University Press, 2017, p. 13.

⁵ Lucian M. Ashworth, « Of global war and global futures. Rereading the 1940s with the help of Rosenboim and Barkawi », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 33, n°1, p. 3.

à maintes reprises⁶, preuve supplémentaire s'il s'en faut pour militer en faveur d'une périodisation distincte⁷. La période 1900-1954, qui fait le pont entre le premier cours de relations internationales aux États-Unis et la disparition de la CPHÉI, semble emprunte d'une cohérence historique dans le cadre de l'autonomisation disciplinaire des RI.

Le troisième élément vise donc à souligner l'importance de la CPHÉI dans l'histoire disciplinaire : par l'entremise des congrès annuels, elle met en place un espace transnational à l'intérieur duquel ont lieu des débats centraux en ce qui concerne l'identité disciplinaire, et les archives conservées permettent d'étudier, plus largement, les dynamiques à l'œuvre dans l'émergence des RI. L'idée selon laquelle le champ serait traversé par des processus d'exclusion n'a rien de nouveau⁸, et sans remettre en cause une telle prémisse, la thèse complexifie le portrait. En soulignant les processus d'inclusion, visant à inclure au sein de la CPHÉI le plus grand nombre de pays non européens, il est possible d'observer comment le déploiement d'une certaine conception des RI est rendu possible. S'il y a un débat à retenir de cette période, c'est celui sur la définition du sujet des RI. En effet, dès ses débuts, la CPHÉI considère organiser des conférences visant à définir les frontières ontologiques de ce que constituent les RI : ces frontières, littéralement, seront celles des États, et les défenseurs de cette thèse, s'ils ne parviennent pas à créer une discipline à part entière sous la CPHÉI, verront dans l'AISP un espace fécond où les RI pourront se développer.

L'influence de l'organisation est donc à bien des égards sous-évaluée au sein de la littérature historique. Deux raisons permettent d'appréhender pourquoi la CPHÉI a fait l'objet de peu d'intérêt : d'abord, étant liée à l'IICI, ses travaux et ses correspondances souvent produits en français ont pu détourner

⁶ Voir en général Barry Buzan et George Lawson, « Rethinking benchmark dates in International Relations », *European journal of international relations*, vol. 20, n° 2, 2014, p. 437-462. Sur la date de 1919, Vineet Thakur, Alexander E Davis, et Peter Vale, « Imperial Mission, 'Scientific' Method: an Alternative Account of the Origins of IR », *Millennium*, vol. 46, n° 1, 2017, p. 3-23.

⁷ Périodisation qui fait elle-même l'objet de critique par les historiens. Voir par exemple Pierre Grosser, *L'histoire du monde se fait en Asie : une autre vision du XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2017. Pour ce dernier, la SGM commence en 1937, au moment de la guerre sino-japonaise.

⁸ Pour un aperçu des approches critiques en RI, voir Jenny Edkins (dir.), *Routledge Handbook of Critical International Relations*, Abington, Routledge, 2019.

les chercheurs non francophones de cet objet d'étude. Ensuite, couvrant la période 1928-1954, elle se situe à mi-chemin entre deux périodes normalement distinctes. Il n'est d'ailleurs pas anodin que Michael Riemens ait étudié dans le premier article sur la CPHÉI la naissance de l'organisation jusqu'à la SGM, et que David Long, deuxième à s'être penché sur le sujet, y ait consacré un article sur sa disparition après la guerre. En réalité, l'influence de la CPHÉI s'appréhende mieux sous l'angle de l'internationalisation, et son histoire doit être étudiée d'un bloc : en offrant un espace transnational de coordination entre les commissions nationales, les « traditions nationales » s'ouvrent aux influences mutuelles, et alors les acteurs peuvent en venir à influencer l'évolution internationale du champ.

Finalement, comme quatrième élément et en guise d'ouverture, Barry Buzan identifiait dans une récente publication la continuité historique entre le comité de coordination nationale britannique au sein de la CPHÉI et la fondation de la *British International Studies Association* en 1975⁹. S'il s'agit d'une preuve supplémentaire quant à l'influence historique de la CPHÉI, une recherche additionnelle pourrait être menée spécifiquement sur la parenté entre les comités de coordination nationaux et l'influence sur le développement de « traditions nationales »¹⁰. Cette idée, souvent évoquée et pourtant peu explorée, pourrait éclairer un aspect important du rôle des RI dans la formation de différents mondes de représentation¹¹.

⁹ Barry Buzan, « The British Coordinating Committee for International Studies », *op. cit.*, p. 573.

¹⁰ Pour une réflexion préliminaire sur la question, voir Johan Heilbron, « Qu'est-ce qu'une tradition nationale en sciences sociales ? », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 18, n°1, 2008, p. 3-16.

¹¹ À ce sujet, voir David L. Blaney et Arlene B. Tickner, « Worlding, Ontological Politics and the Possibility of a Decolonial IR », *Millennium*, vol. 45, n° 3, 2017, p. 293-311.

Annexes

Annexe 1 - Liste des publications de la Conférence permanente des Hautes études internationales

1. *Institutions pour l'étude scientifique des Relations internationales*, Paris, 1929, 107 p.
2. *Handbook of Institutions for the Scientific Study of International Relations*, Paris, 1919, 104 p.
3. *Institutionen für das Wissenschaftliche Studium Internationaler Beziehungen*, Paris, 1919, 102 p.

4. *Répertoire international des Centres de Documentation politique*, Paris, 1931, 172 p.
5. *Centres of Reference for International Affairs*, Paris, 1931, 164 p.
6. *Internationales Handbuch Politischer Auskunftsstellen*, Paris, 1931, 172 p.

7. *L'État et la vie économique*, Tome 1, Ve Session de la CPHÉI, Paris, 1932, 210 p.
8. *The State and Economic Life*, Volume 1, Fifth Session of the ISC, Paris, 1932, 185 p.

9. *L'État et la vie économique*, Tome 2, VIe Session de la CPHÉI, Paris, 1934, 450 p.
10. *The State and the Economic Life*, Volume 2, Sixth Session of the ISC, Paris, 1934, 424 p.

11. Maurice Bourquin, *La sécurité collective*, Paris, 1936, 530 p.
12. Maurice Bourquin (éd.), *Collective Security (Proceedings of the seventh and eighth International Studies Conference)*, Paris, 1936, 514 p.

13. *La Conférence permanente des hautes études internationales, Origines, Fonctions, Organisation*, Paris, 1937, 123 p.
14. *The International Studies Conference. Origin, Functions, Organisation*, Paris, 1937, 123 p.

15. Imre Ferenczi, *L'optimum synthétique du Peuplement*, Paris, 1938, 123 p.
16. Imre Ferenczi, *The Synthetic Optimum of Population*, Paris, 1938, 115 p.

17. William Oualid, *Les ententes internationales de matières premières*, Paris, 1938, 58 p.
18. William Oualid, *International Raw Materials Cartels*, Paris, 1938, 54 p.

19. J.B. Condliffe, *Le commerce international et la paix*, Paris, 1938, 68 p.
20. J.B. Condliffe, *Markets and the Problem of Peaceful Change*, Paris, 1938, 63 p.

21. S.H. Bailey, *Les études internationales dans l'enseignement contemporain*, Paris, 1938, 234 p.

22. Michael A. Heilperin, *Le problème monétaire des Matières premières et le rétablissement des Échanges internationaux*, Paris, 1938, 40 p.

23. Michael A. Heilperin, *The Monetary Aspect of the Raw Materials Problem and the Revival of International Trade*, Paris, 1938, 41 p.

24. *Le problème des Changements pacifiques dans les Relations internationales*, Xe session de la CPHÉI, Paris, 1938, 705 p.

25. *Peaceful Change*, Proceedings of the Tenth International Studies Conference, Paris, 1938, 685 p.

Études danubiennes

26. *Chroniques des Événements politiques et économiques dans le Bassin Danubien, 1918-1936. Yougoslavie*, Paris, 1938, 54 p.

27. *Chroniques des Événements politiques et économiques dans le Bassin Danubien, 1918-1936. Tchécoslovaquie*, Paris, 1938, 100 p.

28. *Chronology of Political and Economic Events in the Danube Basin, 1918–1936. Bulgaria*, Paris, 1938, 120 p.

29. *Chronology of Political and Economic Events in the Danube Basin, 1918–1936. Hungary*, Paris, 1938, 88 p.

30. *Chroniques des Événements politiques et économiques dans le Bassin Danubien, 1918-1936. Autriche*, Paris, 1938, 180 p.

31. *Chroniques des Événements politiques et économiques dans le Bassin Danubien, 1918-1936. Roumanie*, Paris 1938 156 p.

32. Chalmers Wright, *Population and Peace*, Paris, 1939, 373 p.

33. Emanuel Moresco, *Colonial Questions and Peace*, 1939, 345 p.

34. Étienne Dennery, *Le problème des matières premières*, Paris, 1939, 245 p.

35. Alfred Zimmern, *L'enseignement universitaire des Relations internationales, XIe session de la CPHÉI*, Paris, 1939, 385 p.

Annexe 2 - Échantillon de la collecte de données tiré des archives de l'Institut international de coopération intellectuelle

Série organique	ID complet	Titre	Date	Boîte	Dossier	Commentaire
Questions universitaires	AG 1-IICI-C-15	Item - Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, Genève - Rapport présenté à la réunion pour la coordination des hautes études internationales, Berlin, 22-24 mars 1928	1928	BOX_OCR_000031	IICI0000003013	2M\$ pour la bibliothèque de la SDN par Rockefeller. Rapport sur la fonction de l'Institut par Mantoux
Questions universitaires	AG 1-IICI-C-16	Item - Office National des Universités et Ecoles Françaises - Observations sur le programme de la conférence de Berlin	1928	BOX_OCR_000031	IICI0000003014	Définition des Études internationales : "enseignement qui contribue à répandre dans les diverses nations la connaissance des autres". "L'Étude des relations internationales ne peut se placer qu'en couronnement de solides études générales et nationales"
Questions universitaires	AG 1-IICI-C-19	Item - Recommendations of the Meeting of Experts for the Co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22-24, 1928	1928	BOX_OCR_000031	IICI0000003017	Formulaire à remplir par les institutions (colligés dans le <i>Handbook</i> de 1929). Liste des membres présents. Recommandations des experts
Questions universitaires	AG 1-IICI-C-27	File - Report to the Sub-Committee on University relations on the Meeting of Experts for the co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22-24, 1928	1928	BOX_OCR_000031	IICI0000003025	Représentants des institutions scientifiques pour l'étude de la politique. Dans le rapport, il est question des institutions politiques ayant un caractère international. Le rapporteur de la sous-commission est Zimmern. Comité de cinq membres pour évaluer la suite : Babcock, Bourdillon, Eisenmann, Francisci et Jaechh. Ce sont eux qui décident des nouveaux instituts
Questions universitaires	AG 1-IICI-C-30	Item - Second meeting of Representatives of institutions for the Scientific Study of International Relations, London, March 11-14, 1929 - Agenda	1928	BOX_OCR_000031	IICI0000003028	copié dans le document "archives à considérer". 1 p.
Questions universitaires	AG 1-IICI-C-35	Item - Second Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, London, March 11-14th, 1929 - Resolutions	1929	BOX_OCR_000032	IICI0000003043	Résolution VI : accepte la proposition du Dr. Haas pour la préparation d'un Vocabulaire des termes politiques". La sous-commission est composée de Eisenmann, Mantoux, Zimmern et Haas. Résolution X : désignation du comité exécutif

Annexe 3 - Participation des comités nationaux à la CPHEI

	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1946
<i>Allemagne</i>	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-	-	-
<i>Afrique du Sud</i>	-	-	-	-	-	-	-	O	A	A	A		X
<i>Australie</i>	-	-	-	-	-	-	A	X	X	X	X	X	X
<i>Autriche</i>	X	X	X	X	X	X	A	X	X	X	-	-	X
<i>Belgique</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	A
<i>Brésil</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	O	A	X
<i>Bulgarie</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	O	X	-
<i>Canada</i>	-	-	X	A	A	X	A	X	X	X	X	X	X
<i>Chili</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	A
<i>Chine</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	O
<i>Danemark</i>	-	-	X	-	X	X	A	X	X	X	X	X	X
<i>Espagne</i>	-	-	-	-	O	O	X	X	X	A	A	A	-
<i>États-Unis</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>France</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Hongrie</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	O	-	X	X	A
<i>Inde</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X
<i>Italie</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-
<i>Japon</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	O	-	-	-	-
<i>Mexique</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	A
<i>Norvège</i>	-	-	-	-	-	-	-	O	O	-	X	X	X
<i>Nouvelle-Zélande</i>	-	-	-	-	-	O	X	X	A	A	A	-	A
<i>Pays-Bas</i>	-	-	-	-	-	O	X	X	X	X	X	X	X
<i>Pologne</i>	A	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Roumanie</i>	-	-	X	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Portugal</i>	-	-	-	-	-	-	-	O	-	-	-	-	-
<i>Royaume-Uni</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Suède</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	O	-	-	X	X
<i>Suisse</i>	X	-	-	-	-	-	-	-	O	-	O	X	X
<i>Tchécoslovaquie</i>	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Turquie</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	H	-
<i>Yougoslavie</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	X	-

Légende

X : présent

O : observateur

A : absent

Annexe 4

Liste des conférences annuelles de la CPHÉI

Conférence	Ville	Date
1	Berlin	22-24 mars 1928
2	Londres	11-14 mars 1929
3	Paris	12-14 juin 1930
4	Copenhague	9-10 juin 1931
5	Milan	23-27 mai 1932
6	Londres	29 mai - 2 juin 1933
7	Paris	24-26 mai 1934
8	Londres	3-7 juin 1935
9	Madrid	27-30 mai 1936
10	Paris	Juin 1937
11	Prague	23-27 mai 1938
12	Bergen	27 août – 2 septembre 1939
13	Paris	16-17 décembre 1946
14	Paris	[s.d.], 1949
15	Windsor	16-20 mars 1950

Annexe 5

Cycle des travaux

State and Economic Life // L'intervention de l'État dans la vie économique

- a) Milan, 1932 (Rapporteur : M.J. Bonn et Hugh Dalton) ;
 - b) Londres, 1933 (Rapporteur : Arnold Wolfers).
-

Collective Security // Sécurité collective

- a) Paris, 1934 ;
 - b) Londres, 1935 (Rapporteur : Maurice Bourquin).
-

Peaceful Change// Le problème des Changements pacifiques

- a) Madrid, 1936 ;
 - c) Paris, 1937 (Rapporteur : Maurice Bourquin).
-

Economic Policies in World Peace // Politique économique en relation à la paix

- a) Prague, 1938 ;
 - b) Bergen, 1939 (Rapporteur : J.B. Condliffe).
-

International Organization // Organisation internationale

Note : les travaux sont interrompus par la guerre. La session devait se tenir aux États-Unis.

Rapporteur désigné : Pitman B. Potter.

Security Council of the United Nations // Conseil de sécurité des Nations unies

Note : les travaux sont interrompus par le manque de financement et la disparition de la CPHÉI.

Annexe 6

Composition du comité exécutif (1929-1947)

	1929	1931	1933	1935	1937	1939	1947
Président	W. Beveridge	W. Beveridge	W. Beveridge	L. Eisenmann	José Gascon	M. Davis	M. Davis
Membres	E. Babcock	E. Babcock	E. Babcock	G. Ferrari	C.A.W. Manning	Karol Bertoni	États-Unis
	Bottachiari	G. Gidel	Z. Cybichowski	E. Jaeckh	L. Ehrlich	K. Buday	Royaume-Uni
	L. Eisenmann	E. Jaeckh	L. Eisenmann	P. Mantoux	C. Bouglé	Edward Hambrö	France
	G. Gidel	P. Mantoux	Giannino Ferrari	M. Cleeve	Malcolm Davis	Jean de la Harpe	Pays-Bas
	E. Jaeckh	W. Pitch	G. Gidel	ABSENTS	Alfred Zimmern	R. Hoffeherr	Norvège
	P. Mantoux	Comte Vinci	E. Jaeckh	E. Babcock	J.H. Verzijl	A. Plant	Pologne
	Rostworowski	A. Zimmern	Paul Mantoux	Z. Cybichowski	ABSENTS	N.C. Remer	Suisse
	A. Zimmern	-	Alfred Zimmern	G. Gidel	G. Ferrari	Alfred Zimmern	-
Invités	-	W. Haas	L. Amoroso	M. Bourquin	F. Berber	J.B. Condliffe	-
	-	J. Pedersen	W. Haas	F.Coppola	M. Bourquin	Christophersen	-
	-	-	S. King-Hall	-	L.J. Cromie	-	-
	-	-	A. Wolfers	-	Christophersen	-	-
	-	-	-	-	Tracy Kittredge	-	-
	-	-	-	-	A. Plant	-	-
	-	-	-	-	L. Sauer	-	-
	-	-	-	-	J.B. Whitton	-	-
SDN	-	Hallsten-Kallia	J.D. Montenach	J.D. Montenach	J.D. de Montenach	-	-
IICI	-	-	Henri Bonnet	Henri Bonnet	Henri Bonnet	Henri Bonnet	-
	-	-	Werner Pitch	C. Wright	O. Jackson	O. Jackson	-
	-	-	C. Wright	Louis Joxte	Léo Gross	Léo Gross	-
	-	-	-	-	J. Vranek	-	-
	-	-	-	-	F. Max	-	-

Bibliographie

Source primaire

Archives de l'IICI

VIIIe Conférence des Hautes Etudes Internationales, Londres, Juin 1935. L'Enseignement Universitaire des "Relations Internationales", AG 1-IICI-K 1935-1939-6.

XIth session. Prague 1938. Report on Organisation and Activities of members and committees, AG 1-IICI-K-XI-15.b.

A Short Record of the Discussions on the University Teaching of International Relations. Madrid — May, op. cit., p. 23, 1936AG 1-IICI-K 1935-1939-70.

Autriche 1938, AG 1-IICI-Mémoires-6.

Comité exécutif à partir du 1er septembre 1937-décembre 1946, AG 1-IICI-K-I-2.

Conférence permanente des Hautes études internationales, 1er novembre 1935-18 novembre 1937, op. cit., AG 1-IICI-K-I-1.u.

Conférence permanente des Hautes études internationales. Généralités, AG 1-IICI-K-I-3.

Conférence Permanente des Hautes Etudes Internationales. L'Enseignement Universitaire des "Relations Internationales" Analyse des Débats Préliminaires qui eurent lieu à Londres le 7 juin 1935 au cours de la VIIIe Conférence des Hautes Etudes Internationales. Table des Matières, AG 1-IICI-K 1935-1939-32.

Conseil de sécurité jusqu'au 1er octobre 1946, p. 1, AG 1-IICI-K-I-27.a.

Coordination permanente des Hautes Etudes internationales, Canada, AG 1-IICI-K-IV-8.a.

File—Report to the Sub-Committee on University relations on the Meeting of Experts for the co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22–24, 1928, AG 1-IICI-C-27.

Fondation Rockefeller, août 1933-septembre 1937, AG 1-IICI-K-I-4.

Fourth Committee of the Conference of Institutions for the scientific Study of International Relations, Paris, January 28–29, 1933—Financial Questions, AG 1-IICI-C 1933-28.

International Studies Conference. The University Teaching of International Relations. Report of a Preliminary Discussion held in London on June 7, 1935 during the Eighth International Studies Conference, AG 1-IICI-K 1935-1939-25.

International Studies Conference. Tenth Session Paris, June 28th—July 3rd, 1937. Agenda of the Programme Meeting on the University Teaching of International Relations, AG 1-IICI-K 1935-1939-96.

International Studies Conference. Tenth Session Paris, June 28th—July 3rd, 1937. Report on the Administrative Meeting by Sir Alfred Zimmern, AG 1-IICI-K 1935-1939-116.

- Item—Fifth Session of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Milan, May 23–27, 1932—Membership of the Conference, AG 1-IICI-C 1932-18.*
- Item—Fifth Meeting of the Executive Committee of the International Studies Conference, Paris, January 26, 1934—Summary of the Proceedings, AG 1-IICI-C 1934-74.*
- Item—Fourth Meeting of the Executive Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, 28–29 January, 1933—Exchange of Duplicate Books and Documents, AG 1-IICI-C 1933-31.*
- Item—Office National des Universités et Ecoles Françaises — Observations sur le programme de la conférence de Berlin, AG 1-IICI-C-16.*
- Item—Recommendations of the Meeting of Experts for the Co-ordination of Higher International Studies, Berlin, March 22–24, 1928, AG 1-IICI-C-19.*
- Item—Second Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, London, March 11–14th, 1929 — Resolutions, AG 1-IICI-C-35.*
- Item—Sixth Session of the International Studies Conference, London, May 29th— June 2nd, 1933— Report presented by Prof. Alfred Zimmern, AG 1-IICI-C 1933-67.*
- Item—Sixth Session of the International Studies Conference, London, May 29th—June 2nd, 1933 — Resolutions, AG 1-IICI-C 1933-67 Annex 1.*
- Item—Summary of the discussions of the Executive Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations , Paris, 17 January 1931, AG 1-IICI-C-95.*
- Item—Summary of the proceedings of the Executive Committee of the Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, February 5, 1932, AG 1-IICI-C 1932-2.*
- Item—Third Conference of Institutions for the Scientific Study of International Relations, Paris, June 12–14, 1930—Report to the Sub-Committee on University Relations, AG 1-IICI-C-89.*
- Neuvième conférence des Hautes Etudes internationales tenue à Madrid. 27–30mai 1936, AG 1-IICI-K-IX-1 [Folder 1].*
- Ninth International Studies Conference. A Short Record of the Discussions on the University Teaching of International Relations. Madrid—May 1936, AG 1-IICI-K 1935-1939-70.*
- Pologne 1938, AG 1-IICI-Mémoires-31.*
- Reports on activities from the British Co-ordinating Committee for International Affairs, AG 1-IICI-K-VI-1 [Folder 1].*
- Résumé des Délibérations de la Huitième Réunion du Comité Exécutif de la Conférence Permanente des Hautes Etudes Internationales ténue à Paris le samedi 18 Janvier 1936, AG 1-IICI-K 1935-1939-33.*
- Summary of the Proceedings of the Seventh Meeting of the Executive Committee of the International Studies Conference held in Paris on Friday, December 14, 1934, AG 1-IICI-K 1935-1939-1.*

Tenth Session of the International Studies Conference. Note on the Agenda of the Administrative Meeting, AG 1-IICI-K 1935-1939-92.

Verbatim report of the XIIIth Administrative session. December 16th and 17th 1946 at the Centre d'Etudes de Politique étrangère de Paris, p. 92, AG 1-IICI-K-XIV-12.

Ouvrages et périodiques

Bailey, S.H. *Les études internationales dans l'enseignement contemporain*. Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1938.

Carnegie Endowment for International Peace. *Institutes of International Affairs*. New York, 1953.

Carnegie Endowment for International Peace. *List of publications of the Carnegie Endowment for International Peace including the American Institute of International Law and the American Association for International Conciliation*. Washington, Office of the Secretary, 1922.

Manning, Charles Anthony Woodward. *The university teaching of social sciences : international relations, a report prepared on behalf of the International Studies Conference*. Paris, UNESCO, 1954.

[s.a.]. « Association internationale de science politique : travaux de la conférence constitutive », *International Social Science Bulletin*, vol. 1, n° 3, 1949, p. 87.

[s.a.]. *Handbook of Institutions for the Scientific Study of International Relations*. Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1929.

[s.a.]. *Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*. Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1946.

[s.a.]. « International Political Science Association ». *International Social Science Bulletin*, vol. 2, no 2, 1950, p. 238.

[s.a.]. « La XIV^e session administrative de la Conférence permanente des hautes études internationales ». *International Social Science Bulletin*, vol. 1, n° 3, 1949, p. 97.

[s.a.]. « Meeting on the University Teaching of International Relations ». *International Social Science Bulletin*, vol. 2, n° 2, 1950, p. 236.

Strupp, Karl. *Bibliographie du droit des gens et des relations internationales*. Leyde, A.W. Sijthoff, 1938.

Vernant, Jacques. « International Relations : the work of the International Studies Conference ». *International Social Science Bulletin*, vol. 2, n° 1, 1950, p. 56.

Zimmern, Alfred. *Learning and Leadership : a study of the needs and possibilities of international intellectual co-operation*. Londres, Oxford University Press, 1928.

_____. *University Teaching of International Relations. A Record of the Eleventh Session of the International Studies Conference*. Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1939.

Littérature secondaire

- Acharya, Amitav et Barry Buzan. *Non-Western international relations theory : perspectives on and beyond Asia*. Londres, Routledge, 2010.
- _____. *The making of global international relations : origins and evolution of IR at its centenary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2019.
- Albert, Mathias et Barry Buzan. « On the subject matter of International Relations ». *Review of international studies*. Vol. 43, n° 5, 2017, p. 898–917.
- Armitage, David. *Foundations of modern international thought*. Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Aron, Raymond. *Les Étapes de la pensée sociologique : Montesquieu. Comte. Marx. Tocqueville. Durkheim. Pareto. Weber*. Paris, Gallimard, 1967.
- Ashworth, Lucian M. *A history of international thought : from the origins of the modern state to academic international relations*. Abingdon, Routledge, 2014.
- _____. *Creating international studies : Angell, Mitrany and the liberal tradition*. Aldershot, Ashgate, 1999.
- _____. « Feminism, War and the Prospects for Peace: Helena Swanwick (1864–1939) and the Lost Feminists of Inter-War International Relations ». *International feminist journal of politics*. Vol. 13, n° 1, 2011, p. 25–43.
- _____. « Interdisciplinarity and International Relations ». *European political science*. Vol. 8, n° 1, 2009, p. 16–25.
- _____. « Where are the idealists in interwar International Relations? ». *Review of international studies*. Vol. 32, n° 2, 2006, p. 291–308.
- Aydinli, Ersel, et Gonca Biltekin. *Widening the World of International Relations : Homegrown Theorizing*. Boca Raton, Routledge, 2018.
- Baldwin, David A. *Power and International Relations : A Conceptual Approach*. Princeton, Princeton University Press, 2016.
- Battistella, Dario, Jérémie Cornut et Élie Baranets. *Théories des relations internationales*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2019.
- Balzacq, Thierry et Frédéric Ramel. *Traité de relations internationales*. Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
- Bell, Duncan. « Before the democratic peace: Racial utopianism, empire and the abolition of war ». *European journal of international relations*. Vol. 20, n° 3, 2014, p. 647–670.
- _____. « Writing the World: Disciplinary History and Beyond ». *International affairs*. Vol. 85, n° 1 2009, p. 3–22.
- Bilgin, Pinar. « Thinking past “Western” IR? ». *Third World quarterly*. Vol. 29, n° 1, 2008, p. 5–23.

- Blaney, David L et Arlene B. Tickner. « Worlding, Ontological Politics and the Possibility of a Decolonial IR ». *Millennium*. Vol. 45, n° 3, 2017, p. 293–311.
- Bosco, Andrea et Cornelia Navari. *Chatham House and British Foreign Policy, 1919–1945. The Royal Institute of International Affairs during the Inter-War Period*. Londres, Lothian Foundation Press, 1994.
- Boncourt, Thibaud. *L'internationalisation de la science politique : une comparaison franco-britannique (1945-2010)*. Thèse de doctorat sous la dir. de Pierre Sadran, Sciences Po Bordeaux, 2011.
- Buzan, Barry. « Before BISA: The British Coordinating Committee for International Studies, S.H. Bailey, and the Bailey Conferences ». *International Politics*. Vol. 54, n° 4, 2020, p. 573–587.
- Buzan, Barry, et George Lawson. « Rethinking benchmark dates in International Relations ». *European journal of international relations*. Vol. 20, n° 2, 2014, p. 437-462.
- Buzan, Barry, et Richard Little. « Why International Relations has Failed as an Intellectual Project and What to do About it ». *Millennium*. Vol.30, n° 1, 2001, p. 19–39.
- Carvalho, Benjamin de, Halvard Leira, et John M. Hobson. « The Big Bangs of IR: The Myths That Your Teachers Still Tell You about 1648 and 1919 ». *Millennium*. Vol. 39, n° 3, 2011, p. 735–758.
- Collins, Randall. « On the Microfoundations of Macrosociology ». *The American journal of sociology*. Vol. 86, n° 5, 1981, p. 984-1014.
- Crawford, Robert et Daryl Jarvis (Dir.). *International relations – still an American social science? : toward diversity in international thought*. Albany, State University of New York Press, 2001.
- Eatwell, John, Peter Kenneth Newman et Murray Milgate (Dir.). *The New Palgrave Dictionary of Economics*. Londres, Palgrave Macmillan, 2016.
- Edkins, Jenny (Dir.). *Routledge Handbook of Critical International Relations*. Abington, Routledge, 2019.
- Fleck, Christian, Matthias Duller et Victor Karády (Dir.). *Shaping Human Science Disciplines Institutional Developments in Europe and Beyond*. Cham, Springer International Publishing, 2019.
- Friedrichs, Jörg (Dir.). *European Approaches to International Relations Theory*, Londres, Routledge, 2004.
- Gieryn, Thomas. *Cultural Boundaries of Science: Credibility on the Line*. Chicago, The University of Chicago Press, 1999.
- Gieryn, Thomas, et Kathleen Oberlin. « Science, Sociology of ». In *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*. Vol. 21, 2015, p. 261–267.
- Gingras, Yves. *Sociologie des sciences*. Coll. Que sais-je ?. Paris, Presses Universitaires de France, 2017.
- Gofas, Andreas, Inanna Hamati-Ataya et Nicholas Onuf (Dir.). *The SAGE Handbook of the History, Philosophy and Sociology of International Relations*. Londres, SAGE Publications, 2018.
- Goudsblom, Johan et Johan Heilbron. « Sociology, history of ». Dans *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2015, p. 989-995.

- Grandjean, Martin. « Les réseaux de la coopération intellectuelle. La Société des Nations comme actrice des échanges scientifiques et culturels dans l'entre-deux-guerres ». Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2018.
- Grenier, Félix. « Explaining the Development of International Relations: The Geo-Epistemic, Historiographical, Sociological Perspectives in Reflexive Studies on IR ». *European review of international studies*. Vol. 2015, n° 1, 2015, p. 72–89.
- Grenier, Félix, Helen Louise Turton, et Philippe Beaulieu-Brossard. « The struggle over the identity of IR: What is at stake in the disciplinary debate within and beyond academia? ». *International relations*. Vol. 29, n° 2, 2015, p. 242–244.
- Groom, A. J. R., André Barrinha et William C. Olson. *International relations then and now : origins and trends in interpretation*. 2^e édition. Abingdon, Routledge, 2019.
- Grosser, Alfred. « L'Etude des Relations Internationales, Spécialité Américaine ? ». *Revue française de science politique*, vol. 6, n° 3, 1956, p. 634-651.
- Grosser, Pierre. *L'histoire du monde se fait en Asie : une autre vision du XXe siècle*. Histoire. Paris : Odile Jacob, 2017.
- Guilhot, Nicolas. « The Realist Gambit: Postwar American Political Science and the Birth of IR Theory ». *International political sociology*. Vol. 2, n° 4, 2008, p. 281–304.
- Gulsah Capan, Zeynep, Filipe dos Reis et Maj Grasten. *Politics of Translation in International Relations*. Cham, Palgrave Macmillan, 2021.
- Heilbron, Johan, et Yves Gingras. « La résilience des disciplines ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 210, n° 5, 2015, p. 4–9.
- Hobson, John M. *The Eurocentric conception of world politics : western international theory, 1760–2010*. Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- Hoffmann, Stanley. « An American Social Science : International Relations ». *Daedalus*, vol. 106, n° 3, 1977, p. 41-60.
- Kahler, Miles et Linda Miller (Dir.). *Ideas and Ideals : Essays On Politics In Honor Of Stanley Hoffmann*. New York, Routledge, 1994.
- Kuru, Deniz. « Who f(ounded) IR: American philanthropies and the discipline of International Relations in Europe ». *International relations*. Vol. 31, n° 1, 2017, p. 42-67.
- Luchaire, Julien. « Principes de la coopération intellectuelle internationale ». *Cours de l'Académie de Droit international de La Haye*. vol. IV, 1926.
- Long, David. « Who killed the International Studies Conference? ». *Review of international studies*. Vol. 32, n° 4, 2006, p. 603–622.
- Long, David et Brian C. Schmidt (Dir.). *Imperialism and internationalism in the discipline of international relations*. Albany, State University of New York Press, 2005.

- McCourt, David M. « The Inquiry and the Birth of International Relations, 1917–19 ». *The Australian journal of politics and history*. Vol. 63, n° 3, 2017, p. 394–405.
- McMillan, Kevin. « Beyond geography and social structure: disciplinary sociologies of power in international relations ». *Journal of international relations and development*. Vol. 15, n° 1, 2012, p. 131–144.
- Merle, Marcel. *Pacifisme et internationalisme : XVIIe-XXe siècles*. Paris, Armand Colin, 1966.
- Owens, Patricia, et Katharina Rietzler. *Women's International Thought : a New History*. Cambridge, Cambridge University Press, 2021.
- Pemberton, Jo-Anne. « The Changing Shape of Intellectual Cooperation: From the League of Nations to UNESCO ». *The Australian journal of politics and history*. Vol. 58, n° 1, 2012, p. 34–50.
- _____. *The Story of International Relations: Cold-Blooded Idealists*. 3 volumes. Cham, Springer International Publishing, 2020.
- Pernet, Corinne A. « Twists, Turns and Dead Alleys: The League of Nations and Intellectual Cooperation in Times of War ». *Journal of modern European history*. Vol. 12, n° 3, 2014, p. 342–358.
- Porter, Theodore M. et Dorothy Ross (Dir.). *The Cambridge History of Science, vol. 7 : The Modern Social Sciences*. Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- Renoliet, Jean-Jacques. *L'Unesco oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.
- Rich, Paul. « Reinventing Peace: David Davies, Alfred Zimmern and Liberal Internationalism in Interwar Britain ». *International relations*. Vol. 16, n° 1, p. 2002, p. 117–133.
- Ramel, Frédéric. *Philosophie des relations internationales*. 2e édition. Paris, Presses de Sciences po, 2011.
- Riemens, Michael. « International academic cooperation on international relations in the interwar period: the International Studies Conference ». *Review of international studies*. Vol. 37, n° 2, 2011, p. 911–928.
- Rösch, Felix. *Émigré scholars and the genesis of international relations : a European discipline in America?*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2014.
- Rosenboim, Or. *The Emergence of Globalism : Visions of World Order in Britain and the United States, 1939–1950*. Princeton, Princeton University Press, 2017.
- Rothblatt, Sheldon et Björn Wittrock (Dir.). *The European and American University since 1800. Historical and Sociological Essays*. Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Ruyssen, Théodore. *Les sources doctrinales de l'internationalisme*. 3 volumes. Paris, Presses universitaires de France, 1954.
- Sapiro, Gisèle (Dir.). *L'espace intellectuel en Europe*. Paris, La Découverte, 2009.
- Schmidt, Brian C. « Lessons From the Past: Reassessing the Interwar Disciplinary History of International Relations ». *International studies quarterly*. Vol. 42, n° 3, 1998, p. 433–459.

- _____. (Dir.). *International relations and the first great debate*. New international relations. Londres, Routledge, 2012.
- _____. *The political discourse of anarchy : a disciplinary history of international relations*. Albany, State University of New York Press, 1998.
- Schmidt, Brian C., et Nicolas Guilhot (Dir.). *Historiographical investigations in international relations*. Cham, Palgrave Macmillan, 2019.
- Schuerkens, Ulrike. « Les congrès de l'institut international de sociologie de 1894-1930 et l'internationalisation de la sociologie ». *International review of sociology*. Vol. 6, n° 1, 1996, p. 7-24.
- Smith, Steve. « The United States and the Discipline of International Relations: Hegemonic Country, Hegemonic Discipline ». *International Studies Review*. Vol. 4, n° 2, 2004, p. 67–85.
- Stichweh, Rudolf. « The Sociology of Scientific Disciplines: On the Genesis and Stability of the Disciplinary Structure of Modern Science ». *Science in context*. Vol. 5, n° 1, 1992, p. 3–15.
- Stöckmann, Jan. « Studying the International, Serving the Nation: The Origins of International Relations (IR) Scholarship in Germany, 1912-33 ». *International history review*. Vol. 38, n° 5, 2016, p. 1055–1080.
- Thakur, Vineet, Alexander E Davis et Peter Vale. « Imperial Mission, 'Scientific' Method: An Alternative Account of the Origins of IR ». *Millennium*. Vol. 46, n° 1, 2017, p. 3–23.
- Tickner, Arlene B. et David L. Blaney. *Claiming the International*. Abingdon, Routledge, 2013.
- Tickner, Arlene B. et Ole Wæver (Dir.). *International relations scholarship around the world*. Londres, Routledge, 2009.
- Tournès, Ludovic. « La philanthropie américaine, la Société des Nations et la coproduction d'un ordre international (1919-1946) ». *Relations internationales*. Vol. 151, n° 3, 2012, p. 25-36.
- Turton, Helen. *International Relations and American Dominance*. Londres, Routledge, 2015.
- Vitalis, Robert. « The Graceful and Generous Liberal Gesture: Making Racism Invisible in American International Relations ». *Millennium*. Vol. 29, n° 2, 2000, p. 331–356.
- _____. *White world order, black power politics : the birth of American international relations*. Ithaca, Cornell University Press, 2015.
- Wæver, Ole. « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European Developments in International Relations ». *International organization*. Vol. 52, n° 4, 1998, p. 687–727.
- Wagner, Peter, Björn Wittrock et Richard. Whitley (Dir.). *Discourses on society the shaping of the social science disciplines*. Dordrecht ; Kluwer Academic Publishers, 1991.
- Williams, Michael C. « In the beginning: The International Relations enlightenment and the ends of International Relations theory ». *European journal of international relations*. Vol. 19, n° 3, 2013, p. 647–665.

Wilson, Peter. « Gilbert Murray and International Relations: Hellenism, liberalism, and international intellectual cooperation as a path to peace ». *Review of international studies*. Vol. 37, n° 2, 2011, p. 881–909.

Wittrock, Bjorn. « Discipline Formation in the Social Sciences ». Dans *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*. Vol. 6, 2015, p. 485–490.